



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Security and Defence

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Monday, June 8, 2009
Wednesday, June 10, 2009

Issue No. 7

Ninth and tenth meetings on:
Canada's national security policy

and

First meeting on:
Bill C-33, An Act to amend
the War Veterans Allowance Act

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

Sécurité nationale et de la défense

Président :
L'honorable COLIN KENNY

Le lundi 8 juin 2009
Le mercredi 10 juin 2009

Fascicule n° 7

Neuvième et dixième réunions concernant :
La politique de sécurité nationale du Canada

et

Première réunion concernant :
Le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi
sur les allocations aux anciens combattants

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable Pamela Wallin, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Manning
* Cowan	Meighen
(or Tardif)	Mitchell
Day	Moore
* LeBreton, P.C.	Tkachuk
(or Comeau)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Tkachuk (*June 10, 2009*).

The Honourable Senator Day replaced the Honourable Senator Munson (*June 9, 2009*).

The Honourable Senator Banks replaced the Honourable Senator Mitchell (*June 9, 2009*).

The Honourable Senator Zimmer replaced the Honourable Senator Dawson (*June 9, 2009*).

The Honourable Senator Tkachuk replaced the Honourable Senator Lang (*June 9, 2009*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Nolin (*June 8, 2009*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Day (*June 8, 2009*).

The Honourable Senator Dawson replaced the Honourable Senator Zimmer (*June 8, 2009*).

The Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Banks (*June 8, 2009*).

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Tkachuk (*June 3, 2009*).

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Lang (*June 2, 2009*).

The Honourable Senator Meighen replaced the Honourable Senator Nolin (*June 2, 2009*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Colin Kenny

Vice-présidente : L'honorable Pamela Wallin

et

Les honorables sénateurs :

Banks	Manning
* Cowan	Meighen
(ou Tardif)	Mitchell
Day	Moore
* LeBreton, C.P.	Tkachuk
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mitchell a remplacé l'honorable sénateur Zimmer (*le 10 juin 2009*).

L'honorable sénateur Day a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 9 juin 2009*).

L'honorable sénateur Banks a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 9 juin 2009*).

L'honorable sénateur Zimmer a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 9 juin 2009*).

L'honorable sénateur Tkachuk a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 9 juin 2009*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 8 juin 2009*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénateur Day (*le 8 juin 2009*).

L'honorable sénateur Dawson a remplacé l'honorable sénateur Zimmer (*le 8 juin 2009*).

L'honorable sénateur Mitchell a remplacé l'honorable sénateur Banks (*le 8 juin 2009*).

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 3 juin 2009*).

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 2 juin 2009*).

L'honorable sénateur Meighen a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 2 juin 2009*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 9, 2009:

Second reading of Bill C-33, An Act to amend the War Veterans Allowance Act.

The Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Wallace, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Wallace, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 9 juin 2009 :

Deuxième lecture du projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants.

L'honorable sénateur Meighen propose, appuyé par l'honorable sénateur Wallace, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Meighen propose, appuyé par l'honorable sénateur Wallace, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, June 8, 2009
(12)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 4:06 p.m., in room 7, Victoria Building, the chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dawson, Kenny, Lang, Manning, Mitchell, Meighen, Moore, Munson, Nolin and Wallin (10).

In attendance: Allison Goody and Martin Auger, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Inspector Larry Brookson, RCMP liaison officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 5, 2009, the committee continued its study on the national security policy of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Royal Canadian Mounted Police:

Mike Cabana, Assistant Commissioner, Federal and International Operations;

Warren Coons, Director of the Integrated Border Enforcement Team (IBET).

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee commenced in camera to consider its draft agenda.

It was agreed that staff be permitted to remain in the room for the in camera portions of today's meeting.

It was agreed that if Bill C-33, An Act to amend the War Veterans Allowance Act, is referred to the committee by the Senate, that the committee meet on Wednesday June 10, 2009 for the purpose of delegating its study of the bill to the Subcommittee on Veterans Affairs.

At 4:24 p.m., the committee suspended.

At 4:27 p.m., the committee resumed, in public, in room 2, Victoria Building.

The chair made opening remarks.

Mr. Cabana made a statement and, together with Mr. Coons, answered questions.

At 4:55 p.m., the Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Nolin as a member of the committee.

At 5:59 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 8 juin 2009
(12)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 6, dans la pièce 7 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dawson, Kenny, Lang, Manning, Mitchell, Meighen, Moore, Munson, Nolin et Wallin (10).

Également présents : Allison Goody et Martin Auger, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Larry Brookson, inspecteur, agent de liaison de la GRC.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 5 mars 2009, le comité poursuit son étude sur la politique de sécurité nationale du Canada. (*Le texte intégral l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Gendarmerie royale du Canada :

Mike Cabana, commissaire adjoint, Opérations fédérales et internationales;

Warren Coons, directeur, Programme des quipes intégrées de la police des frontières (EIPF).

Conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour examiner le projet d'ordre du jour.

Il est convenu de permettre au personnel de rester dans la salle pendant le huis clos.

Il est convenu, si le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants, est renvoyé au comité par le Sénat, de tenir une réunion le mercredi 10 juin 2009 dans le but de confier l'étude de cette mesure législative au Sous-comité des anciens combattants.

À 16 h 24, le comité suspend ses travaux.

À 16 h 27, le comité reprend ses travaux en séance publique dans la pièce 2 de l'édifice Victoria.

Le président prend la parole.

M. Cabana fait une déclaration, puis avec l'aide de M. Coons, répond aux questions.

À 16 h 55, l'honorable sénateur Lang remplace l'honorable sénateur Nolin au sein du comité.

À 17 h 59, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, June 10, 2009
(13)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 12:06 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Day, Kenny, Manning, Meighen, Mitchell, Moore, Tkachuk, and Wallin (9).

Other senator present: The Honourable Senator Downe (1).

In attendance: Jim Cox, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 5, 2009, the committee continued its study on the national security policy of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

The committee considered matters related to committee business.

The Honourable Senator Banks moved:

That notwithstanding the motion adopted on March 2, 2009, the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of five members: the chair, the deputy chair and three additional members to be appointed after the usual consultations.

After debate, it was agreed that the motion be put on the agenda for the committee's meeting to be held on Monday, June 15, 2009.

The Honourable Senator Banks moved:

That the requests for contract for Keith McDonald, Barry Denofsky, Dan Turner and Maureen Boyd be approved by the committee, as authorized by the chair on May 28, 2009, in light of the approval of the budgets, containing those amounts that were approved by the Senate on May 27.

Debate arose thereon.

The question was put on the motion.

At 12:55 p.m., the Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Zimmer as a member of the committee.

The motion was adopted, on division, by a show of hands.

The Honourable Senator Tkachuk and the Honourable Senator Manning raised points of order in regards to the vote.

After debate, the Honourable Senator Banks gave notice of his intention to bring forward his motion at the committee's meeting to be held on Monday June 15, 2009.

At 12:59 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 9, 2009, the committee began its consideration of Bill C-33, An Act to amend the War Veterans Allowance Act.

OTTAWA, le mercredi 10 juin 2009
(13)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 6, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Day, Kenny, Manning, Meighen, Mitchell, Moore, Tkachuk et Wallin (9).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Downe (1).

Également présent : Jim Cox, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 5 mars 2009, le comité poursuit son étude sur la politique de sécurité nationale du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Le comité examine des questions reliées aux affaires du comité.

L'honorable sénateur Banks propose :

Que, malgré la motion adoptée le 2 mars 2009, le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de cinq membres : le président, le vice-président et trois autres membres désignés après les consultations d'usage.

Après débat, il est convenu d'inscrire la motion à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité, qui aura lieu le lundi 15 juin 2009.

L'honorable sénateur Banks propose :

Que le comité approuve dès maintenant les demandes de contrat visant Keith McDonald, Barry Denofsky, Dan Turner et Maureen Boyd, conformément à l'autorisation donnée par le président le 28 mai 2009, à la lumière des dispositions budgétaires prévoyant les sommes voulues approuvées par le Sénat le 27 mai.

Il s'ensuit une discussion.

La motion est mise aux voix.

À 12 h 55, l'honorable sénateur Mitchell remplace l'honorable sénateur Zimmer au sein du comité.

La motion est adoptée, avec dissidence, par un vote à main levée.

L'honorable sénateur Tkachuk et l'honorable sénateur Manning soulèvent des objections ayant trait au vote.

Après débat, l'honorable sénateur Banks fait part de son intention de présenter sa motion à la réunion du lundi 15 juin 2009 du comité.

À 12 h 59, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 juin 2009, le comité entreprend l'examen du projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants.

The Honourable Senator Banks moved:

That the order of reference regarding Bill C-33, An Act to amend the War Veterans Allowance Act, adopted by the Senate on Tuesday, June 9, 2009, be delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Tkachuk moved, that the meeting be adjourned.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 1 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

L'honorable sénateur Banks propose :

Que l'ordre de renvoi concernant le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants, adopté par le Sénat le mardi 9 juin 2009, soit renvoyé au Sous-comité des anciens combattants.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Tkachuk propose que la séance soit levée.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 13 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, June 8, 2009

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4:06 p.m. to examine and report on the national security policy of Canada (topic: border security).

Senator Colin Kenny (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call to order this meeting of the Standing Senate Committee on National Security and Defence. My name is Colin Kenny and I chair the committee.

Before we begin, I would like to introduce the members of the committee. On my extreme right is Senator Dennis Dawson. He began his career in public life as one of the youngest elected school board trustees in Quebec and was elected as chair of Quebec's second-largest school board. In 1977, he was elected as one of the youngest members of Parliament in Canadian history where he served his constituents of Louis-Hébert for three consecutive terms. Senator Dawson is a member of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the Standing Senate Committee on Official Languages, as well as the Standing Senate Committee on Transport and Communications. He is a very busy senator.

[*Translation*]

On my left is Senator Pierre Claude Nolin from Quebec. He is a lawyer and was appointed to the Senate in June of 1993. Senator Nolin is currently deputy chair of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs and is also a member of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

[*English*]

To Senator Nolin's left is Senator Wilfred Moore. He was called to the Senate in 1996. He represents the senatorial division of Stanhope Street-South Shore in Nova Scotia. He has been active at the city level in Halifax-Dartmouth and has served as a member of the board of governors of Saint Mary's University. He is a member of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations.

To my immediate right is Senator Michael Meighen, from Ontario. He was appointed to the Senate in 1990. He is a lawyer, a member of the bars of Quebec and Ontario, and is currently chair of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

On my immediate left is Senator Pamela Wallin. She is from Saskatchewan and was appointed to the Senate in January 2009. After a long career in journalism, Senator Wallin went on to serve as Consul General of Canada in New York and also served at the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 8 juin 2009

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 6, afin d'examiner la politique de sécurité nationale du Canada (sujet : sécurité à la frontière) et d'en faire rapport.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je déclare ouverte la présente réunion du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Je m'appelle Colin Kenny et je suis président du comité.

Avant de commencer, j'aimerais présenter les membres de notre comité. Tout à fait au bout, à ma droite, se trouve le sénateur Dennis Dawson. Lorsque M. Dawson a commencé sa carrière sur la scène publique, il était l'un des plus jeunes conseillers scolaires du Québec et il a été élu à la présidence du deuxième conseil scolaire le plus important de cette province. En 1977, il remportait les élections et devenait l'un des plus jeunes députés fédéraux de l'histoire du Canada. Il a servi les électeurs de la circonscription de Louis-Hébert pendant trois mandats consécutifs. Le sénateur Dawson est membre du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, du Comité permanent de la régie interne, des budgets et administration et du Comité sénatorial permanent des langues officielles, ainsi que du Comité sénatorial permanent des transports et des communications. C'est un sénateur très occupé.

[*Français*]

À sa gauche, le sénateur Pierre Claude Nolin, du Québec. Il est avocat et a été nommé sénateur en juin 1993. Le sénateur Nolin est présentement vice-président du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et est également membre du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

[*Traduction*]

À gauche du sénateur Nolin se trouve le sénateur Wilfred Moore, nommé au Sénat en 1996. Il représente la division sénatoriale de Stanhope Street-South Shore, en Nouvelle-Écosse. Il a acquis une vaste expérience au niveau municipal à Halifax-Dartmouth et a été membre du conseil des gouverneurs de l'Université Saint Mary's. Il est membre du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce et du Comité mixte de l'examen de la réglementation.

Juste à ma droite est assis le sénateur Michael Meighen, de l'Ontario. Il a été nommé au Sénat en 1990. Il est avocat, membre des Barreaux du Québec et de l'Ontario et il préside actuellement le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Tout de suite à ma gauche se trouve le sénateur Pamela Wallin. Elle est originaire de la Saskatchewan et a été nommée au Sénat en janvier 2009. Après une longue carrière en journalisme, le sénateur Wallin a exercé les fonctions de consul général du

request of Prime Minister Harper on the special Independent Panel on Canada's Future Role in Afghanistan. She is the deputy chair of this committee and is also a member of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

On her left is Senator Jim Munson. He is a well-respected Canadian journalist from Ontario. He was CTV's bureau chief in Beijing from 1987 to 1992, reporting on events such as the Tiananmen Square massacre. He has served as bureau chief and senior correspondent in Halifax, Nova Scotia, and London, England. He has covered the Iran-Iraq War, the Gulf War and the Philippines. Senator Munson is a member of the Standing Senate Committee on Human Rights and the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

To his left is Senator Fabian Manning. Senator Manning has dedicated his career to serving Newfoundlanders and Labradorians at all three levels of government. He was appointed to the Senate in January 2009. He also chairs the Conservative government's Atlantic caucus and is a member of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

At the far end of the table is Senator Grant Mitchell. He was appointed to the Senate in March 2005. He is from Edmonton, Alberta, and has had careers in the Alberta public service, the financial industry and politics. He is deputy chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources and is a member of the Senate Standing Committee on National Finance.

Honourable senators, today we are studying Canada's border security. Border security is incredibly important to Canada. Canada exports to the United States approximately \$375 billion worth of goods a year, and the United States exports to Canada roughly \$227 billion of goods each year.

In 2007, it was estimated that more than 42 million Canadian visits took place in the United States and, during the same period, Americans made more than 25 million visits to Canada.

The purpose of our hearing is to prepare the committee for subsequent visits it will make to the Canada-U.S. border this summer. Appearing before us today to discuss this issue and to assist us in understanding the challenges of securing the border is Assistant Commissioner Mike Cabana, Federal and International Operations; and Superintendent Warren Coons, Director of the Integrated Border Enforcement Team.

Assistant Commissioner Cabana, I understand you have a brief opening statement.

Mike Cabana, Assistant Commissioner, Federal and International Operations, Royal Canadian Mounted Police: Yes, Mr. Chair. Good afternoon. I would like to start by thanking the

Canada à New York et elle a siégé également, à la demande du premier ministre Harper, au groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. Elle est vice-présidente de notre comité et est par ailleurs membre du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

À sa gauche est assis le sénateur Jim Munson, éminent journaliste canadien, originaire de l'Ontario. De 1987 à 1992, il était chef de pupitre du réseau de télévision CTV à Beijing et a assuré la couverture d'événements tels que le massacre de la place Tiananmen. Il a été chef de pupitre et correspondant principal à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et à Londres, en Angleterre. Il a fait des reportages sur la guerre entre l'Iran et l'Irak, sur la guerre du Golfe et sur les Philippines. Le sénateur Munson est membre du Comité sénatorial permanent des droits de la personne et du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

À sa gauche se trouve le sénateur Fabian Manning, qui a consacré toute sa carrière à servir les citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador dans les trois ordres de gouvernement. Il a été nommé au Sénat en janvier 2009. Il préside également le caucus de l'Atlantique du gouvernement conservateur et est membre du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Tout à fait au bout de la table se trouve le sénateur Grant Mitchell, qui a été nommé au Sénat en mars 2005. Originaire d'Edmonton, en Alberta, il a fait carrière dans la fonction publique, dans le secteur des finances et sur la scène politique en Alberta. Il est vice-président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et membre du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Honorables sénateurs, nous nous penchons aujourd'hui sur la sécurité des frontières canadiennes, un aspect extrêmement important pour le Canada. Les exportations du Canada vers les États-Unis s'élèvent à environ 375 milliards de dollars par an et les exportations annuelles des États-Unis au Canada s'élèvent à environ 227 milliards de dollars.

En 2007, on estime que les Canadiens ont fait 42 millions de visites aux États-Unis et, pour la même période, les Américains ont fait quelque 25 millions de visites au Canada.

La présente rencontre a pour but de préparer le comité aux déplacements qu'il effectuera cet été le long de la frontière canado-américaine. Nous accueillons aujourd'hui deux témoins venus parler de ce sujet afin de nous aider à saisir les défis que présente la sécurité de la frontière. Ce sont le commissaire adjoint Mike Cabana, Opérations fédérales et internationales, et le surintendant Warren Coons, directeur du Programme des équipes intégrées de la police des frontières.

Monsieur le commissaire adjoint Cabana, je pense que vous aimeriez présenter quelques brèves observations préliminaires.

Mike Cabana, commissaire adjoint, Opérations fédérales et internationales, Gendarmerie royale du Canada : Oui, monsieur le président. Bon après-midi. Je voudrais commencer par remercier

committee for the opportunity to discuss the importance of maintaining the integrity of our borders and for your ongoing review and advice on border security-related matters.

In order to provide you with the most complete information possible, I have with me today Superintendent Warren Coons, who is the Director of the Integrated Border Enforcement Team.

In my opening remarks, I will provide an overview of what the RCMP is doing in the air, marine and land environments, and hopefully I will provide some insight with respect to what the RCMP believes should be the way forward.

Before I elaborate on these points, though, Mr. Chair, I would like to describe the foundation upon which we have built our border strategy. The RCMP has built its strategy on a foundation that recognizes that smart and secure borders are all about a balanced, multi-faceted, intelligence-led approach. This is manifested through improved integration and requires a clear understanding of threats and risks at the border; enhanced use of intelligence, technology and personnel; and partnering with domestic and international stakeholders.

[*Translation*]

Sophisticated criminal organizations exploit vulnerabilities in border demographics, geography and enforcement to smuggle people, narcotics, currency, firearms and contraband tobacco between Canada and the United States.

Such criminality not only compromises the integrity of our border but poses a real threat to the security and economic prosperity of both countries.

[*English*]

Most often, though, the people we catch at the border are expendable to criminal organizations. More often than not, they are low-level couriers or players who are carrying out duties as part of a more sophisticated network. Stopping them is critical, of course, but stopping them before they get there should be our goal.

Mr. Chair, I am not saying the border does not matter. Of course it does. Some people see the border as our first line of defence. I believe it should instead be looked at as one of the last lines of defence and an important line of demarcation. It is also a choke point where the criminal conspiracies are most vulnerable.

The RCMP works closely with its counterparts, regionally, nationally and internationally, to identify border threats, risks and vulnerabilities. In the air environment, there are three distinct policing roles at airports: federal policing, police force of jurisdictions and, of course, protection services. Although the RCMP is responsible for the enforcement of federal statutes at all airports, the RCMP has the Airport Federal Enforcement

le comité de nous offrir l'occasion de discuter de l'importance de maintenir l'intégrité de nos frontières et de parler de l'examen permanent par le comité des questions liées à la sécurité de la frontière et des conseils qu'il donne à ce sujet.

Afin de répondre à vos questions de la manière la plus complète possible, je suis accompagné aujourd'hui du surintendant Warren Coons, qui est directeur du Programme des équipes intégrées de la police des frontières.

Dans mes observations préliminaires, je vous fournirai aujourd'hui un petit échantillon de ce que fait la GRC dans les secteurs terrestres, maritimes et aériens et je donnerai un aperçu de ce que la GRC croit nécessaire de mettre de l'avant.

Avant de passer à ces points, j'aimerais, monsieur le président, décrire le fondement sur lequel repose notre stratégie visant la sécurité des frontières. La stratégie de la GRC reconnaît qu'une frontière intelligente et sécuritaire repose sur une approche équilibrée, polyvalente et axée sur le renseignement, qui se manifeste par une intégration améliorée et qui exige une compréhension claire de la menace et des risques à la frontière; une utilisation efficace du renseignement, de la technologie et du personnel; des partenariats avec les intervenants au pays et à l'étranger.

[*Français*]

Les organisations criminelles raffinées exploitent la topographie, les vulnérabilités de la population frontalière et les failles en matière de répression pour faire circuler clandestinement des personnes, des stupéfiants, de l'argent comptant, des armes à feu et du tabac de contrebande entre le Canada et les États-Unis.

Cette activité criminelle non seulement compromet l'intégrité de notre frontière, mais représente aussi une réelle menace à la sécurité et à la prospérité économique des deux pays.

[*Traduction*]

Le plus souvent, cependant, les individus que nous interceptons à la frontière sont remplaçables pour les organisations criminelles. Dans de nombreux cas, ils sont le menu fretin qui se plie aux ordres de ses maîtres. Il est essentiel de les arrêter, évidemment, mais l'objectif visé devrait être de les arrêter avant qu'ils n'atteignent la frontière.

Soyons clairs, monsieur le président : je ne dis pas que la frontière n'a pas d'importance. Évidemment, elle en a. Bien que certaines personnes considèrent la frontière comme notre première ligne de défense, il faudrait aussi la considérer comme l'une des dernières lignes de défense et une importante ligne de démarcation. Il s'agit d'un endroit où les criminels sont vulnérables.

La GRC travaille en étroite collaboration avec ses homologues aux échelons régionaux, nationaux et internationaux, afin de préciser les menaces, les risques et les vulnérabilités à la frontière. Dans le secteur aérien, trois rôles policiers distincts sont assumés dans les aéroports : celui de la police fédérale, celui du service de police local compétent et celui des services de protection. Même si la GRC est chargée de l'application des lois fédérales dans tous les

Section on site only at the Montreal, Toronto and Vancouver international airports, as well as an informal unit here at the Ottawa airport.

The Airport Federal Enforcement Section works in cooperation with all domestic airport enforcement security agencies such as the Canada Border Services Agency, Transport Canada, Citizenship and Immigration Canada, Canadian Air Transport Security Authority and municipal and provincial police services.

The Airport Federal Enforcement Section also works with international agencies such as the U.S. Immigration and Customs Enforcement and the Federal Bureau of Investigation.

[Translation]

In 2008 the RCMP, in partnership with key stakeholders, completed Project SPAWN, an assessment of criminal activity and organized crime infiltration at Canada's eight Class 1 airports.

[English]

Project SPAWN identified gaps and made recommendations to improve security. To this end, a number of improvements and successes have already been realized.

The RCMP is working with partner agencies to improve information sharing by exploring a number of options through the Canadian Association of Chiefs of Police Aviation Security Committee. Furthermore, the Royal Canadian Mounted Police Criminal Intelligence Directorate recently signed a new agreement with Transport Canada that will enhance the transport security clearance background check processes for airport and marine port workers.

[Translation]

With respect to the marine and ports environment, the RCMP has established several programs and initiatives to target the networks that may utilize Canada's seaports, coastlines, waterways and marine borders as a conduit for their criminal activities. These include National Port Enforcement Teams, Marine Security Enforcement Teams, the National Waterside Security Coordination Team, Marine Security Emergency Response Teams, and the Great Lakes Marine Security Operations Centre.

[English]

For example, the Great Lakes St. Lawrence Seaway Marine Security Operations Centre, under the lead of the RCMP, is designed to enhance the security of Canada's marine transportation system and maritime border. The primary purpose of a marine security operations centre, MSOC, is to produce actionable intelligence and to communicate the information to the appropriate jurisdiction in a timely fashion.

aéroports, la Section de l'exécution des lois fédérales dans les aéroports est sur place uniquement dans les aéroports internationaux de Montréal, de Toronto et de Vancouver, mais il y a une sous-section non structurée ici, à l'aéroport d'Ottawa.

La Section de l'exécution des lois fédérales dans les aéroports travaille en collaboration avec tous les organismes de sécurité et d'application de la loi dans les aéroports nationaux, tels que l'Agence des services frontaliers du Canada, Transports Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et les services de police provinciaux et municipaux.

La Section de l'exécution des lois fédérales dans les aéroports travaille également avec des organismes étrangers comme l'Immigration and Customs Enforcement et le Federal Bureau of Investigation des États-Unis.

[Français]

En 2008, la GRC, en partenariat avec des intervenants clés, a exécuté le projet SPAWN, une évaluation de l'activité criminelle et de l'infiltration du crime organisé dans huit aéroports de catégorie 1 au Canada.

[Traduction]

Le projet SPAWN a repéré des failles et a proposé des recommandations afin d'améliorer la sécurité. À cette fin, un certain nombre d'améliorations ont déjà été apportées et des progrès ont été réalisés.

La GRC collabore avec ses partenaires afin d'améliorer l'échange de renseignements en étudiant certaines options par l'entremise du comité de la sûreté aérienne de l'Association canadienne des chefs de police. De plus, la Direction des renseignements criminels de la GRC a conclu récemment une nouvelle entente avec Transports Canada qui améliorera la vérification des antécédents des travailleurs employés dans les ports et les aéroports.

[Français]

Dans le secteur maritime et portuaire, la GRC a lancé plusieurs programmes et initiatives afin de cibler les réseaux susceptibles d'utiliser les ports, les côtes, les voies navigables et les frontières maritimes du Canada pour se livrer à leurs activités. Elle a créé notamment les équipes intégrées de la police portuaire, les équipes de la sûreté maritime, l'équipe nationale de coordination de la sécurité côté eau, les groupes tactiques d'intervention en sûreté maritime et le Centre des opérations de la sûreté maritime des Grands Lacs.

[Traduction]

Par exemple, le Centre des opérations de la sûreté maritime des Grands Lacs et Voie maritime du Saint-Laurent, sous la direction de la GRC, vise à renforcer la sécurité du réseau de transport maritime et des limites maritimes du Canada. Le but principal d'un centre des opérations de la sécurité maritime, COSM, est de fournir des renseignements susceptibles de donner lieu à une action et de communiquer ces renseignements aux autorités

The Great Lakes St. Lawrence Seaway Marine Security Operations Centre is fully integrated and consists of government departments responsible for marine security and for providing asset support and maritime expertise, including the RCMP, the Canada Border Services Agency, CBSA; the Department of National Defence, DND; the Canadian Coast Guard; and Transport Canada. In addition, the Department of Justice Canada, Public Safety Canada and provincial and local municipal police agencies are partners in this program. The RCMP also participates in the coastal MSOCs in Esquimalt and Halifax that are led by DND.

In the land environment, the Integrated Border Enforcement Team program, the IBET program, continues to be a key component of the RCMP's border security strategy. IBETs are binational, multi-agency law enforcement teams that emphasize a harmonized and integrated approach to Canadian and U.S. efforts for detecting, disrupting and interdicting threats to national security, organized crime and other criminality transiting the Canada-U.S. border between the ports of entry.

[Translation]

IBET also encourages the involvement of municipal, provincial, state, federal and First nations law enforcement agencies, other stakeholder agencies and related government departments.

[English]

Fifteen IBET regions have been created with integrated units implemented in 24 different locations along the shared border between Canada and the U.S. The five core IBET agencies are the Royal Canadian Mounted Police; Canada Border Services Agency; U.S. Customs and Border Protection Border Patrol; U.S. Immigration and Customs Enforcement; and the U.S. Coast Guard. These agencies are dedicated to building and maintaining strong relationships, sharing information, sharing best practices and threat assessments. IBET has succeeded in opening the lines of communication between binational law enforcement agencies and has resulted in the common targeting of threats along our shared border.

Intelligence-based joint threat and risk assessments are at the foundation of the RCMP's risk-management approach to increase security between the ports of entry and are completed on a regular basis. The threat assessments have also indicated that organized crime, which has been identified as the most prevalent threat along the border, is extremely adaptable to heightened enforcement activities. This emphasizes the need for a comprehensive border strategy with flexible solutions to address the displacement of criminal activity from one geographic area to another.

compétentes en temps utile. Le Centre des opérations de la sécurité maritime des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent est pleinement intégré et regroupe des ministères fédéraux responsables de la sûreté maritime ou chargés d'offrir un soutien en matière d'actifs et une expertise maritime, en l'occurrence la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada, l'ASFC; le ministère de la Défense nationale, le MDN; la Garde côtière canadienne et Transports Canada. Par ailleurs, le ministère de la Justice, Sécurité publique Canada et les services de police provinciaux et municipaux locaux sont partenaires du programme. La GRC fait également partie des COSM situés sur les côtes à Esquimalt et Halifax qui sont dirigés par le ministère de la Défense nationale.

Dans le secteur terrestre, le Programme des équipes intégrées de la police des frontières, le programme EIPF, constitue toujours un élément clé de la stratégie de la GRC visant la sécurité des frontières. Les EIPF sont des équipes d'application de la loi composées de plusieurs organismes qui mettent l'accent sur une approche harmonisée et intégrée des efforts conjoints du Canada et des États-Unis en vue de déceler, de perturber et de réprimer les menaces à la sécurité nationale, les activités du crime organisé et toute autre forme de criminalité entre les points d'entrée de la frontière canado-américaine.

[Français]

Les EIPF encouragent également la participation des services de police fédéraux, municipaux et provinciaux, d'État et des Premières nations, ainsi que des organismes et ministères partenaires.

[Traduction]

On a délimité 15 régions d'opérations pour les EIPF et des équipes intégrées ont été constituées à 24 endroits différents le long de la frontière commune entre le Canada et les États-Unis. Les cinq principaux organismes qui composent les EIPF sont la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada, la Customs and Border Protection Border Patrol des États-Unis, l'Immigration and Customs Enforcement des États-Unis et la Garde côtière des États-Unis. Ces organismes s'appliquent à former et à maintenir des partenariats solides, à échanger des renseignements et à se réunir afin de discuter des problèmes et de se transmettre les pratiques exemplaires et les évaluations de la menace. Les EIPF ont permis d'ouvrir les voies de communication entre les services de police de nos deux pays et de faire front commun contre les menaces qui se présentent le long de la frontière que nous partageons.

Les évaluations conjointes de la menace et des risques sont des exercices réguliers qui sont à la base de l'approche de la GRC axée sur la gestion du risque afin de renforcer la sécurité entre les points d'entrée. Les évaluations de la menace ont également indiqué que les organisations criminelles, qui représentent la menace la plus répandue le long de la frontière, s'adaptent extrêmement bien au renforcement des mesures de répression. D'où la nécessité d'une stratégie frontalière globale, assortie de solutions souples pour faire face au déplacement de l'activité criminelle d'une région géographique à l'autre.

Another initiative under the IBET governance structure is the Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations, commonly known as Shiprider. This is an integrated operational approach to maritime law enforcement and security in shared waters, both inland and coastal, led by the RCMP and the U.S. Coast Guard. It involves reciprocal arrangements by which law enforcement personnel of Canada and the U.S. embark on and conduct operations from each other's law enforcement vessels in the sovereign waters of both countries. In the interests of time, Mr. Chair, I will not elaborate further, but would be pleased to respond to any questions the committee may have on this important initiative.

In the immediate future, the RCMP Border Integrity Program will be focused on the lack of a dedicated, intelligence-led, uniformed presence between the ports of entry. This is a requirement that cannot be addressed through the leveraging of existing resources. The RCMP does not have a border patrol, nor is a border patrol being considered, as simply patrolling our vast frontier hoping for a random encounter with criminal activity is not an effective utilization of limited law enforcement resources.

However, the RCMP and CBSA have been exploring options to enhance border security, including the establishment of a pilot project to bolster law enforcement presence between the ports of entry. This project will complement the IBET model by introducing a visible policing presence to the delivery of the RCMP's federal policing mandate in the Province of Quebec. Its primary objectives will be to engage the community through awareness; seek their collaboration in border security issues; complement the work of the established IBETs; add an intelligence-led, visible law enforcement presence of uniformed officers directed to areas warranting greater presence; and provide a dedicated uniformed and marked police car response capability to respond to emerging events at and between the ports of entry.

[Translation]

Although further internal and external consultations with appropriate stakeholders still need to be undertaken, the completion of the proposal is anticipated in the very near future.

[English]

In closing, Mr. Chair, we are continuously examining new and innovative initiatives to counter the ever-evolving threat. We should never be satisfied or become complacent when it comes to border security. Law enforcement must address both the border and inland communities to target effectively organized criminal groups.

Le concept des opérations transfrontalières de sûreté maritime intégrée communément appelé « Shiprider », est une nouvelle approche relevant de la structure de gouvernance des EIPF. Il s'agit d'une approche opérationnelle intégrée à l'égard de la sûreté maritime dans les eaux communes, aussi bien dans les eaux intérieures que dans les eaux côtières, dirigée par la GRC et la Garde côtière des États-Unis. Elle donne lieu à des arrangements réciproques selon lesquels des agents d'application de la loi canadiens et américains effectuent des opérations à bord de navires appartenant à chacun des deux organismes dans les eaux souveraines des deux pays. Afin de ne pas abuser de votre temps, monsieur le président, je n'élaborerai pas plus, mais je répondrai avec plaisir aux questions que le comité pourrait avoir concernant cette importante initiative.

Dans un avenir immédiat, le Programme de l'intégrité des frontières de la GRC se penchera spécifiquement sur l'absence d'agents en uniforme chargés de recueillir des renseignements entre les points d'entrée. Il s'agit là en effet d'un besoin qui ne peut être comblé à partir des ressources existantes. La GRC n'a pas de patrouille frontalière et ne compte pas en constituer une, tout simplement parce que la patrouille systématique de notre longue frontière dans le but de déjouer des activités criminelles ne serait pas une utilisation efficace des ressources limitées dont nous disposons pour l'application de la loi.

Cependant, la GRC et l'ASFC étudient certaines options afin de renforcer la sécurité à la frontière, notamment la mise sur pied d'un projet pilote visant à accroître la présence policière entre les points d'entrée. Ce projet aura pour but de compléter le modèle des EIPF en ajoutant une présence policière visible au mandat de police fédérale de la GRC au Québec. Les principaux objectifs de ce projet viseront à accroître la participation de la collectivité grâce à la sensibilisation et à solliciter sa collaboration en matière de sécurité frontalière; à compléter le travail des EIPF établies; à ajouter une présence policière visible au moyen d'agents en uniforme chargés de recueillir des renseignements dans des secteurs nécessitant une présence accrue; à fournir une capacité d'intervention composée d'agents en uniforme et de véhicules portant les couleurs de la police en cas d'incident se produisant aux points d'entrée et entre ces derniers.

[Français]

Même s'il fallait effectuer d'autres consultations internes et externes avec les intervenants concernés, la proposition devrait être achevée très bientôt.

[Traduction]

Pour terminer, monsieur le président, je peux vous assurer que nous cherchons toujours des possibilités d'amélioration et que nous examinons constamment des initiatives nouvelles et innovatrices pour contrer les menaces en évolution constante. En matière de sécurité frontalière, nous ne devons jamais nous montrer satisfaits ni relâcher notre vigilance. Pour pouvoir cibler efficacement les organisations criminelles, l'application de la loi doit porter à la fois sur la frontière et s'étendre à l'intérieur du territoire.

Mr. Chair, I would like to thank this committee for inviting us here today. We would be pleased to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, Assistant Commissioner Cabana. Before we begin, I have a brief point for clarification.

On page 6, you talked about the Airport Federal Enforcement Section, AFES, and an informal unit in Ottawa. What does an informal unit have as opposed to a formal unit?

Mr. Cabana: A formal unit has dedicated resources obtained specifically for the purpose of creating a unit. The unit presently operating in Ottawa was implemented from existing resources. It could be argued that it may have a negative impact on other initiatives that we have. The decision to implement a team in Ottawa was based on intelligence in our possession that indicated an enhanced presence would be beneficial at the Ottawa airport.

The Chair: Thank you.

Senator Wallin: I have a couple of questions. Some see the border as the first line of defence, and you said you would prefer to see it as the last line of defence. I want to take you back to ensure we have the context for the border discussions regarding our relations with the U.S. post-9/11. This is where the notion of a perimeter was first raised in discussions with the government of the day on this side of the border about whether that would infringe on Canada's sovereignty, et cetera.

The perimeter security approach, by design, puts emphasis on the 49th parallel and our vast border. How did the thinking evolve from that time where we would not focus on the perimeter to how we went down this road?

Mr. Cabana: Thank you for the question, senator. The model we are promoting has not changed significantly. We recognize the importance of a balanced approach in ensuring the security of the border. Criminal organizations transiting the Canada-U.S. border are not operating at the border. They are located in major centres or in other foreign jurisdictions.

For us, the model is to try to push out the border, while keeping an emphasis on the actual line in the sand, and paying attention to and developing intelligence in the major centres and internationally to gain a sense of what is coming toward Canada.

Senator Wallin: We still have this focus because, as you noted, we cannot realistically do border patrols along the 49th parallel, for example.

Mr. Cabana: Yes.

Senator Wallin: We are trying to push those borders back internally — north-south as opposed to east-west.

Monsieur le président, j'aimerais remercier le comité de nous avoir invités ici aujourd'hui. Si vous avez des questions, nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Le président : Merci beaucoup, monsieur le commissaire adjoint Cabana. Avant de commencer, j'aimerais vous demander brièvement quelques précisions.

À la page 6, vous mentionnez la Section de l'exécution des lois fédérales dans les aéroports, la SELFA, et une sous-section non structurée qui existe à Ottawa. Qu'est-ce qu'une section non structurée par rapport à une section structurée?

M. Cabana : Une section structurée dispose de ressources qui lui ont été conférées expressément en vue de sa création. La section qui existe actuellement à Ottawa a été créée à partir des ressources existantes. On pourrait prétendre qu'elle risque d'avoir un impact négatif sur nos autres initiatives. La décision de mettre en œuvre une équipe à Ottawa s'appuie sur des renseignements que nous avons en notre possession indiquant qu'une présence accrue serait utile à l'aéroport d'Ottawa.

Le président : Merci.

Le sénateur Wallin : Certains considèrent la frontière comme la première ligne de défense, mais vous avez dit que, quant à vous, vous préféreriez la considérer comme la dernière ligne de défense. J'aimerais vous ramener en arrière, afin de replacer les discussions concernant la frontière dans le contexte de nos relations avec les États-Unis après le 11 septembre. C'est à ce moment-là que fut présentée pour la première fois la notion de périmètre au cours de discussions avec le gouvernement de l'époque aux États-Unis sur la question de savoir si ce périmètre serait une menace à la souveraineté du Canada, entre autres.

La notion de périmètre de sécurité met expressément l'accent sur le 49^e parallèle et sur notre longue frontière. Comment notre raisonnement a-t-il évolué depuis cette époque où nous ne voulions pas mettre l'accent sur le périmètre et comment nous en sommes venus à l'accepter?

M. Cabana : Merci pour votre question, madame le sénateur. Le modèle que nous préconisons n'a pas énormément changé. Nous reconnaissons l'importance d'une approche équilibrée dans le maintien de la sécurité à la frontière. Les organisations criminelles qui franchissent la frontière canado-américaine n'exercent pas leurs activités à la frontière. Elles sont implantées dans des grands centres ou à l'étranger.

Pour nous, le modèle consiste à repousser plus loin la frontière, tout en mettant l'accent sur la limite réelle et en s'efforçant de recueillir des renseignements dans les grands centres et à l'étranger afin de mieux savoir à quoi le Canada doit s'attendre.

Le sénateur Wallin : Nous maintenons cette optique, puisque, comme vous l'avez fait remarquer, nous ne pouvons pas véritablement patrouiller toute la frontière le long du 49^e parallèle, par exemple.

M. Cabana : En effet.

Le sénateur Wallin : Nous tentons de pousser ces frontières vers l'intérieur — au nord et au sud plutôt que vers l'est et l'ouest.

Mr. Cabana: We are also pushing the borders east-west. We have initiatives and resources that are deployed internationally specifically for the purpose of sharing intelligence with foreign law enforcement agencies to be able to identify the threat to our borders, whether it is the eastern or western border or the north-south border, before they reach our shores.

Senator Wallin: Canada took much of the initiative for the general smart border approach to this. Now, we are starting to talk about the Shiprider program and other programs. Again, how was the priority established? How was it envisioned in the beginning? Why have we done it in the order that we have done it?

Mr. Cabana: Actually, senator, that precedes my arrival. It is quite difficult for me to give you the history and the specific reason that certain initiatives were prioritized versus others. For example, one of the first ones to be promoted was the IBET model.

Senator Wallin: Right.

Mr. Cabana: IBET was already in existence pre-9/11. An IBET unit existed in British Columbia that was actually quite successful. The thought of the day when looking at best practices was that this was clearly identified as a best practice and, therefore, was promoted right away as a potential solution to secure our collective borders.

Senator Wallin: With the obvious security parameters about what you two gentleman can discuss today, not wanting to give away all the details of what we do to the bad guys, you have talked about an intelligence-led approach and you make the distinction between national security issues and criminal threat issues. Can you tell us how you see that?

Mr. Cabana: That is an interesting question. Potentially, there is a somewhat blurred demarcation between the two. The criminality of today might turn out to be a national security issue of tomorrow. Mr. Coons, you may respond here as well if you want, but in the context of the IBET, all interdiction that occurs at the border generates information that is shared with our national security teams. If they are in possession of any information that our criminal team might not have knowledge of, it ensures that the right evaluation and the right actions will be taken.

Senator Wallin: What about the other direction? What is the flow of information from those assessing national security to the criminal area?

Mr. Cabana: The flow of information from our national security teams to our criminal teams is somewhat limited. Again, it is on a need-to-know basis. If our initiatives or criminal teams have a role to play in the investigation of a national security issue, they are engaged and are made aware of the information. Basically, they are tasked with certain actions.

M. Cabana : Nous repoussons aussi les frontières vers l'est et l'ouest. Nous entreprenons des initiatives et nous déployons des ressources à l'étranger dans le but d'échanger des renseignements avec des organismes étrangers d'application de la loi afin d'être en mesure de reconnaître la menace qui vise nos frontières, aussi bien à l'est et à l'ouest, qu'à la frontière nord-sud, avant que cette menace ne parvienne jusqu'ici.

Le sénateur Wallin : Le Canada a joué un rôle important dans l'approche générale de la frontière intelligente. On commence maintenant à parler du programme « Shiprider » et d'autres initiatives. Là encore, comment les priorités ont-elles été établies? Quel était le concept de départ? Pourquoi avons-nous procédé dans cet ordre-là?

M. Cabana : En fait, madame le sénateur, je n'étais pas encore en poste. Il est difficile pour moi de faire la genèse du système et de vous indiquer les raisons précises qui ont amené à choisir certaines initiatives plutôt que d'autres. Par exemple, le modèle des EIPF fut un des premiers à être privilégiés.

Le sénateur Wallin : En effet.

M. Cabana : Le modèle EIPF était en place avant le 11 septembre. Il y avait, en Colombie-Britannique, une section EIPF qui donnait d'assez bons résultats. À l'époque, c'était considéré comme une excellente pratique et ce modèle fut adopté immédiatement comme un moyen potentiel de protéger nos frontières communes.

Le sénateur Wallin : Sans aller au-delà des paramètres de sécurité évidents relatifs à ce dont vous pouvez tous les deux parler aujourd'hui sans révéler tous les détails du traitement que nous réservons aux contrevenants, vous avez parlé d'une approche axée sur le renseignement et vous faites la distinction entre les questions de sécurité nationale et les menaces criminelles. Pouvez-vous nous expliquer votre point de vue à ce sujet?

M. Cabana : C'est une question intéressante. La démarcation entre les deux est peut-être un peu floue. La criminalité d'aujourd'hui sera peut-être une menace à la sécurité nationale demain. Monsieur Coons, vous pouvez répondre vous aussi, si vous le voulez, mais dans le contexte des EIPF, toutes les interceptions à la frontière nous permettent de produire des renseignements que nous partageons avec nos équipes chargées de la sécurité nationale. Si ces équipes possèdent des informations qu'ignore notre équipe chargée d'intercepter les criminels, elles nous permettent d'effectuer la bonne évaluation et de prendre les mesures appropriées.

Le sénateur Wallin : Et dans l'autre sens? Quelles sont les informations transmises par les équipes de la sécurité nationale à celles qui s'occupent des activités criminelles?

M. Cabana : Le flux d'information entre nos équipes chargées de la sécurité nationale et celles qui œuvrent dans le secteur des activités criminelles est quelque peu limité. Là encore, tout repose sur le principe de connaissance sélective. Si nos initiatives ou nos équipes de lutte contre les activités criminelles ont un rôle à jouer dans l'enquête sur une question de sécurité nationale, elles sont mobilisées et nous leur transmettons les renseignements. Essentiellement, on leur confie certaines actions.

Senator Wallin: Is it up to the people involved to make that assessment?

Mr. Cabana: Absolutely. It is on a case-by-case basis.

Senator Wallin: I will leave it at that unless you have something to add, Mr. Coons.

Warren Coons, Director of the Integrated Border Enforcement Team (IBET), Royal Canadian Mounted Police: No, I simply echo the comments of Assistant Commissioner Cabana. National security information within the IBET world is essentially a one-way transfer of information. It is for all the right reasons to ensure that the national security issues of our country are respected. The trained investigators in the best position to investigate national security matters are tasked with that. If the information needs to flow down to other investigators within the organization, then we will know about it. We do not expect any interaction between the two from the national security sections.

Senator Wallin: Thank you.

[Translation]

Senator Nolin: Thank you for coming here this afternoon to take part in our proceedings. Assistant Commissioner Cabana, I would like to delve further with you into the role of the RCMP in ensuring the security of the Canada-U.S. border in Quebec. I would like us to go back in time to help those tuning in to understand the services you described in your opening remarks and the ones that were provided in years past, before the new system was implemented.

To further people's understanding, can you tell us how many Canada-US border crossings there are in Quebec?

Mr. Cabana: I really could not tell what the number is for Quebec.

Senator Nolin: Can you give us some idea? Are there over 100 of them? Are there fewer than 500 crossings?

Mr. Cabana: Fewer than 100.

Senator Nolin: How did it work in years past? Were many Quebec detachments responsible, among other things, for manning these border crossings?

Mr. Cabana: Some of the detachments that were in place at the time are still there. I would imagine that you are referring to those that have been shut down.

Senator Nolin: The communities affected by this decision are quite concerned.

Mr. Cabana: This was indeed a controversial decision, senator. Prior to this decision, the work done by our police officers in these detachments was largely "reactive." They responded to incidents at the border. Their investigative capability was minimal, simply because of the size of the detachments. There were very few investigators, maybe two or three in some detachments, which

Le sénateur Wallin : Est-ce aux personnes concernées d'effectuer l'évaluation?

M. Cabana : Absolument. Tout se fait au cas par cas.

Le sénateur Wallin : Je vais m'arrêter là, à moins que vous ayez quelque chose à ajouter, monsieur Coons.

Warren Coons, directeur, Programme des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF), Gendarmerie royale du Canada : Non, je vais me contenter de faire écho aux commentaires du commissaire adjoint Cabana. Les renseignements concernant la sécurité nationale recueillis par les EIPF se prêtent essentiellement à un transfert dans un seul sens. L'objectif visé est de répondre aux besoins de notre pays en matière de sécurité nationale. C'est la tâche qui incombe aux enquêteurs spécialisés qui sont les mieux placés pour se pencher sur les questions de sécurité nationale. S'il est nécessaire de transmettre certains renseignements à d'autres enquêteurs au sein de l'organisation, nous en sommes avisés. Nous ne prévoyons pas d'interaction entre les deux à partir des sections chargées de la sécurité nationale.

Le sénateur Wallin : Merci.

[Français]

Le sénateur Nolin : Merci de vous être déplacés cet après-midi pour participer à nos travaux. Monsieur le commissaire adjoint Cabana, je voudrais explorer avec vous le service de la GRC en ce qui concerne la sécurité de la frontière canado-américaine au Québec. J'aimerais qu'on recule assez loin dans le temps pour être capable de faire comprendre aux gens qui nous écoutent les services décrits dans vos remarques, par comparaison avec le service qu'il y avait avant que cela s'installe.

Afin qu'on comprenne bien, combien y a-t-il de passages routiers entre le Canada et les États-Unis au Québec?

M. Cabana : Au Québec, je ne pourrais pas vous dire.

Le sénateur Nolin : Une idée de grandeur? Plus de 100? Moins de 500?

M. Cabana : Moins que 100.

Le sénateur Nolin : Comment cela fonctionnait-il auparavant? Il y avait plusieurs détachements au Québec qui avaient la responsabilité, entre autres, de couvrir ces passages routiers?

M. Cabana : Pour ce qui est des détachements qui étaient en place, certains sont encore en place; j'imagine que vous faites référence à ceux qui ont été fermés.

Le sénateur Nolin : Cela a soulevé beaucoup de préoccupations dans communautés touchées par cela.

M. Cabana : Effectivement, sénateur, c'est une décision qui a soulevé beaucoup de controverse. Avant que cette décision soit prise, le travail de nos policiers dans ces détachements était en grande partie du travail « réactif ». Il s'agissait de répondre aux incidents à la frontière. Leur capacité d'enquête était minime, simplement du fait de la grosseur des détachements. Il y avait un

really did not allow them to investigate organized crime. As I indicated in my opening remarks, organized crime poses the biggest threat at this time to our border security.

In either 2002 or 2003, the RCMP did a study in which it examined how staff was assigned in order to achieve the best possible results. A similar exercise was conducted in Ontario in the mid 1990s. It is conducted regularly to ensure that staff is assigned to the right locations.

The finding at the time was that staff levels in these small detachments precluded any possibility of their being proactive.

Senator Nolin: How many officers were assigned at the time to these various detachments?

Mr. Cabana: If memory serves me well, there were 42 investigators or person-years, because I am not certain that all of the officers were investigators. Some of these staff could have been support workers. In total, there were 42 people assigned to these detachments. We came to the realization that in order to be proactive and to tackle organized crime at the right level, we need to build capacity. For that reason, we made the decision to reassign some of these officers to other detachments to increase capacity.

The decision was also made to open the Stanstead detachment, based on information that showed the Stanstead region was in need of more attention. This detachment has the capability to conduct large-scale investigations. What I call a detachment is in fact an IBET, or Integrated Border Enforcement Team.

Senator Nolin: Going back to your earlier explanation, this is a type of detachment that works with similar teams, but on the other side of the border. Is that correct?

Mr. Cabana: Absolutely, that is the nature of the IBET teams.

Senator Nolin: So then, if I understand correctly, in order to improve the efficiency of RCMP services in Quebec, you concluded that it was important to target organized crime and maybe pull out of other, more “reactive” activities, to use your expression. Correct?

Let me rephrase the question in a more concise way. Are you concerned about persons illegally crossing into Canada at a border point without stopping?

Mr. Cabana: Are you referring to the type of incidents that are occurring these days?

Senator Nolin: I was getting to that. I would imagine that you have sophisticated equipment to support the work of the Americans. Is that correct?

très petit nombre d'enquêteurs, deux ou trois dans certains détachements, ce qui ne leur donnait pas réellement la capacité d'enquêter sur le crime organisé. Je le mentionne dans mes commentaires de début de séance, le crime organisé est la plus grande menace présentement au niveau de la frontière.

Une étude a été mise en place en 2002 ou 2003, dans laquelle GRC a regardé les effectifs qu'elle avait pour s'assurer qu'ils étaient déployés de façon à obtenir les meilleurs résultats possible. C'est exercice qui est courant, qui a été fait au milieu des années 1990, par exemple, dans la province de l'Ontario. C'est quelque chose qu'on fait couramment, juste pour s'assurer qu'on est déployé aux bons endroits.

La réalisation à ce moment-là était que l'effectif qu'on avait dans ces petits détachements ne donnait pas la capacité d'être proactif.

Le sénateur Nolin : On parle de combien d'agents, à ce moment-là, répartis dans ces postes?

M. Cabana : Il y avait un total, si je me souviens bien, de 42 enquêteurs ou années-personnes, car je ne suis pas sûr que c'étaient tous des enquêteurs. Certains, parmi ce personnel, étaient potentiellement aussi du personnel de soutien. Il y avait 42 personnes affectées par cela. On a réalisé que si on devait devenir proactif et attaquer le crime organisé au bon niveau, on avait besoin de se construire une certaine capacité, d'où la décision de redéployer certains de ces agents à d'autres détachements pour augmenter cette capacité.

Aussi, basée sur le renseignement qu'on avait, une décision a été prise d'ouvrir un détachement, je m'en souviens, le détachement de Stanstead; nos renseignements indiquaient que la région de Stanstead était une région qui aurait besoin de plus d'attention. Ce détachement a la capacité de mener des enquêtes de grande envergure. Ce à quoi je réfère comme à un détachement est en réalité une EIPF, une équipe intégrée de la police des frontières.

Le sénateur Nolin : Pour reprendre votre explication du début, c'est un détachement qui s'arrime à des forces similaires, mais de l'autre côté de la frontière, n'est-ce pas?

M. Cabana : Absolument, ce qui correspond au concept des EIPF.

Le sénateur Nolin : Donc, si je comprends bien, dans le but de rendre plus efficiente votre force de service au Québec, vous en êtes venus à la conclusion qu'il était important pour vous de cibler les activités du crime organisé et de, peut-être, délaissier d'autres activités qui étaient plus « réactives », pour employer votre expression?

Je vais poser ma question de façon plus précise. Le cas d'une personne qui, de façon illégale, traverse un poste routier sans s'arrêter vous préoccupe-t-il?

M. Cabana : Parle-t-on d'un tel incident se produisant de nos jours?

Le sénateur Nolin : J'arrivais justement à cette question. J'imagine que vous disposez aujourd'hui d'équipement sophistiqué pour être en mesure d'appuyer les Américains?

Mr. Cabana: Indeed we do.

Senator Nolin: U.S. television described in great detail the tools US authorities have at their disposal to guard our border. Would it be correct to assume that we have the same tools at our disposal?

Mr. Cabana: We have comparable tools.

Senator Nolin: So then, you would be informed if an automobile goes through a border post without stopping.

Mr. Cabana: I cannot say that we would be informed every single time it happened, but most of the time, that information will be conveyed to us.

Senator Nolin: I read in a report that is undoubtedly confidential that 200 people once crossed the border illegally at the Coaticook post in a single day. In cases like this, is your response reactive? In other words, do you react when a situation is brought to your attention?

Mr. Cabana: If you are referring to the Coaticook border point, it is manned by CBSA employees. If we are contacted by the agency, we will. . .

Senator Nolin: Are you referring to the Canada Border Services Agency?

Mr. Cabana: Yes.

Senator Nolin: That is responsible for customs?

Mr. Cabana: Exactly. We will respond if they call us for assistance. We work in partnership with a number of agencies. An agency other than the RCMP could respond to the situation.

Senator Nolin: About five years ago, Parliament authorized the RCMP to create 600 positions to improve the service's efficiency. However, we see that the objective of creating 600 new positions has not been met fully and that the RCMP has not used all of the funds allocated for that purpose.

Did you in fact use these funds to pay recruits an allowance? After all, this is a fairly recent development.

Mr. Cabana: Providing financial support to recruits?

Senator Nolin: Paying recruits an allowance.

Mr. Cabana: The government has indeed authorized the payment of an allowance to recruits currently attending our training facility

Senator Nolin: And it is only in the past five years that you have been able to hire and train new agents to staff border posts, among other things. Correct?

Mr. Cabana: Yes. Using the funds to pay recruits an allowance is a relatively recent decision. Authorization to use the funds for this purpose was given only a year ago. In the past, infrastructures need to be put in place to increase our recruitment and training capacity. The process took a certain amount of time.

M. Cabana : Effectivement.

Le sénateur Nolin : La télévision américaine nous décrit, avec beaucoup de détails, les outils dont disposent les autorités américaines pour couvrir notre frontière. Je présume que nous disposons des mêmes outils?

M. Cabana : Nous disposons d'outils comparables.

Le sénateur Nolin : Vous êtes donc informé si une automobile franchit un poste frontalier sans s'arrêter?

M. Cabana : Je ne peux pas dire qu'on le saura à chaque occasion. Toutefois, la plupart du temps, nous aurons l'information.

Le sénateur Nolin : J'ai lu dans un rapport, sûrement confidentiel, qu'au poste de Coaticook il s'est déjà produit 200 entrées illégales en une journée. Dans de tels cas, agissez-vous de façon réactive, ou un phénomène attire votre attention et vous devez réagir?

M. Cabana : Si on fait référence au port d'entrée de Coaticook, la responsabilité est celle de l'ASFC. Si nous sommes contactés par l'ASFC, nous aurons une...

Le sénateur Nolin : Vous faites référence aux services frontaliers?

M. Cabana : Aux services frontaliers.

Le sénateur Nolin : Des douanes?

M. Cabana : Exactement. On répondra alors à leur appel. Nous travaillons en partenariat avec plusieurs agences. La réponse pourra venir d'une agence autre que la GRC.

Le sénateur Nolin : Il y a environ cinq ans, le Parlement a autorisé la GRC à créer environ 600 postes afin de la rendre plus efficace. Toutefois, nous constatons que cet objectif ne s'est pas tout à fait réalisé et la GRC n'a pas utilisé toutes ces sommes qui lui avaient été confiées.

Ai-je raison de croire que vous avez utilisé cet argent, entre autres, sous forme de solde aux recrues? Cet appui financier aux recrues est quand même assez récent.

M. Cabana : L'appui financier?

Le sénateur Nolin : Le fait de donner une solde.

M. Cabana : Oui, la solde aux recrues, aux cadets qui sont présentement à notre centre d'entraînement est accordée avec l'autorisation du gouvernement.

Le sénateur Nolin : Ce n'est que depuis cinq ans que vous avez l'autorisation d'engager et de former de nouveaux agents dans le but, entre autres, de les affecter aux postes frontaliers?

M. Cabana : Oui, l'utilisation de fonds utilisés pour verser une solde aux recrues est une initiative nouvelle. L'autorisation a été obtenue il n'y a même pas un an. Par le passé, certaines infrastructures devaient être mises en place dans le but d'augmenter notre capacité de recrutement et de formation. Ce processus prenait une certaine période de temps.

Senator Nolin: Quebec has lost 42 positions. Can you claim that we have more efficient service today?

Mr. Cabana: I would like to make a small correction. I worked at C Division in Quebec for three years.

Senator Nolin: That is why I am putting these questions to you.

Mr. Cabana: These 42 positions were not lost, but reassigned within the division in the province. As I see it, Quebec benefitted because the move enhanced our ability to fight organized crime.

[English]

The Chair: For clarity on this point, it was in the first budget of this government; it was 500 person years or the equivalent. Of those, 360 went to the RCMP, and the others went to the Department of Justice Canada and to Public Safety Canada to be officials.

Senator Nolin: My question goes a little further back. It did not start only with this government. The previous government also introduced, through budgets, more money for the RCMP to hire more people.

The Chair: They spent a lot of time cutting.

Senator Nolin: That is why I am asking the question of those who know.

Senator Munson: I have a supplementary. Do you have enough personnel to do your job?

Mr. Cabana: I doubt very much that anyone representing a federal agency would appear before a committee and say that they have enough resources. Of course, we could use additional resources to allow us to better do our work or implement new initiatives. I can tell you that the resources that we have at this time are deployed to the best of our ability.

Senator Mitchell: I am interested in the CBSA arming initiative. I know the RCMP has played a role in the training process. Could you give us an update on that process, commissioner, where it stands and what kind of pressure it is putting on RCMP resources, if any?

Mr. Cabana: Unfortunately, senator, my knowledge of the rollout of the arming initiative for CBSA is somewhat limited. The question is probably best directed to CBSA officials.

In terms of pressure it has created on the RCMP, I would say that it has been minimal. Individuals within our organization were identified specifically to provide a certain level of training through a trainer-to-trainer approach so that CBSA employees would develop their own expertise.

Le sénateur Nolin : Le Québec, pour sa part, a perdu 42 postes. Pouvez-vous affirmer que nous avons aujourd'hui un service plus efficace?

M. Cabana : Si vous me le permettez, j'aimerais apporter une petite correction. J'ai travaillé à la division C, au Québec, pendant trois ans.

Le sénateur Nolin : C'est pourquoi je vous pose ces questions.

M. Cabana : Ces 42 postes n'ont pas été perdus, mais redéployés au sein de la division dans la province. À mon avis, le Québec y a trouvé son compte en augmentant sa capacité de lutter contre le crime organisé.

[Traduction]

Le président : À titre de précision, c'était dans le premier budget du gouvernement actuel. Il s'agissait de 500 années-personnes ou l'équivalent. Parmi celles-ci, 360 ont été attribuées à la GRC et les autres au ministère de la Justice et à Sécurité publique Canada pour des postes de fonctionnaires.

Le sénateur Nolin : Ma question remonte un peu plus loin. Cela n'a pas commencé seulement avec le gouvernement actuel. Le gouvernement antérieur avait attribué, dans ses budgets, plus d'argent à la GRC pour le recrutement.

Le président : Ils ont passé beaucoup de temps à faire des coupures.

Le sénateur Nolin : C'est pourquoi je pose la question à des gens qui sont au courant.

Le sénateur Munson : J'ai une question supplémentaire. Votre personnel est-il suffisant pour accomplir votre mission?

M. Cabana : Je doute énormément qu'un représentant d'un organisme fédéral soit prêt à affirmer, au cours de sa comparution en comité, que son organisme dispose de ressources suffisantes. C'est sûr que nous pourrions utiliser des ressources supplémentaires pour mieux faire notre travail ou pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives. Je peux vous dire que nous déployons de la manière la plus efficace possible les ressources dont nous disposons actuellement.

Le sénateur Mitchell : Je suis intéressé par l'initiative visant à équiper d'armes les agents de l'ASFC. Je sais que la GRC a joué un rôle dans le processus de formation. Pourriez-vous, monsieur le commissaire, faire le point sur ce processus en nous décrivant la situation et en nous expliquant les répercussions qu'il a sur les ressources de la GRC, le cas échéant?

M. Cabana : Malheureusement, sénateur, je n'ai pas beaucoup d'informations sur la mise en œuvre de l'initiative d'armement de l'ASFC. Il serait sans doute préférable de poser la question aux représentants de l'ASFC.

Quant à l'impact que ce processus a pu avoir sur la GRC, je crois pouvoir dire qu'il a été minime. Nous avons repéré au sein de notre organisation un certain nombre de personnes qui pourraient offrir une instruction de formateur à formateur, afin que les agents de l'ASFC puissent développer leurs propres compétences.

Senator Mitchell: Would you have a particularly intimate knowledge of the Akwesasne issue, with the protest there against CBSA officers wearing firearms?

Mr. Cabana: I probably have the same knowledge as the rest of the room here.

Senator Mitchell: That was really the focus of my interest. Thank you very much.

Senator Manning: I have a couple of questions on the marine import security program established, I believe, in 2004. My understanding is that we have marine security operation centres in Halifax, Nova Scotia, and British Columbia, which are more or less led by the Department of National Defence, and an interim one in Niagara, Ontario, led by the RCMP.

Can you give us information on the effectiveness of those centres since 2004 — close to five years now — and how they have given more legitimacy to your operations of protecting our borders? Can you tell us about the role they are playing and compare what you had before to what you have now?

Mr. Cabana: In the relatively short time frame that these centres have been in existence they have played a significant role in a number of incidents that have occurred on the East Coast. I can think of one on the Great Lakes. Like with any new initiative, agencies may not have a long history of working together. When initiatives are implemented, there are growing pains and delays.

I realize that the time frame that has elapsed since the inception of the initiative might seem like a long time. I know that all agencies involved in the MSOC initiative would have liked the initiative to progress a little faster. However, many issues need to be looked at in terms of coordination and information sharing. Despite that, I believe that it was last year, with the seal hunt, where the MSOC on the East Coast and in Halifax played a significant role in monitoring and providing law enforcement as well as the Coast Guard with domain awareness in terms of where some of the protesters were located.

Similarly, for some of the interdictions — that is, the importation of narcotics that have taken place — the centre was able to provide real-time domain awareness in terms of progression. Their capabilities are quite significant. However, concepts of operations still need to be finalized and developed. It is like anything that is new; it takes time.

Mr. Coons: In terms of its effectiveness, it buys readiness as well. That is something that we cannot underestimate. When incidents arise, it is there — not that there have necessarily been great volumes of incidents in which it has participated, but it is an important tool that provides us that domain awareness in the

Le sénateur Mitchell : Avez-vous une bonne connaissance de la situation à Akwesasne où des manifestants protestent contre le port d'armes à feu par les agents de l'ASFC?

M. Cabana : Je n'en sais probablement pas plus que les autres personnes qui se trouvent ici.

Le sénateur Mitchell : C'était vraiment la question qui m'intéressait. Je vous remercie.

Le sénateur Manning : J'aimerais vous poser quelques questions sur le programme de sécurité des importations maritimes établi, il me semble, en 2004. Je crois que nous avons des centres d'opérations de la sécurité maritime à Halifax, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique placés plus ou moins sous la direction du ministère de la Défense nationale, et un autre centre provisoire à Niagara, en Ontario, dirigé par la GRC.

Pouvez-vous nous donner des renseignements sur l'efficacité de ces centres depuis 2004 — depuis maintenant près de cinq ans — et de quelle manière ils ont augmenté la pertinence de vos opérations de protection de nos frontières? Pouvez-vous nous parler du rôle qu'ils jouent et comparer ce que vous aviez auparavant à ce que vous avez maintenant?

M. Cabana : Bien qu'ils n'existent que depuis relativement peu de temps, ces centres ont joué un rôle important dans un certain nombre d'incidents qui se sont produits sur la côte est. Je pense qu'il y en a eu un autre dans la région des Grands Lacs. Les organismes qui se lancent dans de nouvelles initiatives n'ont pas toujours eu l'habitude de collaborer entre eux. Le lancement des initiatives est souvent associé à des difficultés de mise en œuvre et des retards.

Je comprends que le temps qui s'est écoulé depuis le début de l'initiative puisse paraître long. Je sais que tous les organismes concernés par l'initiative COSM auraient aimé voir des progrès plus rapides. Cependant, il y a beaucoup de points à régler en matière de coordination et de partage de l'information. Malgré cela, je crois que le COSM de la côte Est et à Halifax a grandement contribué, l'an dernier, à l'époque de la chasse aux phoques, à la surveillance et aux activités d'application de la loi en collaboration avec la Garde côtière qui avait une bonne connaissance du domaine, afin de localiser les protestataires.

De même, dans le cas de certaines activités interdites — en l'occurrence l'importation de narcotics — le centre a été en mesure de fournir en temps réel des renseignements sur la progression des activités. Ses capacités sont assez importantes. Cependant, les concepts des opérations restent encore à finaliser et à développer. C'est comme cela avec tout ce qui est nouveau; la mise en place prend du temps.

M. Coons : Son efficacité tient également à sa disponibilité opérationnelle. C'est quelque chose qu'on ne peut pas sous-estimer. En cas d'incident, le centre est prêt — il n'a pas nécessairement participé à une grande quantité d'incidents, mais c'est un outil important qui nous fournit des connaissances dans

marine environment. It is critical. I do not think it is best measured by the number of incidents, but rather by the picture that it provides law enforcement.

Senator Manning: Regarding some of the issues that you have spoken about, I understand that the following departments and agencies are involved: Canada Border Services Agency; the Coast Guard; the Department of Fisheries and Oceans; the Department of National Defence; the Department of Transport; and the RCMP. The coming together of all those federal agencies to work on a uniform basis is commendable, although I realize there are always growing pains with something of that nature. What are the issues around that? Are these offices operating to full capacity now, with cooperation from the different agencies?

Mr. Cabana: Of the coastal centres, the Department of National Defence would probably be best positioned to speak to today's reality regarding ramp-up and whether or not they are fully staffed. In terms of the Great Lakes — the interim one that is located in Niagara — additional resources were provided late last fall, if I remember correctly.

The integration with all the partners is there. We have representation from all partners except one. Everyone is there full time. For the RCMP, four people were assigned last fall, but they have not been completely staffed yet. In the interim form, the centre is fully operational.

Senator Manning: Maybe you cannot answer this question, but I will ask it anyway. Why would the offices on the East Coast and the West Coast be led by the Department of National Defence and the interim one in the Niagara region be led by the RCMP? Why is there a difference there?

Mr. Cabana: It was a policy decision that was made based on the roles of the different agencies. There is a difference between the function of the coastal MSOCs and the Great Lakes MSOCs. The Great Lakes MSOCs look more at criminality domestically, which is not a DND function or role.

Senator Manning: Newfoundland and Labrador, where I am from, had one of the largest drug seizures in Eastern Canada. It happened in Ireland's Eye. As you may know, we have in excess of 700 abandoned communities from the settlement days that are open to drug smugglers. Why would there not be an office in Newfoundland and Labrador for that?

Mr. Cabana: An MSOC office?

Senator Manning: Yes.

Mr. Cabana: Again, that question probably would be best directed to officials from the Department of National Defence. The capacity and the infrastructure were already in place in Halifax, through DND. The reach of the MSOC in Halifax covers Newfoundland and Labrador.

le domaine maritime. C'est un outil indispensable. Je ne pense pas que le nombre d'incidents soit le meilleur moyen de mesurer son utilité, il faut plutôt tenir compte de l'état de la situation qu'il fournit aux agents d'application de la loi.

Le sénateur Manning : Je crois que les ministères et organismes suivants prennent part à certaines des activités que vous avez évoquées : l'Agence des services frontaliers du Canada, la Garde côtière, le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de la Défense nationale, le ministère des Transports et la GRC. On ne peut que féliciter tous ces organismes fédéraux de conjuguer leurs efforts afin d'agir de manière concertée, même si je peux comprendre que de telles entreprises nécessitent toujours certains ajustements. Quels sont les problèmes dans ce domaine? Ces services fonctionnent-ils maintenant à pleine capacité, avec la collaboration des différents organismes?

M. Cabana : Le ministère de la Défense nationale serait probablement le mieux placé pour parler de la situation actuelle des centres côtiers et préciser s'ils disposent d'effectifs complets. Si je me souviens bien, des ressources supplémentaires ont été accordées à la fin de l'automne dernier au centre des Grands Lacs — le centre provisoire situé à Niagara.

C'est un exemple d'intégration avec l'ensemble de nos partenaires. Tous nos partenaires sont représentés, à l'exception de l'un d'entre eux. Ils sont tous présents à temps plein. La GRC a délégué quatre personnes l'automne dernier, mais les effectifs ne sont pas encore complets. Dans sa forme provisoire, le centre est totalement opérationnel.

Le sénateur Manning : Vous ne pourrez peut-être pas répondre à cette question, mais je vais la poser quand même. Pourquoi les bureaux des côtes est et ouest sont-ils dirigés par le ministre de la Défense nationale, alors que le bureau provisoire de la région de Niagara est dirigé par la GRC? Comment expliquez-vous cette différence?

M. Cabana : C'est le résultat d'une décision stratégique prise en fonction des rôles des différents organismes. Les fonctions des COSM côtiers diffèrent de celles des COSM des Grands Lacs. Ces derniers s'intéressent plutôt à la criminalité intérieure, alors que cela ne relève pas des fonctions ou des rôles du MDN.

Le sénateur Manning : Je suis de Terre-Neuve-et-Labrador, une province qui a été le théâtre d'une des plus importantes saisies de drogue de l'Est du Canada. Cela s'est passé à Ireland's Eye. Comme vous le savez peut-être, il y a plus de 700 villages abandonnés qui datent de l'époque de la colonie et que les trafiquants de drogue utilisent pour leurs activités. Pourquoi ne pas créer un bureau à Terre-Neuve-et-Labrador pour faire face à cette situation?

M. Cabana : Un bureau COSM?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Cabana : Encore une fois, les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale seraient sans doute mieux à même de répondre à cette question. La capacité et l'infrastructure existaient déjà à Halifax, grâce au MDN. Le rayonnement du COSM de Halifax s'étend jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador.

The Chair: If I could follow up on Senator Manning's questions, ATHENA and TRINITY are the MSOCs on each coast. Are you looking at Niagara or at Burlington?

Mr. Cabana: Niagara.

The Chair: Would it create a real-time Maritime picture? Is that the objective on the Great Lakes? If so, for how many of the Great Lakes would it have a picture?

Mr. Cabana: The main awareness picture will still be dependent on Halifax. I believe it still will be dependent on Halifax.

In terms of the actual domain awareness, the information coming from Halifax will not provide us with a full picture, as you know, especially for the smaller vessels that may be transiting through the Great Lakes. Infrastructure and technology are being deployed to provide that picture.

The Chair: The situation in Halifax is that they are dependent on provincial airways, which provide them with coverage a day late. They have radar available and they have tested different frequency radar that is not functioning very well; it is not a very clear picture.

Mr. Cabana: No.

The Chair: The biggest hurdle is the lack of GPS transponders. The current requirement is only for those vessels of 200 tonnes and over.

Mr. Cabana: Absolutely.

The Chair: Do you see that being lowered? This committee is on record as favouring a one-tonne requirement for GPS transponders. We do not think you will have a picture until vessels that size have GPS transponders on them.

Mr. Cabana: I would tend to agree with you. That goes to my comment that the picture we have is not a complete picture.

The Chair: We get reports back from the Toronto Police Service, for example. When they had radar up and functioning, they would see boats crossing from Oshawa to Pickering at 2 a.m., and they assumed it was not for some inexpensive shopping, or vessels going out from Oakville to meet ships in the middle of the Great Lakes, and they assumed it was not a pizza pickup.

What do you have in the MSOC that will prevent that from happening?

Mr. Cabana: We do not have anything presently in the MSOC that will prevent those things from happening. What we are implementing is technology that will be able to inform us when it is happening so that we can take appropriate action with our partners to be able to respond.

Le président : Permettez-moi de poursuivre dans la même ligne que le sénateur Manning. ATHENA et TRINITY sont les COSM situés sur chaque côte. Est-ce que vous envisagez Niagara ou Burlington?

M. Cabana : Niagara.

Le président : Est-ce que cela permettrait de créer un ensemble de connaissances maritimes en temps réel? Est-ce l'objectif du centre des Grands Lacs? Si c'est le cas, l'ensemble de connaissances porterait sur combien de Grands Lacs?

M. Cabana : L'ensemble principal de connaissances dépendrait toujours d'Halifax. Je pense qu'il sera toujours tributaire d'Halifax.

Les informations en provenance d'Halifax ne nous permettront pas de constituer un portrait complet du domaine en particulier, comme vous le savez, pour les petits navires qui peuvent emprunter les Grands Lacs. On met actuellement en œuvre l'infrastructure et la technologie nécessaires pour obtenir cet ensemble de connaissances.

Le président : Le problème à Halifax, c'est que le centre est tributaire des services aériens provinciaux qui leur fournissent les données avec un jour de décalage. Ils disposent de radars et ils ont fait l'essai de différentes fréquences radar, mais les résultats ne sont pas très concluants; le portrait de la situation n'est pas très clair.

M. Cabana : Non

Le président : Le plus gros problème, c'est l'absence de transpondeurs GPS. Les exigences actuelles concernent seulement les navires de 200 tonnes et plus.

M. Cabana : Absolument.

Le président : Pensez-vous que l'on pourrait baisser cette limite? Le comité a pris position en faveur de l'obligation d'installer des transpondeurs GPS sur les navires d'une tonne et plus. Nous pensons qu'il sera impossible de constituer un ensemble de connaissances tant que les navires de cette dimension ne seront pas équipés de transpondeurs GPS.

M. Cabana : J'aurais tendance à être d'accord avec vous. C'est ce qui me fait dire que l'ensemble de connaissances dont nous disposons n'est pas complet.

Le président : Par exemple, le Service de police de Toronto nous envoie des rapports. Lorsque son radar était opérationnel, il avait détecté la présence de bateaux traversant d'Oshawa à Pickering vers deux heures du matin. À cette heure-là, ce n'était sans doute pas pour aller acheter des marchandises à meilleur prix. On a observé également des bateaux qui quittaient Oakville pour aller à la rencontre de navires au milieu des Grands Lacs. Ce n'était sans doute pas pour acheter des pizzas.

Qu'est-ce que peut faire le COSM pour lutter contre ces activités?

M. Cabana : Actuellement, le COSM n'offre absolument rien qui puisse permettre d'éliminer de telles activités. Nous mettons en place une technologie qui nous permettra d'être informés de telles activités afin que nous puissions prendre les mesures appropriées, de concert avec nos partenaires, pour réagir à ces activités.

Presently, we have a limited capacity. That is why we are deploying more technology.

The Chair: You said “limited capacity.” My head shot up when you said that you had only four positions assigned to the MSOC for 24/7 operation and you did not have the four filled. You cannot keep someone there 24/7 with only four people unless you will be working extraordinary shifts and no holidays or sick days. How will you manage that?

Mr. Cabana: The four resources are four new resources that were assigned last fall.

The Chair: How many will you have in total, then?

Mr. Cabana: Superintendent Coons will check. I believe we have a total of 15 resources.

The Chair: While he is checking on the numbers, could you tell us this: Do you anticipate using chartered aircraft such as they have on the East Coast where provincial airways fly over? Do you anticipate using unmanned aerial vehicles, UAVs, to provide for coverage as the Americans have in the prairies? How will you find the anomalies on the Great Lakes, and what sort of equipment will you use?

Mr. Cabana: All of those things and others. As I said, the model that we promote is an integrated, multi-layered model. We cannot lose sight of the existence of other initiatives that are in place. The Toronto Police Service, as you pointed out, is very active, especially in the Toronto area and the port. We have the Marine Security Enforcement Teams, MSETs, which patrol some of the Great Lakes. The information that is collected by all of those different entities, plus the technology, eventually will give us a much better picture of the traffic and what is occurring on the Great Lakes.

Will we ever have a complete picture, 100 per cent? It depends how good the technology is, but I doubt it.

The Chair: How will you deal with the seasonality? The number of boats on Lake Ontario, for example, goes up by a factor of 100 in the summertime. Your demand will be very irregular. How will you address that?

Mr. Cabana: In terms of resourcing, once fully implemented, the MSOC will be operating 24/7. Whether there is a high volume of traffic or a low volume of traffic, they will be there. They are not expected to respond to any incident. The challenge will come more on the response side.

Actuellement, notre capacité est limitée. C’est la raison pour laquelle nous augmentons nos capacités technologiques.

Le président : Vous parlez de « capacité limitée ». J’ai réagi vivement lorsque vous avez dit que vous disposez seulement de quatre postes pour assurer le fonctionnement du COSM 24 heures par jour et sept jours sur sept et que ces quatre postes n’étaient même pas tous pourvus. Il est impossible d’assurer le fonctionnement continu avec seulement quatre personnes, à moins de les faire travailler pendant de longues heures, sans vacances, ni congés de maladie. Comment allez-vous vous y prendre?

M. Cabana : Ces quatre personnes sont quatre nouveaux employés qui nous ont été attribués l’automne dernier.

Le président : Quels sont les effectifs dont vous disposez donc au total?

M. Cabana : Le surintendant Coons va vérifier. Je crois que nos effectifs comptent au total 15 personnes.

Le président : Pendant qu’il vérifie, pouvez-vous répondre aux questions suivantes : Avez-vous l’intention de nolisier des aéronefs, comme cela se fait sur la côte Est où l’on fait appel aux services aériens provinciaux? Envisagez-vous d’utiliser des véhicules aériens télépilotés, pour des missions de surveillance, comme les Américains le font dans les Prairies? Quel type de matériel allez-vous utiliser pour détecter les situations anormales dans les Grands Lacs?

M. Cabana : Nous allons faire appel à toutes ces possibilités et à beaucoup d’autres. Comme je l’ai dit, nous mettons de l’avant un modèle intégré et multicouche. Il nous est impossible de ne pas tenir compte des autres initiatives existantes. Comme vous l’avez signalé, le Service de police de Toronto est très actif, en particulier dans la région et le port de Toronto. Les Équipes de la sûreté maritime, les ESM font des patrouilles dans certains des Grands Lacs. Les renseignements recueillis par tous ces différents organismes, plus la technologie, nous permettront finalement de dresser un meilleur portrait des activités qui se déroulent dans les Grands Lacs.

Est-ce que cela nous permettra d’obtenir un ensemble de connaissances complet à 100 p. 100? Tout dépendra de la technologie, mais j’en doute.

Le président : Comment allez-vous tenir compte des caractéristiques saisonnières? Par exemple, les embarcations qui naviguent sur le lac Ontario sont 100 fois plus nombreuses en été. Votre demande est très irrégulière. Comment allez-vous en tenir compte?

M. Cabana : Une fois que la mise en œuvre sera totalement terminée, le COSM fonctionnera 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Nos équipes de surveillance seront en place, quelle que soit l’intensité des activités. Elles ne sont pas censées intervenir en cas d’incidents. C’est plutôt du côté de l’intervention que les problèmes vont se poser.

The Chair: I thought the challenge would come on identifying the anomalies. If you suddenly have 1,000 vessels out and you have to separate the sheep from the goats, you will need people at the MSOC saying, “No, that vessel should be here, and this vessel I do not know about.”

Mr. Cabana: This goes to the intelligence-led approach. If there are 1,000 vessels on the Great Lakes at any point in time, our ability to be able to verify 1,000 vessels is non-existent. This is why we have to rely on the intelligence that different parties bring to the table, whether Transport Canada, CBSA, ourselves, Toronto, or the OPP, to be able to target the right vessels.

The Chair: Then you need to interdict.

Mr. Cabana: Then we need to have the capacity to interdict, absolutely.

The Chair: Where will you get that capacity?

Mr. Cabana: At the present time, as you know, senator, we have the Marine Security Enforcement Teams patrolling, and they are providing a capacity; some would say a limited capacity.

The Chair: How many vessels for how many lakes?

Mr. Cabana: We have four vessels.

The Chair: Is that one per lake?

Mr. Cabana: No, because there is one that is assigned to the St. Lawrence Seaway. It gives us three vessels, if we are talking about the Great Lakes.

There are also the IBET units situated along some of the Great Lakes that will provide a capacity onshore or near shore to interdict.

The Chair: Do the Americans have an MSOC on their side?

Mr. Cabana: No.

The Chair: Do they not have a centre where they can get a maritime picture of what is going on?

Mr. Cabana: They have a centre that can get a maritime picture, but it is not necessarily an integrated centre that brings to bear the information and resources of different agencies like we have in Canada.

The Chair: Do they share the picture they have, and will we share the picture that we have?

Mr. Coons: We certainly share the intelligence back and forth, and the U.S. Coast Guard is an IBET partner that we have regular dealings with.

Le président : Je pensais que la difficulté aurait été de repérer les situations anormales. Si un beau jour 1 000 embarcations sont de sortie et que vous devez faire le tri afin de repérer celles qui se livrent à des activités illégales, il faudra que le personnel du COSM vous dise : « Cette embarcation a de bonnes raisons d’être ici, mais j’ai des doutes quant à telle ou telle autre. »

M. Cabana : C’est là qu’une approche axée sur le renseignement est utile. Nous n’avons aucun moyen de vérifier 1 000 embarcations naviguant sur les Grands Lacs. C’est pourquoi nous devons nous appuyer sur les renseignements que nous fournissent les différents intervenants, soit Transports Canada, l’ASFC, nous-mêmes, Toronto ou l’OPP afin de pouvoir cibler les bonnes embarcations.

Le président : Ensuite, vous devrez disposer d’une capacité d’interception.

M. Cabana : Absolument, nous avons besoin d’une capacité d’interception.

Le président : Où obtiendrez-vous cette capacité?

M. Cabana : Comme vous le savez, sénateur, les Équipes de la sûreté maritime patrouillent le secteur et nous offrent une capacité d’intervention; mais on pourrait dire que cette capacité est limitée.

Le président : De combien de bâtiments disposez-vous pour assurer le service dans combien de lacs?

M. Cabana : Nous avons quatre bâtiments.

Le président : Un par lac?

M. Cabana : Non, parce qu’un d’entre eux est affecté à la Voie maritime du Saint-Laurent. Il nous reste donc trois bâtiments pour les Grands Lacs, si c’est de cela que vous voulez parler.

Il y a aussi les sections des EIPF qui sont basées au bord des Grands Lacs et qui peuvent offrir une capacité d’interception sur la côte et près de la côte.

Le président : Les Américains ont-ils un COSM de leur côté?

M. Cabana : Non.

Le président : Ont-ils un centre qui leur permet de dresser un tableau des activités en cours dans le secteur maritime?

M. Cabana : Ils disposent d’un centre qui peut leur fournir un ensemble de connaissances maritimes, mais ce n’est pas nécessairement un centre intégré qui fait appel aux informations et aux ressources de différents organismes, comme nous le faisons au Canada.

Le président : Est-ce qu’ils partagent les renseignements qu’ils ont à leur disposition et est-ce que nous leur transmettons les renseignements que nous avons?

M. Coons : Il y a des échanges d’informations de part et d’autre et la Garde côtière américaine est un partenaire des EIPF avec lequel nous sommes régulièrement en contact.

The reality is that it is a tough nut to crack. The problem you have identified of the volume of traffic on the Great Lakes, especially during peak periods, is extraordinarily difficult for law enforcement and one I can assure you the U.S. is trying to work on as well.

I am not aware of any definite solution that has been developed. I know that we are all working towards technology that will help isolate the more suspicious vessels, but again, as Assistant Commissioner Cabana referred to, it is important to be intelligence-led. It is best for us to have the information beforehand so that we know what we are looking at before we try to pick up those anomalies in the water.

The Chair: Every time we hear “intelligence-led” at the committee, we translate that into “We do not have enough people.”

Mr. Coons: I do not think that is a fair assessment. It is not to say that we have enough people, but I will tell you that intelligence-led is the manner in which we conduct our law enforcement operations. It has to be that way because of the length of the border and the geography we are dealing with. It is virtually impossible, no matter where you are, no matter what the law enforcement environment is, to not have intelligence drive your operations. There simply are not enough people in the world to not be intelligence-led.

The Chair: On the subject of people, have you had a chance to find the number you were looking for?

Mr. Cabana: Yes. We are looking at 12 regular members and 3 civilian members.

The Chair: Is that for 24/7?

Mr. Cabana: With the addition of the new resources, 24/7 will come.

The Chair: It is not seasonal; is it year-end?

Mr. Cabana: It is year-end.

The Chair: Thank you.

Senator Munson: I will be brief on following up on what the chair just said. For the last while we have been talking about the MSOC. I asked the question earlier about personnel to do your job and you sort of answered it, but what would it take to make your job easier?

Mr. Cabana: The RCMP has developed border strategy looking at future investments. The requirement is not strictly around resources but also around partnerships for existing agencies and technology that needs to be implemented. I am afraid I cannot provide you with actual numbers today.

En fait, c'est un véritable casse-tête. Dans une situation comme celle que vous avez évoquée, lorsque les activités de navigation sont extrêmement intenses sur les Grands Lacs, surtout pendant les périodes de pointe, les activités d'application de la loi sont extrêmement difficiles et je peux vous assurer que les États-Unis doivent eux aussi relever le même défi.

Je n'ai pas connaissance d'une solution parfaite. Je sais que nous travaillons tous à la mise au point d'une technologie qui permettra de repérer les bâtiments les plus suspects, mais, là encore, comme l'a signalé le commissaire adjoint Cabana, il est important que les informations s'appuient sur des renseignements fiables. Il est préférable pour nous d'avoir les renseignements au préalable afin de savoir à quoi nous en tenir lorsque nous intervenons sur l'eau pour réagir à une situation anormale.

Le président : Chaque fois que les membres du comité entendent l'expression « axé sur le renseignement », ils traduisent immédiatement dans leur tête : « Nous n'avons pas assez de personnel. »

M. Coons : Je ne crois pas que ce soit tout à fait exact. Cela ne veut pas dire que nous ayons suffisamment de personnel, mais je peux vous dire que nos activités d'application de la loi sont axées sur le renseignement. Nous ne pouvons faire autrement, compte tenu de la longueur de la frontière et des conditions géographiques. Il est pratiquement impossible, quel que soit l'endroit où l'on se trouve et quel que soit le contexte d'application de la loi, de ne pas fonder les opérations sur le renseignement. Il n'y a tout simplement pas assez de personnes dans le monde pour nous dispenser de fonder nos opérations sur le renseignement.

Le président : Puisqu'on parle de personnel, avez-vous eu le temps de trouver les chiffres que vous cherchiez?

M. Cabana : Oui. Nous avons 12 agents réguliers et trois civils.

Le président : Pour assurer le service 24 heures sur 24 et sept jours sur sept?

M. Cabana : Avec l'ajout des nouvelles ressources, nous serons en mesure d'assurer le service 24 heures sur 24.

Le président : Est-ce du personnel saisonnier ou annuel?

M. Cabana : Annuel.

Le président : Merci.

Le sénateur Munson : Je vais brièvement prendre la suite des questions posées par le président. Depuis quelque temps, nous parlons du COSM. Un peu plus tôt, je vous ai posé une question au sujet du personnel dont vous avez besoin pour faire votre travail. Vous y avez plus ou moins répondu, mais pourriez-vous nous dire quels sont les effectifs dont vous devriez disposer pour rendre votre tâche plus facile?

M. Cabana : La GRC a élaboré une stratégie frontalière exposant les investissements futurs. Les besoins ne se situent pas strictement au niveau des ressources, mais se manifestent également au niveau des partenariats avec des organismes existants et de la mise en œuvre de la technologie nécessaire. J'ai bien peur que je ne puisse pas vous donner de chiffres exacts aujourd'hui.

Senator Munson: I believe you are saying you really do need more people to make this country more secure.

Mr. Cabana: In order to implement other initiatives, such as an intelligence-led uniform presence between the ports of entry, absolutely. This is not something we can implement with existing resources.

Senator Munson: I know there is probably a theme on these questions. I have a couple of other questions on training.

When new RCMP officers assigned to border security are in training, do they do any field work? Are there training deficiencies? Are you satisfied with the training that is taking place or does it need to be improved?

Mr. Cabana: Are you referring to the basic training provided at our training academy in Depot?

Senator Munson: To border security services.

Mr. Cabana: Are you referring to members assigned to a border?

Senator Munson: Yes.

Mr. Coons: Each member assigned to our border security units receives a course on that particular field, whether it is the marine environment or the IBET environment. There are mandatory courses that members must take to familiarize them with the actual specific area for which they are responsible.

Senator Munson: Is it in collaboration with your American counterparts? For example, would there be American trainers training the RCMP?

Mr. Coons: In the case of the Integrated Border Enforcement Teams, which is a bilateral enforcement initiative, we have joint training. We have the IBET intelligence and investigations course, which is conducted for both our Canadian and U.S. law enforcement officers together and is actually facilitated by both Canadian and U.S. law enforcement officers.

Senator Munson: Do you see any deficiencies? Are there areas that need to be improved?

Mr. Coons: We do a significant amount of training with the IBETs working together now. I cannot think off the top of my head of a specific area in which we require greater training. A couple of years ago we conducted a survey within the IBET program that talked about areas where we did require training according to the front-line personnel. They identified two particular areas. Those would be information sharing between our two countries — front-line law enforcement officers from both countries — as well as terrorism training.

Le sénateur Munson : Je crois que vous nous dites que vous avez besoin de plus de personnel pour mieux assurer la sécurité de notre pays.

M. Cabana : Absolument, notamment pour mettre en œuvre d'autres initiatives telles que le déploiement d'agents en uniforme le long de la frontière, entre les points d'entrée, une présence axée sur le renseignement. Voilà une initiative que nous ne pouvons pas mettre en œuvre avec les ressources existantes.

Le sénateur Munson : J'ai l'impression qu'il y a probablement un thème sous-jacent à ces questions. J'aimerais vous poser d'autres questions concernant la formation.

Quand de nouveaux agents de la GRC affectés à la sécurité frontalière sont en formation, travaillent-ils parfois sur le terrain? La formation présente-t-elle des lacunes? Êtes-vous satisfait du niveau de formation en matière de sécurité frontalière que reçoivent les agents de la GRC?

M. Cabana : Est-ce que vous voulez parler de la formation de base offerte au Division Depot, notre centre de formation?

Le sénateur Munson : Aux services de la sécurité frontalière.

M. Cabana : Voulez-vous parler des agents affectés à la frontière?

Le sénateur Munson : Oui.

M. Coons : Tout le personnel affecté aux sections de la sécurité frontalière suivent un cours dans ce domaine, soit pour l'environnement maritime, soit pour l'environnement EIPF. Ce sont des cours obligatoires que tous les membres du personnel doivent suivre pour se familiariser avec le secteur particulier dont ils seront responsables.

Le sénateur Munson : Est-ce que ces cours sont offerts en collaboration avec nos homologues américains? Par exemple, est-ce que des instructeurs américains peuvent offrir une formation aux agents de la GRC?

M. Coons : Dans le cas des Équipes intégrées de la police des frontières, la formation est conjointe, puisqu'il s'agit d'une initiative bilatérale. Le cours sur le renseignement et les enquêtes destiné aux EIPF est offert en même temps aux agents d'application de la loi canadiens et américains et animé en fait conjointement par des instructeurs canadiens et américains.

Le sénateur Munson : La formation présente-t-elle des lacunes? Y a-t-il certains points à améliorer?

M. Coons : Nous offrons actuellement beaucoup de cours de formation communs aux EIPF. Je ne peux pas citer de mémoire un secteur précis dans lequel il faudrait renforcer la formation. Il y a quelques années, nous avons effectué un sondage dans le cadre du programme des EIPF afin de demander au personnel de première ligne dans quel secteur il souhaitait recevoir de la formation. Les répondants ont signalé deux secteurs particuliers, en l'occurrence l'échange d'informations entre nos deux pays — au niveau des agents d'application de la loi placés en première ligne — ainsi que la formation relativement aux activités de terrorisme.

As a result, through the international joint management team, which is basically the governance board for the Integrated Border Enforcement Teams, we developed two solutions to that, including a terrorism workshop, which we have now rolled out to most of the law enforcement members. I believe that for over 1,100 law enforcement members along the border the terrorism workshop has been very successful and well received. As well, on the information-sharing side of the training, through the international coordination team, which is the day-to-day governance body of the IBET program, we developed a series of matrices that we believe has resolved in large measure the problems of information sharing by front-line personnel in the IBET program. I have the statistics on how many have received that training. We have trained nearly all IBET personnel in the country. A total of 247 individuals from 10 IBETs have been trained thus far, and we have scheduled training sessions in June and September for those who still require training.

Those were the two primary training deficiencies. I believe we have addressed those. I am not aware of any other significant issue that is consistent across the country.

Senator Meighen: You rightly said that intelligence is at the basis of your ability to counter risk. To what extent have you been able to strengthen your intelligence-gathering capabilities, if at all? Second, in the cross-border teams, such as the IBETs and the Shiprider program, is there a genuine sharing of intelligence across the border with the Americans and vice versa?

Mr. Cabana: As to our ability to develop intelligence, we need to clearly identify that the intelligence we are referring to is not strictly RCMP intelligence. Since adopting the intelligence-led model, the RCMP has put significant emphasis on developing their intelligence program.

However, the intelligence also resides with other agencies. In other words, we recognize that the RCMP has one piece of the puzzle. Other agencies, some of which are not law enforcement agencies, may have another piece of the puzzle. The importance of the intelligence-led model is to bring all these pieces together to get a global picture of what is going on.

Senator Meighen: That is not only important, it is the challenge.

Mr. Cabana: Absolutely.

Senator Meighen: Am I not correct that in the past there has been some question as to the willingness of various agencies, including the RCMP, to share their intelligence with others? Do you believe we have made progress in that area?

Mr. Cabana: I think we have made significant progress, and I think we continue to do so. The RCMP and its partners are continuously looking at the information-sharing protocols and

À la suite de cette enquête, nous avons élaboré, par l'intermédiaire de l'équipe conjointe de gestion internationale, qui est en quelque sorte le conseil de gouvernance des Équipes intégrées de la police des frontières, deux unités de formation, dont un atelier sur le terrorisme, que nous avons maintenant présenté à la plupart de nos agents d'application de la loi. Je crois que l'atelier sur le terrorisme a été présenté avec succès et bien reçu par plus de 1 100 agents d'application de la loi en poste à la frontière. Quant au partage d'informations sur la formation, nous avons mis au point, par l'intermédiaire de l'équipe de coordination internationale, qui est l'organe de régie courante du programme EIPF, une série de matrices qui, selon nous, a résolu dans une grande mesure les problèmes de partage d'informations par le personnel de première ligne du programme EIPF. J'ai les chiffres sous la main et je peux vous dire combien de personnes ont reçu cette formation. Nous avons formé presque tout le personnel des EIPF en poste au pays. Au total, 247 personnes en provenance des 10 EIPF ont reçu jusqu'à présent cette formation et nous avons programmé des séances de formation en juin et septembre pour ceux qui ne l'ont pas encore suivie.

C'était les deux lacunes principales dans le secteur de la formation. Je pense que nous y avons remédié. Je n'ai pas connaissance d'autres problèmes à l'échelle de l'ensemble du pays.

Le sénateur Meighen : Vous avez affirmé à juste titre que le renseignement conditionne votre capacité à contrer le risque. Dans quelle mesure avez-vous pu renforcer vos capacités de collecte de renseignements? Deuxièmement, les équipes transfrontalières telles que celles des programmes EIPF et Shiprider, se prêtent-elles à un échange véritable des renseignements de part et d'autre de la frontière, avec les États-Unis?

M. Cabana : Il doit être bien clair, lorsque nous parlons de notre capacité à recueillir des renseignements, qu'il ne s'agit pas strictement de renseignements recueillis par la GRC. Depuis qu'elle a adopté le modèle axé sur le renseignement, la GRC a clairement mis l'accent sur la mise en œuvre de son propre programme de collecte de renseignements.

Cependant, les autres organismes procèdent à leur propre collecte de renseignements. Autrement dit, nous reconnaissons que la GRC dispose d'un élément de l'ensemble, mais que d'autres organismes, qui ne sont pas nécessairement des organismes d'application de la loi, peuvent aussi apporter leur contribution. Le modèle axé sur le renseignement est important, car il permet de réunir tous ces éléments afin d'obtenir un état global de la situation.

Le sénateur Meighen : Ce n'est pas seulement important, c'est aussi un défi.

M. Cabana : Tout à fait.

Le sénateur Meighen : Il me semble que par le passé, on a mis en doute la volonté de certains organismes, y compris la GRC, de partager leurs renseignements avec d'autres. Pensez-vous que nous avons fait des progrès dans ce domaine?

M. Cabana : Je crois que nous avons fait beaucoup de progrès et que nous continuons à en faire. La GRC et ses partenaires cherchent continuellement à tirer partie des protocoles et modèles

models that are in place and evaluating the impact of the legislative framework that allows us to share, to ensure that we respect that legislative framework and use it to its maximum.

There are 55 law enforcement agencies that are part of the joint management team of the IBET. Those agencies share the information real-time in order to identify risks coming to our border, either south or north, and take the appropriate action in coordination and cooperation with one another.

The days of protectionism of intelligence are miles away. However, there are still challenges to our ability to share information.

Senator Meighen: Are those challenges mainly of human nature in origin or are they legislative?

Mr. Cabana: I would say both, although in large part human nature.

Senator Meighen: Protecting your own turf?

Mr. Cabana: Exchange of information is based in large part on personalities. In some areas the exchange is much more fluid than in others. There must be consistency in the interpretation of the legislation. Both CBSA and the RCMP have taken action to ensure that consistent interpretation is implemented, but there are still some legislative impediments. Some legislation is quite dated and precludes us from sharing some information.

Mr. Coons: As we went through the information-sharing protocols and the development of protocols for our agencies, we discovered that the largest problem was education. After 9/11, the O'Connor commission of inquiry and a number of other incidents, there was a reluctance with regard to cross-border sharing. There was a misapprehension on the Canadian side about exactly what could be shared.

Once we educated front-line officers on what could be shared, the sharing increased. More than legislative impediments, it is a matter of education so that front-line personnel on both sides of the border understand what they can expect to receive from the other country and what they can provide in order to maximize the amount of information that can be shared within the legal frameworks available to both countries.

Mr. Cabana: As well as managing expectations.

Senator Meighen: Fair enough. Given that so much of your success depends not necessarily on having another fast boat but on having fast and accurate intelligence, are you spending enough on intelligence or are you inclined to put your money into fast boats? If you do not have the intelligence, that boat will not know where to go or who to apprehend.

de partage d'informations existants et à évaluer l'impact de la structure législative qui nous permet d'échanger des renseignements, d'assurer que nous respectons cette structure législative et de l'utiliser au maximum.

L'équipe de gestion mixte des EIPF est composée de 55 organismes d'application de la loi. Ces organismes partagent leurs renseignements en temps réel afin de pointer les risques qui se présentent à notre frontière, soit au sud, soit au nord et de prendre les mesures nécessaires de façon coordonnée, en collaboration avec nos partenaires.

L'époque où l'on protégeait jalousement ses renseignements est révolue. Cependant, notre capacité de partage des informations se heurte encore à certains obstacles.

Le sénateur Meighen : Est-ce que ces obstacles sont essentiellement de nature humaine ou législative?

M. Cabana : Les deux, mais la plupart des obstacles sont d'origine humaine.

Le sénateur Meighen : Chacun veut protéger son bien!

M. Cabana : L'échange d'informations varie selon les personnalités. Dans certains secteurs, les échanges sont plus fluides que dans d'autres. Il faut appliquer une certaine cohérence dans l'interprétation de la loi. L'ASFC et la GRC ont pris des mesures pour que l'interprétation soit uniforme, mais on continue à rencontrer des obstacles de nature législative. Certaines lois assez anciennes nous empêchent d'échanger des informations.

M. Coons : Lorsque nous avons examiné les protocoles d'échange d'informations et la mise au point de protocoles pour nos organismes, nous avons découvert que le plus grand problème était lié à l'éducation. Après le 11 septembre, la Commission d'enquête O'Connor et un certain nombre d'autres incidents, on a vu apparaître une réticence à l'égard de l'échange d'informations de part et d'autre de la frontière. Du côté canadien, on ne savait pas exactement quel type d'informations on pouvait échanger.

Les échanges ont augmenté dès le moment où nous avons informé nos agents de première ligne au sujet des renseignements qui pouvaient être partagés. Plus que les obstacles législatifs, c'est une question d'éducation afin que les membres du personnel de première ligne, de part et d'autre de la frontière, comprennent ce qu'ils peuvent s'attendre à recevoir de la part de l'autre pays et ce qu'ils peuvent lui fournir afin de maximiser la quantité de renseignements que la loi permet d'échanger entre les deux pays.

M. Cabana : Il faut aussi gérer les attentes.

Le sénateur Meighen : C'est juste. Étant donné que votre succès dépend moins d'une nouvelle embarcation rapide, mais plutôt de la collecte rapide de renseignements précis, est-ce que vous consacrez plus de dépenses à la collecte de renseignements ou est-ce que vous avez tendance à utiliser vos fonds pour l'acquisition d'embarcations rapides? Si vous ne disposez pas des renseignements nécessaires, vous ne saurez pas où diriger votre bateau ni quel navire arraisonner.

Mr. Cabana: You are absolutely right. This goes to the balanced approach that I spoke of earlier. In terms of investment, we need to ensure we have a balanced approach. We cannot lose sight of the importance intelligence plays in our responses on a daily basis.

Senator Meighen: How are you getting on with the Canadian Security Intelligence Service, CSIS, these days?

Mr. Cabana: Much better. Working groups are in place at the highest level looking at sharing mechanisms between CSIS and us. It is much better than it was.

Senator Meighen: Senator Nolin wanted to raise the Shiprider program, but he had to leave. Given that you are dealing with the Great Lakes and the Seaway area, where there is a large number of francophones, what steps do you take to ensure that bilingual members of the force are present on all operations?

Mr. Cabana: We take our obligations quite seriously. In assigning members to patrols in different areas, this is taken into consideration.

Senator Meighen: I hope you not only take it into consideration but do something about the Canadian reality.

[Translation]

This is a reality here in Canada that we do not necessarily encounter on the other side of the border.

Mr. Cabana: You are quite right.

Senator Meighen: We will continue to monitor the situation closely.

[English]

The Chair: Assistant Commissioner, we can evaluate and measure the speed of a fast boat. How do you evaluate and measure whether you are getting good intelligence, and how do you audit for stovepipes and people who are not sharing?

Mr. Cabana: I understood the first part of your question, Mr. Chair, but I am not sure about the second part.

The Chair: Well, the first part was about fast boats.

Mr. Cabana: Yes, I understood that.

The Chair: That is easy to measure. The hard part is determining whether you are getting good intelligence. How do you measure whether you are? Also, how do you audit for whether you are sharing information?

M. Cabana : Vous avez tout à fait raison. Cela nous ramène à l'approche équilibrée dont j'ai parlé un peu plus tôt. Au niveau des investissements, nous devons veiller à appliquer une approche équilibrée. Nous ne pouvons pas perdre de vue l'importance que le renseignement joue dans nos interventions quotidiennes.

Le sénateur Meighen : Quels sont aujourd'hui vos rapports avec le Service canadien du renseignement de sécurité, le SCRS?

M. Cabana : Nous avons de bien meilleures relations. Des groupes de travail sont à l'œuvre aux plus hauts niveaux pour mettre en place des mécanismes de partage entre le SCRS et nous. Nos relations sont bien meilleures que par le passé.

Le sénateur Meighen : Le sénateur Nolin voulait poser une question sur le programme Shiprider, mais il a dû nous quitter avant. Étant donné que vous œuvrez dans le secteur des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent où résident de nombreux francophones, quelles mesures prenez-vous pour faire en sorte que du personnel bilingue soit présent dans tous vos secteurs d'activités?

M. Cabana : Nous prenons nos obligations très au sérieux et nous tenons compte de ce facteur dans la composition des patrouilles chargées des différents secteurs.

Le sénateur Meighen : J'espère que vous ne faites pas que les prendre en considération, mais que vous respectez aussi la réalité canadienne.

[Français]

C'est une réalité canadienne qui n'existe pas nécessairement l'autre côté de la frontière.

M. Cabana : Absolument.

Le sénateur Meighen : Nous allons suivre cela avec beaucoup d'intérêt.

[Traduction]

Le président : Monsieur le commissaire adjoint, on peut évaluer et vérifier la vitesse d'une embarcation rapide. Dans le cas des renseignements, comment vous y prenez-vous pour les évaluer et les mesurer et savoir s'ils sont de bonne qualité? Comment faites-vous pour trouver une solution au problème de cloisonnement et au refus de partager des renseignements?

M. Cabana : Monsieur le président, j'ai compris la première partie de votre question, mais je ne suis pas certain pour la deuxième.

Le président : La première partie concernait les embarcations rapides.

M. Cabana : Oui, j'ai compris cette partie-là.

Le président : C'est facile de mesurer la vitesse d'un hors-bord. C'est plus difficile de savoir si l'on obtient de bons renseignements. Comment le savoir? D'autre part, comment savoir si l'échange d'informations se fait normalement?

If one of us had to do a study, how would we find out whether information is being shared between one part of the RCMP and another or between the RCMP and CSIS or CBSA? How does one root out stovepipes?

Mr. Cabana: I am not sure how one would go about that. It would almost have to be done on a case-by-case basis by determining how the information was exchanged.

The measure of our success in information sharing goes to our ability to interdict activities and, to some extent, to predict the activities of criminal organizations.

The Chair: Everyone who appears before us and says that they are intelligence-based also says that it is a lot better than it used to be and that they are really sharing a lot of information. Nobody will appear before us and say, “Boy, is it the pits. We have terrible relations with organization X or Y.” People have great difficulty explaining how they know it is getting better and how they measure it. What are the metrics?

Mr. Coons: In the world of Integrated Border Enforcement Teams, we meet on a regular basis at the ground level where we are targeting threats in that local area of operation. We know there are exchanges going on between the local law enforcement agencies that have access to the border in that area. That was not happening before we had those teams established. It is clear we do have something tangible that we can point to that talks about the exchange of intelligence between law enforcement agencies in that area, which we never had in the past.

We also have monthly intelligence reports that are circulated to our national headquarters. We have the ability to monitor, if you will, the amount of intelligence that is being exchanged in the field.

I do not think there is a specific tool that addresses precisely your point. However, on an anecdotal basis, we are able to say that we do have more regular contact with law enforcement agencies and we know we are doing more integrated operations with them and, therefore, we are exchanging more information and ultimately intelligence. That may not precisely answer your question, but that is one example.

Mr. Cabana: A distinction that also needs to be made is sharing of criminal information and sharing of national security-type information. Senator Meighen asked whether our relationship with CSIS was better than it used to be. It is, but there is still a limited sharing of information between our criminal teams and CSIS. Sharing of information between the RCMP and CSIS occurs through our national security teams.

Si l’un d’entre nous devait faire une étude, comment pourrait-on s’assurer que les informations sont bien transmises d’un secteur de la GRC à un autre ou entre la GRC et le SCRS ou l’ASFC? Comment éliminer les cloisonnements?

M. Cabana : Je ne sais pas exactement comment on devrait s’y prendre. Il faudrait pratiquement se pencher sur chaque cas afin de vérifier comment les renseignements ont été échangés.

Le succès de nos activités de collecte de renseignements se mesure en fonction de notre capacité à mener des opérations d’interdiction et, d’une certaine façon, à prévoir les activités des organisations criminelles.

Le président : Parmi tous les témoins que nous entendons, ceux dont les activités sont axées sur le renseignement nous disent que la situation s’est beaucoup améliorée et qu’ils échangent vraiment beaucoup de renseignements. Personne ne nous signale une situation catastrophique ou des relations terribles avec tel ou tel organisme. Les gens ont beaucoup de difficulté à expliquer pourquoi ils ont l’impression que la situation s’est améliorée et comment ils mesurent cette amélioration. Pouvez-vous nous donner quelques détails techniques?

M. Coons : Dans le secteur des Équipes intégrées de la police des frontières, nous nous rencontrons de manière régulière sur le terrain où nous menons des opérations en vue de déjouer les menaces présentes dans la région. Nous savons qu’il y a des échanges entre les organismes locaux d’application de la loi qui ont accès à la frontière dans ce secteur. Ces échanges avaient lieu avant la création des équipes. Il est clair que nous disposons de renseignements tangibles qui témoignent des échanges entre les organismes d’application de la loi dans le secteur et que nous avons fait beaucoup de progrès à ce sujet.

Nous avons aussi des rapports mensuels du renseignement qui sont distribués dans notre quartier général national. Cela nous permet de surveiller, si vous voulez, la quantité de renseignements échangés dans le secteur.

Je ne pense pas qu’il existe un outil particulier permettant de répondre précisément à votre question. Cependant, nous pouvons constater nous-mêmes dans nos activités que nous avons des contacts plus réguliers avec les organismes d’application de la loi et nous savons que nous participons avec eux à des opérations intégrées et, par conséquent, que nous échangeons plus d’informations et, en bout de ligne, plus de renseignements. Cela ne répond peut-être pas précisément à votre question, mais c’est un exemple.

M. Cabana : Il faut également faire la distinction entre l’échange de renseignements concernant les activités criminelles et celui de renseignements relatifs à la sécurité nationale. Le sénateur Meighen a demandé si nos relations avec le SCRS étaient meilleures que par le passé. Elles se sont améliorées, mais les échanges d’informations entre nos équipes chargées des activités criminelles et le SCRS demeurent limités. Les échanges d’informations entre la GRC et le SCRS se font au niveau de nos équipes chargées de la sécurité nationale.

Senator Moore: After 9/11, we developed a smart border action plan with our American counterparts. The theme was shared management of our border. At the beginning of today's session, the chair mentioned the \$1.6 billion trading that goes back and forth between our two countries every day.

In that context, given the importance of the border to Canada, the security that is involved and the even flow of people in commerce, on March 25 of this year, the United States Secretary of Homeland Security, Janet Napolitano, in a speech to the Brookings Institution said that we are now in the midst of a culture change in the sense that the closer relationship still exists, but the reality exists that there is a border there too and the accoutrements of a border now are being put in place.

On April 13, I was in Washington for a border trade and security symposium. At that event, Secretary Napolitano characterized herself as a myth buster — her words — with regard to the border and the reality of the Northern U.S. border being the border with Canada. The implied myth was that the border did not exist, that we were not giving it its proper due with respect to security.

You gentlemen belong to our chief law enforcement authority. I would like to know, did the RCMP treat the border any less seriously in the past, whether it was with regard to culture or security, than it does today? I do not understand the comments of the secretary about the myth. I never thought that Canadians treated the border without respect, without sharing whatever we had to do to make it effective, secure and so on.

Mr. Cabana: No, I do not believe that is the case. I think that the RCMP has always treated the border the same way. The public focus on the border has changed significantly since 9/11.

Senator Moore: Agreed.

Mr. Cabana: Similarly, the number of initiatives that have been implemented since 9/11 has also increased the level of resources that are focusing their attention on the border. In that sense, you can say we have an increased attention on the border. However, in terms of strategy towards border enforcement, that has not changed.

Senator Moore: Do you have anything to add to that, Superintendent Coons?

Mr. Coons: No, I would agree. We have new initiatives in place obviously since 9/11, but the RCMP has always had the mandate — at least since 1932 — for the security of the border between the ports of entry, which remains the same today.

Le sénateur Moore : À la suite des événements du 11 septembre, nous avons mis en œuvre, avec nos homologues américains, un plan d'action en faveur d'une frontière intelligente. Le thème était la gestion partagée de notre frontière. Au début de la séance d'aujourd'hui, le président a évoqué les échanges commerciaux d'une valeur de 1,6 milliard de dollars qui franchissent chaque jour la frontière entre nos deux pays.

Dans ce contexte, compte tenu de l'importance de la frontière avec le Canada, des aspects de sécurité et du flux constant de personnes qui traversent la frontière pour se livrer à des activités commerciales dans nos deux pays, la secrétaire au Homeland Security des États-Unis, Janet Napolitano, a déclaré, le 25 mars dernier, dans une allocution à la Brookings Institution, que nous nous trouvons actuellement dans un contexte de changement culturel. En effet, les relations entre nos deux pays continueront d'être étroites, mais la réalité nous rappelle l'existence d'une frontière dont les attributs sont actuellement mis en place.

Le 13 avril, j'étais à Washington pour assister à un colloque sur les échanges commerciaux transfrontaliers et la sécurité. Lors de cette assemblée, la secrétaire Napolitano s'est présentée elle-même comme une démonteuse de mythes — « myth buster », selon ses propres termes — relativement à la frontière et à la réalité de la frontière nord des États-Unis avec le Canada. Le mythe auquel elle faisait allusion était que la frontière n'existait pas, que nous n'y prêtions pas suffisamment attention afin d'assurer la sécurité.

Messieurs, vous appartenez à notre principal organe d'application de la loi. J'aimerais savoir si la GRC traitait la frontière moins sérieusement par le passé, en matière de culture ou de sécurité, qu'elle le fait aujourd'hui? Je ne comprends pas les commentaires de la secrétaire au sujet du mythe. Je n'ai jamais pensé que les Canadiens traitaient la frontière avec désinvolture, sans s'inquiéter des mesures que nous devrions prendre pour la rendre plus efficace, plus sûre, et cetera.

M. Cabana : Non, je ne pense pas que ce soit le cas. Je pense que la GRC a toujours gardé la même attitude vis-à-vis de la frontière. La perception publique de la frontière a changé énormément après le 11 septembre.

Le sénateur Moore : C'est vrai.

M. Cabana : Parallèlement, le nombre d'initiatives mises en œuvre depuis le 11 septembre a entraîné une augmentation des ressources qui concentrent leur attention sur la frontière. En ce sens, on peut dire que l'on accorde plus d'attention à la frontière. Cependant, notre stratégie d'application de la loi à la frontière n'a pas changé.

Le sénateur Moore : Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter, monsieur le surintendant Coons?

M. Coons : Non, je suis du même avis. Bien sûr, nous avons mis en place de nouvelles initiatives depuis le 11 septembre, mais la GRC a toujours eu pour mandat — au moins depuis 1932 — d'assurer la sécurité de la frontière entre les points d'entrée, et ce mandat s'applique encore de nos jours.

Senator Lang: Welcome. I want to follow up on Senator Moore's question because we have heard the statements by the United States Secretary of Homeland Security and also from the Secretary of State.

Is the U.S. government, in their observations on the border, expecting us as a government to do more on the border than what we are already doing? Have they actually put something forward to say that they are expecting the Canadian government to put more resources towards the borders?

Mr. Cabana: I am not sure that is a question I can actually answer. It would probably be better directed to U.S. authorities.

Probably everyone in the room here has seen the rhetoric in the media about the attention the new U.S. administration is intending to place on the northern border. It clearly indicates that they will be focusing their attention on the enforcement initiatives and what Canada is doing to contribute to securing the border.

However, I do not think that it will change the relationship that exists with some of the U.S. border agencies that have been in place, U.S. border patrol for example, since 1926. The RCMP has been working hand-in-hand with border patrol to secure the border. That will not change.

Senator Lang: No, but I guess my question is whether or not the United States government has approached any agency, whether it be the RCMP or any of the other agencies that you work with day to day, expecting that we do more than we are already doing.

Mr. Cabana: I can only speak for the RCMP, and I am not aware of any discussions to that end taking place.

Senator Lang: I believe it was Senator Kenny who touched earlier on the question of vessels on the Great Lakes. Obviously, we can only have so many vessels. Intelligence, as Senator Meighen said, is obviously of the highest of importance.

If there is action going on in one of the Great Lakes and we do not have a vessel there or the ability to apprehend, if the American Coast Guard is there, for example, do they have the ability to apprehend in Canadian waters as well as American waters?

Mr. Cabana: No, sir. Not at this point in time.

Senator Lang: What would be done in that case if we knew or suspected there was a situation in which an individual or group should be apprehended? What can be done? Who apprehends them?

Mr. Cabana: Again, we are talking hypothetical situations here, so it is hard to identify exactly who would be in a position to respond.

Le sénateur Lang : Bienvenue. J'aimerais poursuivre dans le même sens que le sénateur Moore, puisque nous avons entendu les déclarations de la secrétaire au Homeland Security des États-Unis, ainsi que celle de la secrétaire d'État.

Est-ce que le gouvernement des États-Unis, si l'on en juge par les commentaires que ses représentants ont fait au sujet de la frontière, s'attend à ce que notre gouvernement renforce les mesures qu'il prend déjà à la frontière? Les États-Unis ont-ils exprimé la volonté que le gouvernement canadien augmente les ressources qu'il consacre à la frontière?

M. Cabana : Je ne suis pas certain de pouvoir répondre à cette question. Il faudrait peut-être plutôt la poser aux autorités américaines.

Toutes les personnes ici présentes ont probablement entendu parler dans les médias de l'attention que la nouvelle administration américaine a l'intention d'accorder à la frontière nord. Cela indique clairement que les États-Unis ont décidé de concentrer leur attention sur les initiatives d'application de la loi et sur les mesures que prend le Canada pour contribuer à la sécurité de la frontière.

Cependant, je ne pense pas que cela modifie la relation qui existe avec certains organismes des États-Unis qui œuvrent à la frontière, par exemple les patrouilles frontalières, depuis 1926. La GRC travaille main dans la main avec les patrouilles frontalières afin de sécuriser la frontière. Cela ne changera pas.

Le sénateur Lang : Non, mais j'aimerais savoir si le gouvernement des États-Unis a pris contact avec certains organismes, la GRC ou un autre, avec lesquels vous travaillez quotidiennement, dans l'espoir de nous amener à renforcer les mesures que nous prenons déjà à la frontière.

M. Cabana : Je ne peux parler que pour la GRC et je n'ai pas eu connaissance d'entretiens à ce sujet.

Le sénateur Lang : Je crois que c'est le sénateur Kenny qui a abordé un peu plus tôt la question des embarcations sur les Grands Lacs. Il est clair que le nombre de bâtiments dont nous pouvons disposer n'est pas illimité. Comme l'a dit le sénateur Meighen, la collecte de renseignements est de la plus haute importance.

Si nous découvrons l'existence d'activités illégales dans les Grands Lacs, mais que, faute de navire sur place, nous ne pouvons procéder à des arrestations, est-ce que la Garde côtière des États-Unis, si elle est présente dans le secteur, peut appréhender des individus dans les eaux canadiennes aussi bien que dans les eaux américaines?

M. Cabana : Non, pas pour le moment.

Le sénateur Lang : Que se passerait-il alors, au cas où nous aurions connaissance d'activités illégales, soupçonnées ou avérées, de la part d'un individu ou d'un groupe qui devrait normalement être appréhendu? Que peut-on faire dans une telle situation? Qui peut procéder à une arrestation?

M. Cabana : Une fois encore, il s'agit de situations hypothétiques et il est donc difficile de dire qui serait en mesure d'intervenir.

On a daily basis, in any of the activities that we undertake, we seek to maximize the capabilities of all of our partners, including the RCMP. Should there be an incident in one of the Great Lakes where there is no vessel, there would be discussions happening at the front-line level, through either the IBETs or some of the other initiatives we have in order to determine who is in the best position to take the appropriate action. In all likelihood, it would be a coordinated response.

Senator Lang: Could we be satisfied one way or the other that the vessel in question would be apprehended?

Mr. Cabana: Based on this hypothetical situation, I cannot give you that kind of certainty today. I will not tell you that we would be 100 per cent guaranteed to be in a position to apprehend. I cannot do that. All I can guarantee you is that all necessary actions would be taken to maximize our chances of being able to apprehend.

Senator Wallin: I have a clarification to Senator Lang's point. The Secretary of Homeland Security had her wrist slapped fairly quickly on the statement about the border being too porous and this being a very serious situation — did we not know — since 9/11. It does raise a question about whether, in the new Obama administration, where they seem on some of these issues to be rediscovering the wheel and where we were seeing some fairly serious protectionist tendencies, they will do it themselves, separate and apart from anyone else. Do you see that impacting the security issue as well?

Mr. Cabana: It is always a possibility. Based on the discussions that I have had with my counterparts in some of the agencies, I do not think we will see that, simply because, for the most part, we basically are on the same page regarding the border reality.

Senator Wallin: The process is in train?

Mr. Cabana: Absolutely.

Senator Mitchell: On the boats, you are probably not going to want to tell us which of the lakes does not have one. Having said that, while I think we all agree it is not a question of any organization ever having enough resources, would it be reasonable to expect that you might want a fifth boat so that you could at least have one on each of the major lakes?

Mr. Cabana: Potentially. It is important here to make the distinction that the boats are not assigned to specific lakes; the boats are roaming. At any given time, there might be two boats in a lake, or actually three. Again, they are directed by the intelligence that we have.

Senator Mitchell: I am interested in following up, as well, on the intelligence issue. You are making the point that things have changed. It is difficult, I know — I think it is clear — to really assess the impact.

Dans toutes nos activités quotidiennes, nous cherchons à maximiser les capacités de tous nos partenaires, y compris celles de la GRC. En cas d'incident dans un des Grands Lacs et en l'absence de bâtiments dans le secteur, les intervenants de première ligne seraient mobilisés, soit par l'intermédiaire des EIPF, soit en vertu d'autres initiatives en place, afin de déterminer qui est le mieux placé pour prendre les mesures appropriées. En toute probabilité, ce serait une intervention coordonnée.

Le sénateur Lang : D'une manière ou d'une autre, sommes-nous assurés que l'embarcation concernée serait appréhendée?

M. Cabana : C'est une situation hypothétique et je ne peux donc pas vous répondre de manière certaine. Je ne peux pas vous affirmer catégoriquement que nous serions en mesure de procéder à une arrestation. C'est impossible. Tout ce que je peux vous garantir, c'est que toutes les mesures nécessaires seraient prises afin de maximiser nos chances de procéder à une arrestation.

Le sénateur Wallin : J'aimerais apporter une précision à la question soulevée par le sénateur Lang. La secrétaire au Homeland Security s'est fait taper sur les doigts assez rapidement après avoir déclaré que la frontière était trop poreuse et que cela présentait un réel danger — qui pouvait l'ignorer? — depuis le 11 septembre. La nouvelle administration Obama semble vouloir réinventer la roue et affiche des tendances protectionnistes assez graves, et on peut se demander si les États-Unis ont l'intention de prendre eux-mêmes leurs propres mesures, sans consulter personne d'autre. Pensez-vous que cette attitude aurait également un impact sur le secteur de la sécurité?

M. Cabana : C'est toujours une possibilité. D'après les entretiens que j'ai eus avec mes homologues de certains organismes, je ne pense pas que ce sera le cas, tout simplement parce que nous sommes tous pour la plupart essentiellement sur la même longueur d'onde quand il s'agit de la réalité frontalière.

Le sénateur Wallin : Le processus est en cours?

M. Cabana : Absolument.

Le sénateur Mitchell : Vous ne voudrez probablement pas nous dire quel est celui des lacs qui ne dispose pas de bâtiment d'intervention. Cela étant dit, même si nous pensons tous qu'un organisme n'a jamais suffisamment de ressources, pourrait-on s'attendre raisonnablement à ce que vous souhaitiez disposer d'un cinquième bâtiment pour au moins en avoir un dans chacun des Grands Lacs?

M. Cabana : Peut-être. Toutefois, il est important de signaler que nos bâtiments ne sont pas affectés à un lac en particulier; ils se déplacent constamment. À certains moments, nous pouvons avoir deux ou même trois bâtiments sur le même lac. Nous les utilisons en fonction des renseignements dont nous disposons.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais également poursuivre sur la question du renseignement. Vous avez précisé que les choses ont changé. Je sais qu'il est difficile — c'est évident — d'évaluer réellement l'impact.

Could you give us some sense of whether you are getting more intelligence reports? Are the reports more reliable? Are you receiving more specific apprehensions as a result of that? Can you make some assessment for us in that regard?

Mr. Cabana: I am not quite sure how I could provide you an assessment.

Senator Mitchell: Are you catching more people now because of intelligence being shared?

Mr. Cabana: Over the past several years, if you look at some of the cases where we have been successful, and you look at the level of interdiction of those criminal organizations, there is a clear indication that the law enforcement community in Canada, and internationally, has taken down some of the barriers. I guess that is the best way to say it. The collaboration and information sharing is occurring in a fairly robust fashion. I can think of a project that involved a number of agencies internationally, and the sharing of information in support of that file was quite significant.

Senator Mitchell: Are you getting an increased volume of intelligence from U.S. sources, and is that coming directly to the RCMP or does it go through CSIS and then to the RCMP?

Mr. Cabana: Again, it depends on the nature of the information. If the information is of national security connotation, it might reach the RCMP through our national security teams, or it might reach Canada through CSIS. There are sharing mechanisms in place between the two agencies to be able to communicate and share that information.

If it is in a criminal realm, there are mechanisms in place. Canadian Integrated Response to Organized Crime, CIROC, encompasses representatives from all major police forces in Canada, including the RCMP. It is there specifically to ensure that there is appropriate sharing of information.

Interestingly, with CIROC, there is coordination around the actioning of intelligence between the different agencies.

These are all mechanisms that, just a few years ago, did not necessarily exist.

Mr. Coons: On a weekly basis, investigations are conducted by U.S. and Canadian law enforcement that might not be the huge investigations. We are not talking about tons of narcotics or things like that, but a couple of illegal migrants going across the border. Those kinds of things happen on a weekly basis because of the sharing of intelligence. They are not necessarily things that capture the imagination of the public and make the papers, but these are ongoing on a regular basis.

The other important thing to point out is that our international coordination team at the RCMP headquarters in Ottawa has representation from each of the five core agencies. I work with the U.S. Coast Guard, U.S. Immigration and Customs Enforcement,

Pouvez-vous nous dire si vous recevez des rapports de renseignements plus nombreux? Les rapports sont-ils plus fiables? Est-ce que ces renseignements vous permettent de procéder à plus d'arrestations? Pouvez-vous nous présenter une évaluation de la situation?

M. Cabana : Je ne sais pas vraiment comment vous donnez une évaluation.

Le sénateur Mitchell : Est-ce que l'échange de renseignements vous permet d'appréhender un plus grand nombre d'individus?

M. Cabana : Depuis quelques années, si l'on s'arrête à quelques-unes de nos interventions couronnées de succès qui ont mené à l'interception d'organisations criminelles, il est clair que les services d'application de la loi au Canada et sur la scène internationale ont éliminé certains obstacles. Je pense que c'est une bonne façon de résumer la situation. La collaboration et le partage de renseignements se font de manière assez intense. Je pense à un projet regroupant plusieurs organismes internationaux qui a donné lieu à un assez important échange d'informations dans ce dossier.

Le sénateur Mitchell : Les renseignements en provenance des États-Unis sont-ils plus nombreux et parviennent-ils directement à la GRC ou passent-ils par l'intermédiaire du SCRS avant d'arriver à la GRC?

M. Cabana : Là encore, tout dépend de la nature du renseignement. Si les renseignements touchent à la sûreté nationale, ils parviendront à la GRC par l'intermédiaire de nos équipes de la sûreté nationale, ou par l'intermédiaire du SCRS. Les deux organismes disposent de mécanismes d'échange afin de pouvoir communiquer et partager ces renseignements.

Si les renseignements relèvent des activités criminelles, il existe déjà des mécanismes. La RICO, Réponse intégrée au crime organisé, regroupe des représentants de tous les grands services de police du Canada, y compris la GRC. La RICO a pour mandat d'assurer un échange approprié de renseignements.

Il est intéressant de noter que, grâce à la RICO, il est possible de coordonner entre les différents organismes concernés, les mesures à prendre à partir des renseignements recueillis.

Ce sont là des mécanismes qui n'existaient pas nécessairement il y a quelques années.

M. Coons : Chaque semaine, les organismes d'application de la loi des États-Unis et du Canada effectuent des enquêtes qui ne sont pas nécessairement des enquêtes de grande envergure. Il ne s'agit pas de retracer des tonnes de narcotics, par exemple, mais plutôt quelques immigrants illégaux cherchant à franchir la frontière. L'échange de renseignements nous permet d'effectuer chaque semaine des interventions de ce type. Ce ne sont pas nécessairement des interventions qui captent l'imagination du public et qui font les premières pages des journaux, mais de telles activités se déroulent en permanence.

Il est intéressant également de souligner que notre équipe de coordination internationale au quartier général de la GRC à Ottawa accueille des représentants de chacun des cinq organismes centraux. Au cours de mes séances de travail, je rencontre dans le

U.S. border patrol, as well as the CBSA all in the same office. That kind of interaction leads to that exchange of information and coordination between our agencies.

Senator Lang: If I could, I just want to follow up on the vessels in the Great Lakes and the Shiprider program that was announced here in May. I am assuming that we will have Canadians on American vessels and vice versa in order to do this, to work together.

Mr. Cabana: Yes, senator, we will.

Senator Lang: Do the Americans have a set number of vessels on the Great Lakes and in the seaway?

Mr. Cabana: We need to make a distinction here between the Marine Security Enforcement Teams that we have on the Great Lakes, which are fairly sizable vessels out patrolling, manned strictly with Canadian representatives — Canada Coast Guard and the RCMP. Shiprider is a separate initiative looking specifically at implementing the necessary legal framework to be able to have joint maritime enforcement initiatives in place.

The Chair: Could you connect for us how the Marine Security Enforcement Teams relate to the National Port Enforcement Teams, and then to the Integrated Threat Assessment Centre and the National Risk Assessment Centre? We see a plethora of organizations out there. Superintendent Coons was talking about how he functioned with a range of organizations. Could you explain to the committee how these four organizations relate to each other?

Mr. Cabana: I can try. Some of the relationships or the linkages between the agencies are — I hate to use the term — “minimal.”

In terms of the enforcement initiatives, you made reference to the Marine Security Enforcement Teams and the National Port Enforcement Teams. Those are all under the umbrella of Border Integrity within the RCMP.

The Chair: IBET as well?

Mr. Cabana: IBET as well. The coordination between the border programs that the RCMP manages all falls under one umbrella and is managed and coordinated out of headquarters.

The Chair: They report to a chief superintendent who reports to you?

Mr. Cabana: Absolutely. They report to Superintendent Coons, who is responsible for the IBET initiative and Shiprider.

The Chair: Joe Oliver.

Mr. Cabana: Joe Oliver is now the director general for Border Integrity. All of that reports to him, and Chief Superintendent Oliver reports to me.

même bureau des représentants de la Garde côtière des États-Unis, de l'Immigration and Customs Enforcement, de la patrouille frontalière des États-Unis, ainsi que de l'ASFC. Ce type d'interaction est propice à l'échange de renseignements et à la coordination entre nos organismes.

Le sénateur Lang : J'aimerais si possible poser quelques questions complémentaires sur les bâtiments des Grands Lacs et sur le programme Shiprider annoncé ici en mai. Je suppose que cette collaboration entraînera la présence de Canadiens sur les navires américains et vice-versa.

M. Cabana : En effet, monsieur le sénateur.

Le sénateur Lang : Les Américains disposent-ils d'un nombre précis de bâtiments dans les Grands Lacs et dans la Voie maritime?

M. Cabana : Il faut faire une distinction entre les Équipes de la sûreté maritime que nous déployons dans les Grands Lacs et qui patrouillent avec des embarcations d'assez grande taille pilotées strictement par des représentants canadiens — de la Garde côtière canadienne et de la GRC — et le programme Shiprider. Ce dernier est une initiative distincte qui vise expressément à mettre en œuvre la structure juridique nécessaire pour lancer des initiatives conjointes d'application de la loi dans le secteur maritime.

Le président : Pouvez-vous nous dire quels sont les rapports entre les Équipes de la sûreté maritime et les Équipes nationales d'enquêtes portuaires, ainsi qu'avec le Centre intégré d'évaluation des menaces et le Centre national d'évaluation des risques? Nous avons ici une pléthore d'organismes. Le surintendant Coons nous parlait tout à l'heure de sa collaboration avec diverses organisations. Pouvez-vous expliquer au comité quels sont les rapports qu'entretiennent ces quatre organisations?

M. Cabana : Je peux tenter de le faire. Les relations de travail entre certains de ces organismes sont — je regrette de le dire — « minimales ».

Dans le cas des initiatives d'application de la loi, vous avez mentionné les Équipes de la sûreté maritime et les Équipes nationales d'enquêtes portuaires. Ces organismes relèvent du Programme de l'intégrité des frontières de la GRC.

Le président : Et des EIPF, également?

M. Cabana : C'est exact. La coordination entre les programmes frontaliers que gère la GRC relève du même programme qui est dirigé et coordonné à partir du quartier général.

Le président : Ils font rapport à un surintendant principal qui vous présente ensuite son compte rendu?

M. Cabana : Tout à fait. Ils font rapport au surintendant Coons, qui est responsable de l'initiative des EIPF et du programme Shiprider.

Le président : Joe Oliver.

M. Cabana : Joe Oliver est actuellement le directeur général du Programme de l'intégrité des frontières. Le surintendant en chef Oliver reçoit les rapports des représentants de tous ces programmes et m'en fait un compte rendu.

This is how we ensure the coordination, the sharing of the information internally, between all of those different initiatives.

ITAC and the CBSA Threat Assessment Centre do not necessarily play a significant role. ITAC collects information from all the different agencies and provides intelligence products to the community. We get those and we use some of that intelligence.

The Chair: Do the first three generate their own intelligence or do they get intelligence from the ITAC and the National Risk Assessment Centre?

Mr. Cabana: Both. However, they mostly develop their own intelligence or obtain the intelligence from partner agencies — the 55 agencies that are sitting at the table. However, they are receiving intelligence products from groups like ITAC.

The Chair: We are right on the button in terms of time. It has been a very informative briefing session. As we get closer to visiting the different parts of the border, which we will virtually do from coast to coast, we will undoubtedly have more questions for you and your people. We hope that they can be as informative as you have been today. We appreciate your appearance here very much, as well as your previous briefing on Shiprider, which you covered in great detail.

On behalf of the committee, I would like to thank you both very much for appearing here today.

For the members of the public who are viewing this meeting, if you have any questions or comments, please visit our website at www.sen-sec.ca. We post witness testimony, committee reports and confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, June 10, 2009

The Standing Senate Committee on National Security and Defence, to which was referred Bill C-33, An Act to amend the War Veterans Allowance Act, met this day at 12:06 p.m. to give consideration to the bill and to examine and report upon the national security policy of Canada.

Senator Colin Kenny (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: This is the meeting of the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Due to the shortage of time, I will forgo the usual introductions and get down to business right away.

Voilà comment nous assurons la coordination, l'échange interne des renseignements, entre toutes ces différentes initiatives.

Le Centre d'évaluation des menaces du CIEM et de l'ASFC ne joue pas nécessairement un rôle important. Le CIEM recueille les renseignements en provenance de tous les différents organismes et fournit au secteur des produits du renseignement. Nous recevons ces produits et nous nous servons de ces renseignements.

Le président : Est-ce que les trois premiers organismes produisent leurs propres renseignements ou obtiennent-ils leurs renseignements du CIEM ou du Centre national d'évaluation des risques?

M. Cabana : Les deux. Cependant, ils produisent leurs propres renseignements ou les obtiennent de la part d'organismes partenaires — les 55 organismes participants. Mais c'est vrai qu'ils reçoivent des produits du renseignement de la part de groupes comme le CIEM.

Le président : Nous sommes tout à fait dans les délais. Ce fut une séance d'information très instructive. À mesure que nous nous apprêtons à rendre visite aux différents secteurs de la frontière que nous parcourons virtuellement d'un océan à l'autre, nous aurons sans aucun doute d'autres questions à vous poser à vous et à vos représentants. Nous espérons obtenir des réponses aussi instructives que celles que vous nous avez données aujourd'hui. Nous vous remercions d'être venus et d'avoir présenté en détail, au cours d'une présentation antérieure, le programme Shiprider.

Au nom du comité, je vous remercie tous les deux d'être venus témoigner aujourd'hui.

Je m'adresse maintenant au public qui suit nos travaux à l'écran. Si vous avez des questions ou des commentaires à formuler, veuillez vous rendre sur notre site Web à l'adresse www.sen-sec.ca. Vous y trouverez les témoignages, les rapports du comité et les horaires confirmés de nos travaux. Sinon, vous pouvez prendre contact avec la greffière du comité en composant le 1-800-267-7362 pour obtenir des renseignements complémentaires ou de l'aide afin de prendre contact avec les membres du comité.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 10 juin 2009

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, auquel a été renvoyé le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants, se réunit aujourd'hui à 12 h 6 pour étudier le projet de loi de même que pour étudier la politique de sécurité nationale du Canada et faire rapport à ce sujet.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Voici que se réunit le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Faute de temps, je vais laisser tomber les présentations habituelles, pour que nous puissions entrer directement dans le vif du sujet.

Senator Banks: I would like to propose that we briefly discuss matters of committee business pursuant to the committee's special study on the national security policy of Canada.

I move that:

Notwithstanding the motion adopted on March 2, 2009, the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of five members: the Chair, Deputy Chair and three additional members to be appointed after the usual consultations.

I am moving that the steering committee be five members and not three members.

The Chair: There is a motion on the floor.

Senator Tkachuk: This is new business.

Senator Banks: It is business having to do with the special study. It is a motion to establish the steering committee of this committee to be five members and not three members.

Senator Tkachuk: We already have a committee; we have this committee. We have a steering committee.

Senator Banks: I will read my motion again.

Senator Wallin: No, we heard the motion.

Senator Banks: Then I call the question.

Senator Wallin: I am sorry. I think there needs to be some notice of these structural changes.

The Chair: The question has been called.

Senator Tkachuk: I think there should be time for debate.

The Chair: If you have something to say, Senator Tkachuk, please go ahead.

Senator Tkachuk: I do have something to say. We have a steering committee. We had no notice of this motion. It is a significant motion. I think there should be time for debate and I think that time for debate should be at the next meeting of the committee. If the senator wishes to bring it forth at the next meeting, we will have time for debate and the senator will show respect for his colleagues.

When you bring significant motions like this to the committee, Senator Banks, we have the right to have time to study the matter, to look at it and to see its significance without it being railroaded through the committee.

Senator Banks: I am not proposing to railroad anything.

Senator Tkachuk: You called the question.

Senator Wallin: To continue on Senator Tkachuk's point, these occurrences seem to be all too common: Issues are simply raised and put on the table without any notice. This motion is not on an agenda. The members of this committee have not been consulted. The steering committee has not been consulted. We have not had

Le sénateur Banks : Je proposerais que nous discutions brièvement des affaires du comité relativement à son étude spéciale sur la politique de sécurité nationale du Canada.

Je fais la proposition suivante :

Que, malgré la motion adoptée le 2 mars 2009, le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de cinq membres — le président, le vice-président et trois autres membres à être nommés après les consultations habituelles.

Je propose que le comité directeur se compose de cinq membres plutôt que trois.

Le président : Nous sommes saisis d'une motion.

Le sénateur Tkachuk : C'est un nouveau sujet.

Le sénateur Banks : C'est un sujet qui a trait à l'étude spéciale. La motion vise à établir que le comité directeur se composera de cinq membres plutôt que de trois.

Le sénateur Tkachuk : Il y a déjà un comité; il y a notre comité. Nous avons un comité directeur.

Le sénateur Banks : Je vais lire ma motion de nouveau.

Le sénateur Wallin : Non, nous avons entendu la motion.

Le sénateur Banks : Je vais donc demander le vote.

Le sénateur Wallin : Je m'excuse. Je crois que les changements structurels de ce type doivent faire l'objet d'un avis quelconque.

Le président : Le vote a été demandé.

Le sénateur Tkachuk : Je crois que nous devrions avoir le temps de débattre de la motion.

Le président : Si vous avez quelque chose à dire, sénateur Tkachuk, n'hésitez pas.

Le sénateur Tkachuk : J'ai bel et bien quelque chose à dire. Nous avons un comité directeur. Nous n'avons pas été avisés de cette motion. C'est une motion importante. Je crois que nous devrions avoir le temps d'en débattre et je crois que ce temps-là devrait être prévu à la dernière réunion du comité. Si le sénateur souhaite faire sa proposition à la prochaine réunion, nous aurons le temps d'en débattre, et le sénateur fera ainsi preuve de respect envers ses collègues.

Lorsque vous faites des propositions importantes comme celles-là, sénateur Banks, nous avons le droit de prendre le temps d'étudier la question, d'en examiner la signification, sans que ce soit un coup de force.

Le sénateur Banks : Je ne propose aucun coup de force.

Le sénateur Tkachuk : Vous avez demandé le vote.

Le sénateur Wallin : Pour donner suite à la question du sénateur Tkachuk, ces choses-là semblent se produire de façon trop courante : une question est simplement soulevée, puis elle est mise aux voix sans aucun préavis. Cette motion-là ne figure pas dans un ordre du jour. Les membres du comité n'ont pas été

a steering committee meeting for several months. It would be helpful if these things were discussed in a way that was acceptable to the steering committee members.

We attempted to have a meeting this week but we could not find a convenient time. Again, other issues were raised informally in the chamber. We were seeking answers on certain items before we went ahead with any other meetings.

If you are to propose key structural changes, there should be some kind of case made in advance so that we can go to the officials of the Senate. We could get advice and we could see what precedents there are for this motion. We could study the matter and see whether we think it is useful, on a committee this size, to have the steering committee of almost the same size.

These things are big steps; they set precedents. As Senator Tkachuk has said, these are questions of respect for your colleagues, as fellow senators. It is a matter of respect that we have these discussions in an intelligent, informed manner and then have a reasonable debate.

Senator Day: I heard the motion to increase the steering committee, which is a creature of the overall committee and a body to which we determine whether we wish to delegate certain matters for administrative purposes. The overall body's control of what is happening will continue.

I also heard in the motion that the expansion would be done after "the usual consultations," which would include both party and whip consultations. I do not see anything wrong with proceeding with the motion at this time.

Senator Manning: I do not have a problem with the motion Senator Banks has put forward. I would just like to know what is happening; to come into the committee and propose a motion without any detail on why. For example, is there a problem with three members on the committee? Are the three members not doing their work?

When you ask to increase the committee from three to five members, will the enlarged committee include the chair and deputy chair?

Senator Banks: Yes.

Senator Manning: If there is a problem with the committee as it stands, the first thing we should do is get rid of the chair and deputy chair and form a new committee. If we have a problem with the three, we will still have a problem with them, will we not?

I would like to have some explanation as to why this motion came before us today to go from three members to five members without any notice or consultation. I realize that we will have consultations with the leaders in the Senate. I guess the

consultés. Le comité directeur n'a pas été consulté. Cela fait plusieurs mois que le comité directeur ne s'est pas réuni. Il serait utile que ces choses-là puissent être débattues d'une façon qui sera acceptable aux yeux des membres du comité directeur.

Nous avons essayé de nous réunir cette semaine, mais nous n'avons pas pu trouver un moment où il aurait été commode de le faire. Encore une fois, d'autres questions ont été soulevées, officieusement, au Sénat. Nous voulions obtenir une réponse à certaines questions avant d'aller de l'avant avec d'autres réunions.

Si vous proposez d'importants changements structurels, il faudrait que vous présentiez d'avance un argumentaire quelconque, dont nous pourrions rendre compte aux responsables du Sénat. Nous pourrions alors obtenir des conseils et voir s'il y a des précédents à une telle motion. Nous pourrions étudier la question et déterminer s'il nous paraît utile pour un comité de la taille du nôtre de se donner un comité directeur qui a presque la même taille.

Ce sont des mesures importantes qui constituent un précédent. Comme le sénateur Tkachuk l'a dit, il s'agit de faire preuve de respect envers ses collègues, ses compagnons au Sénat. Il faut tenir des discussions intelligentes et éclairées sur la question et avoir ensuite un débat raisonnable là-dessus. C'est une question de respect.

Le sénateur Day : J'ai entendu la motion visant à accroître le nombre de membres du comité directeur, qui est la création du comité en tant que tel, un organe auquel nous pouvons déléguer certaines tâches administratives au besoin. Notre comité conservera la prise qu'il a sur les travaux.

La motion dit aussi que l'ajout des membres se fera après « les consultations habituelles », qui comprendraient les partis et les whips. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas nous pencher sur cette motion dès maintenant.

Le sénateur Manning : La motion du sénateur Banks ne me pose aucune difficulté. Je voudrais simplement savoir ce qui se passe, pourquoi on arriverait ici et que l'on proposerait une motion sans donner de précisions ni de raisons d'ailleurs. Par exemple, y a-t-il un problème avec les trois membres du comité? Les trois membres en question ne font-ils pas leur travail?

Lorsque vous demandez de porter de trois à cinq le nombre de membres, est-ce dire que cela inclut le président et le vice-président?

Le sénateur Banks : Oui.

Le sénateur Manning : Si le comité sous sa forme actuelle pose quelques difficultés, il faudrait d'abord se débarrasser du président et du vice-président, et créer un nouveau comité. Si les trois membres posent un problème, il y aura toujours un problème s'ils sont encore là, n'est-ce pas?

J'aimerais qu'on m'explique pourquoi on nous propose aujourd'hui de porter de trois à cinq le nombre de membres du comité en question, sans avis ni consultation. Je sais que nous allons consulter les leaders au Sénat. J'imagine que cela viserait à

consultation would be about which people would be added to the committee. It is not necessarily consultation about why we are going from three to five members.

As a member of the committee, I would like to know if there is a reason for the motion being put forward today. As a member of the entire committee, I would like to know what is happening. I find it frustrating when you come with an off-the-cuff motion. I could come in next week saying to cut it back to four. There must be a reason.

Is there a problem with the steering committee and what would be solved by going from three to five members?

Senator Banks: You have hit it on the head, senator. Your solution is probably half right, but my motion does not contemplate ditching the deputy chair or the chair.

First, this motion is properly before the committee.

Senator Wallin: Is it?

Senator Tkachuk: Is it?

Senator Banks: Yes. Sorry, I believe that it is properly before the committee. If I did not believe so, I would not have moved it. I believe the question of our special study is, first, always before us and, second, I think it was referred to specifically in the notice today.

I believe the motion is properly before us.

It is not correct that we have not had a steering committee for years. We have had many steering committee meetings

Senator Tkachuk: For months.

Senator Mitchell: Yes, you did.

Senator Banks: Yes, for months. We have had many steering committee meetings in the past few months.

Senator Wallin, you are indicating no. Have we not had steering committee meetings in the last few months?

Senator Mitchell: Are you serious?

Senator Wallin: We did not have one yesterday, this month, not in the month of May.

Senator Banks: We have had several steering committee meetings.

Senator Wallin: We have not had a meeting since January.

Senator Banks: Yesterday, Senator Kenny and I waited for half an hour behind the Senate for you. You came to what was to be a steering committee meeting and you left it. No meeting could be held because you left, not wanting to deal with the matters that were properly before the steering committee.

Senator Wallin: I will respond to that in a moment.

déterminer qui serait ajouté au comité. Ce ne serait pas nécessairement une consultation visant à voir pourquoi nous passons de trois à cinq membres.

En tant que membre du comité, j'aimerais savoir s'il y a un motif à la motion qui est proposée aujourd'hui. En tant que membre du comité d'ensemble, j'aimerais savoir ce qui se passe. Je trouve cela frustrant que vous présentiez une motion sans crier gare. La semaine prochaine, je pourrais proposer moi-même que nous passions de cinq membres à quatre. Il faut que ce soit motivé.

Le comité directeur pose-t-il des difficultés et, le cas échéant, le fait de passer de trois à cinq membres permettrait-il de régler ces difficultés?

Le sénateur Banks : Vous venez de frapper dans le mille, sénateur. Vous avez probablement à moitié raison, mais ma motion ne dit pas qu'il faut évincer le vice-président ou le président.

Premièrement, le comité est saisi de la motion dans les formes.

Le sénateur Wallin : Ah oui?

Le sénateur Tkachuk : Ah oui?

Le sénateur Banks : Oui. Je m'excuse, mais je crois que le comité est saisi de la motion conformément aux règles. Si je ne la croyais pas recevable, je n'en aurais pas fait la proposition. Je crois que nous sommes toujours saisis de notre étude spéciale, en premier lieu, étude qui est mentionnée dans l'avis d'aujourd'hui, en deuxième lieu.

Je crois que la motion est conforme aux règles.

Il est inexact d'affirmer que cela fait des années que le comité directeur ne s'est pas réuni. Il a tenu de nombreuses réunions.

Le sénateur Tkachuk : Des mois.

Le sénateur Mitchell : Oui, il s'est réuni.

Le sénateur Banks : Oui, des mois. Il y a eu de nombreuses réunions du comité directeur au cours des quelques derniers mois.

Sénateur Wallin, vous indiquez que ce n'est pas le cas. Il n'y a pas eu de réunions du comité directeur au cours des derniers mois?

Le sénateur Mitchell : Êtes-vous sérieuse?

Le sénateur Wallin : Il n'y en a pas eu hier, ce mois-ci, il n'y en a pas eu au mois de mai.

Le sénateur Banks : Il y a eu plusieurs réunions du comité directeur.

Le sénateur Wallin : Il n'y a pas eu de réunions depuis janvier.

Le sénateur Banks : Hier, nous vous avons attendue pendant une demi-heure derrière la salle du Sénat, le sénateur Kenny et moi. Vous êtes venue à ce qui devait être une réunion du comité directeur, mais vous êtes partie. Il n'y a pu avoir de réunion étant donné que vous êtes partie, parce que vous ne vouliez pas traiter des questions dont le comité directeur était saisi conformément aux règles.

Le sénateur Wallin : Je vais répondre à cela dans un instant.

Senator Banks: I know you will. The fact is that when one of the members of the steering committee decides not to be available for its meetings, or comes to the beginning of a meeting and then leaves so that such a meeting cannot happen, then we have to do something about it.

What I propose to do about it is see that there should be a steering committee, of this committee, of five members. This committee can properly determine how many people it wants to have on its steering committee; it cannot have fewer than three based on the Rules. However, it can have as many as it chooses.

I want to remind members that, for many years, the steering committee of this committee never made a single decision with respect to recommending witnesses, business, budgets or any of those other things. Those decisions were all made by the committee as a whole. All of the committee sat down and made those decisions at all times.

Since we will have a steering committee, it needs to be a committee that functions. If one of the members of the steering committee does not show up or leaves the meeting before it begins, that committee does not function.

Senator Tkachuk: How many times has this happened?

Senator Banks: Once.

Senator Mitchell: Well, more than that.

Senator Wallin: No, once.

Senator Tkachuk: He said once. He has moved the motion.

The Chair: I have Senator Meighen next on the first round. Order, please.

Senator Mitchell: She is not allowing this committee to work.

The Chair: Order, please.

Senator Wallin: We will comment on the facts.

Senator Tkachuk: He did not want to work with me, either.

Senator Mitchell: We have two opinions of that —

The Chair: Order, order.

Senator Tkachuk: Chair, first of all, dog gone it, chair!

The Chair: Senator Meighen has the floor.

Senator Tkachuk: On a point of order: First, we were given no notice of this motion. This motion is irrelevant to the agenda. It concerns the constitution of the committee; it does not concern the study on security and defence. We do not know what is quorum. If we go to five members, do all five have to show up for a steering committee? Is it three out of five? What is it?

Le sénateur Banks : Je sais que vous le ferez. En fait, lorsqu'un membre du comité directeur décide de ne pas être disponible pour une réunion ou encore qu'il décide de se présenter au début de la réunion pour ensuite s'en aller pour que la réunion n'ait pas lieu, à ce moment-là, nous devons faire quelque chose.

Ce quelque chose que je propose que nous fassions, c'est d'avoir un comité directeur, rattaché au comité ici présent, et qui se compose de cinq membres. Le comité a le droit de déterminer combien de membres composeront son comité directeur; le Règlement lui interdit d'en avoir moins de trois. Par contre, il peut en avoir autant qu'il veut.

Je tiens à rappeler aux membres du comité que, pendant de nombreuses années, le comité directeur de notre comité n'a pris aucune décision en ce qui concerne la recommandation de témoins à convoquer, de travaux à prévoir, de budgets à établir ou quoi que ce soit de ce genre. C'est le comité entier qui a pris toutes les décisions à ce sujet. Chaque fois, les membres du comité dans son ensemble se sont installés et ont pris ces décisions-là, chaque fois.

Comme il faut un comité directeur, autant avoir un comité directeur qui fonctionne. Si un des membres du comité directeur ne se présente pas ou s'en va quand la réunion commence, voilà un comité qui ne fonctionne pas.

Le sénateur Tkachuk : Combien de fois cela est-il arrivé?

Le sénateur Banks : Une fois.

Le sénateur Mitchell : Eh bien, plus que ça.

Le sénateur Wallin : Non, une fois.

Le sénateur Tkachuk : Il a dit une fois. Il a fait la proposition.

Le président : C'est le sénateur Meighen qui est le prochain, au premier tour. Silence, s'il vous plaît.

Le sénateur Mitchell : Elle ne permet pas au comité de travailler.

Le président : Silence, s'il vous plaît.

Le sénateur Wallin : Tenons-nous en aux faits.

Le sénateur Tkachuk : Il ne voulait pas travailler avec moi non plus.

Le sénateur Mitchell : Nous avons deux avis différents là-dessus...

Le président : Silence, silence!

Le sénateur Tkachuk : Monsieur le président, d'abord et avant tout... diable, monsieur le président!

Le président : Le sénateur Meighen a la parole.

Le sénateur Tkachuk : J'invoque le Règlement : nous n'avons reçu aucun avis en rapport avec cette motion. C'est une motion qui n'a rien à voir avec l'ordre du jour. Elle a trait à la composition du comité; elle n'a pas trait à l'étude sur la sécurité et la défense. Nous ne savons pas ce qui constituerait le quorum. Si nous passons à cinq membres, faut-il que les cinq se présentent pour que le comité directeur puisse tenir la réunion? Sinon, est-ce trois des cinq? Qu'est-ce que c'est?

The Chair: This is not a time to explain the rules to you. You have not made a point of order.

Senator Tkachuk: I have made a point of order.

The Chair: Senator Meighen has the floor.

Senator Tkachuk: I made a point of order. I am calling the point of order.

The Chair: Senator Meighen has the floor.

Senator Tkachuk: I am calling the point of order.

The Chair: Senator Meighen has the floor.

Senator Tkachuk: I would like the point of order dealt with. It has precedence.

The Chair: I am sorry. You did not make any point.

Senator Tkachuk: My point of order is that it is not on the agenda.

The Chair: It does not have to be on the agenda.

Senator Tkachuk: We were not given notice, and it is not part of the agenda you have here.

The Chair: I am sorry.

Senator Tkachuk: No, you have to deal with it, chair.

The Chair: I am not.

Senator Tkachuk: We will not get to Bill C-33. That is why we were here. Otherwise, we would not have met.

The Chair: You delayed it, and stop shouting.

Senator Tkachuk: I am not delaying it. I am not delaying anything.

The Chair: We can hear you.

Senator Tkachuk: I am sure you can. Then deal with the point of order.

The Chair: Senator Meighen.

Senator Tkachuk: You guys.

Senator Meighen: Senator Manning has said what I wanted to say. Over and above that, this last exchange underlines the fact that, in my view, it is totally unnecessary to proceed in this fashion. People on the opposition side have a majority of members. You can force anything through you want, I suppose.

However, it would seem to me to be only common courtesy and in the interests of this committee functioning in a congenial and productive way that notice of this kind of stuff be given and that a discussion be held. If agreement cannot be reached, then we go to a vote, but I do not think you go to the final solution before you have tried all the others.

Le président : Ce n'est pas le moment de vous expliquer le Règlement. Votre objection n'est pas fondée.

Le sénateur Tkachuk : Mon objection est bel et bien fondée.

Le président : Le sénateur Meighen a la parole.

Le sénateur Tkachuk : J'ai formulé une objection qui se tient. J'invoque le Règlement.

Le président : Le sénateur Meighen a la parole.

Le sénateur Tkachuk : J'invoque le Règlement.

Le président : Le sénateur Meighen a la parole.

Le sénateur Tkachuk : J'aimerais que nous traitions de mon rappel au Règlement. Il a préséance.

Le président : Je m'excuse. Votre objection n'est pas fondée.

Le sénateur Tkachuk : Mon objection, c'est que ça ne figure pas dans l'ordre du jour.

Le président : Ça n'a pas à figurer dans l'ordre du jour.

Le sénateur Tkachuk : Nous n'avons pas été avisés, et ça ne figure pas dans l'ordre du jour qu'il y a ici.

Le président : Je suis désolé.

Le sénateur Tkachuk : Non, vous devez vous pencher sur l'objection, monsieur le président.

Le président : Je ne le fais pas.

Le sénateur Tkachuk : Nous n'allons pas aborder le projet de loi C-33. C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis. Sinon, nous ne nous serions pas réunis.

Le président : Vous avez retardé l'affaire, et cessez de crier.

Le sénateur Tkachuk : Je ne retarde pas l'affaire. Je ne retarde rien.

Le président : On vous entend.

Le sénateur Tkachuk : J'en suis sûr. Traitez donc de l'objection formulée.

Le président : Le sénateur Meighen.

Le sénateur Tkachuk : Vous autres...

Le sénateur Meighen : Le sénateur Manning a énoncé ce que je souhaitais souligner. À part cela, le dernier échange fait bien voir que, selon moi, il est tout à fait inutile de procéder de cette façon. Les gens dans l'opposition se trouvent être majoritaires. Vous pouvez bien faire adopter tout ce que vous voulez de force, j'imagine.

Tout de même, selon moi, par simple courtoisie et pour que le comité fonctionne de manière agréable et productive, il me semble qu'il faut aviser les gens de ce genre de choses et tenir une discussion. Si on n'arrive pas à s'entendre, la question peut être mise aux voix, mais je ne crois pas qu'il faille opter pour la solution finale avant même d'avoir épuisé toutes les autres possibilités.

To my knowledge, there was no informal — let alone formal — notice of this motion. It seems to be not conducive to the good functioning of this committee, plus the fact, as the chair of the subcommittee, it is eating into the time for that meeting. The chair of the senior committee was agreeable to holding a quick meeting to deal with a procedural matter in the interests of the Veterans Subcommittee. I very much hope we will get to that and can deal with this other matter in another forum at another time.

Senator Banks: I will withdraw my call for the question if you agree to deal with this question on Monday next.

The Chair: If it is the will of the committee.

Senator Tkachuk: Did you know that this question was coming up?

The Chair: I did.

Senator Tkachuk: Okay. Well, why did you not put it on the agenda?

The Chair: It is covered on the agenda.

Senator Tkachuk: Yes, right.

Senator Wallin: Do you mean it is covered by the sentence, “Examine and report on the national security policy of Canada”?

The Chair: That is right.

Senator Wallin: That is the item?

The Chair: That is right.

Senator Tkachuk: Place it on the agenda for Monday. There is nothing wrong with that.

The Chair: Is that the wish of the committee?

Senator Banks: I am agreeable to that.

The Chair: Colleagues?

Senator Banks: Agreeable.

Senator Wallin: I need to correct the record as it has been stated here today. This is a public meeting.

The Chair: We have not gotten to the second round yet. Are there any others on the first round?

All right, Senator Wallin.

Senator Wallin: I want to correct both records. Yesterday, there had been a question on Monday night, I believe — clerk, please correct me if it was later than that — about whether a steering committee was possible. I was travelling and had commitments in the house. I agreed to meet briefly during Question Period. Our leader then rose to introduce Senate reform

À ma connaissance, il n’y a pas eu d’avis de motion, ni officieux, encore moins officiel. Il me semble que ce n’est pas propice au bon fonctionnement du comité, sans compter que, je vous le dirai en tant que président du sous-comité, c’est du temps pour cette réunion-là qui est perdu. Le président du comité principal était d’accord avec l’idée de tenir rapidement une réunion pour traiter d’une question de procédure, dans l’intérêt du Sous-comité des anciens combattants. J’espère vraiment que nous allons pouvoir le faire et nous attaquer à cette autre question, à un autre moment, dans un autre contexte.

Le sénateur Banks : Je retirerai ma demande si vous acceptez d’aborder cette question-là lundi prochain.

Le président : Si c’est la volonté du comité.

Le sénateur Tkachuk : Saviez-vous que cette question-là allait se présenter?

Le président : Je le savais.

Le sénateur Tkachuk : D’accord. Eh bien, pourquoi ne l’avez-vous pas inscrite à l’ordre du jour?

Le président : L’ordre du jour couvre la question.

Le sénateur Tkachuk : Ben oui.

Le sénateur Wallin : Vous voulez dire que c’est couvert par la phrase qui dit : « Examiner et faire rapport sur la politique de sécurité nationale du Canada »?

Le président : Voilà.

Le sénateur Wallin : C’est de ce point à l’ordre du jour dont il est question?

Le président : C’est cela.

Le sénateur Tkachuk : Mettez-le à l’ordre du jour de lundi. Ça ne pose aucun problème.

Le président : Est-ce la volonté du comité?

Le sénateur Banks : Je suis d’accord.

Le président : Chers collègues?

Le sénateur Banks : D’accord.

Le sénateur Wallin : Je veux corriger ce qui a été dit ici aujourd’hui, pour le compte rendu. Il s’agit d’une séance publique.

Le président : Nous n’avons pas encore entamé le deuxième tour. Quelqu’un d’autre souhaite-t-il parler au premier tour?

D’accord, sénateur Wallin.

Le sénateur Wallin : Je veux corriger les deux comptes rendus. Hier, il y a eu une question à propos de lundi soir, je crois — madame la greffière, je vous prie de me corriger si c’était plus tard — qui vise à savoir si un comité directeur pouvait se réunir. J’étais en déplacement et je m’étais engagée à être présente au Sénat. J’ai accepté de rencontrer les gens brièvement durant la

legislation, for which it was important that we were there. I proposed a separate meeting at 5 p.m. or 5:30 p.m. or some other time because Foreign Affairs was cancelled yesterday.

In the interim, after our full committee meeting on Monday, when we discussed travel for this committee and the ability of this committee to travel as a representative committee, meaning that there would be members of both parties represented, there was a general understanding that we would postpone the travel to the bases until the fall. That was the understanding of all who were in the room.

What I discovered yesterday was that in fact, this trip was back on, and it was being discussed in terms of the Liberals going without any Conservative representation. So, before I left the chamber, I went into the room and I asked Senator Kenny, the chair, if that was true. I asked if he was talking to Liberal members about doing that trip in the middle of the summer after there had been an agreement that we would try to do this together as a cooperative committee in the fall. I asked on several occasions. I asked that as a show of respect to his colleagues on the committee, the answer be forthcoming before we sat down to a steering committee meeting in which we all know what happens: Motions like today come forward and the majority gets to use its hammer.

We are trying to have some intelligent, reasonable, cooperative discussion and behaviour. I was dealt with rudely, again, and did not feel that there was any chance at that point that we would have any reasonable conversation at a steering committee when, yet again, things were being put forward and discussed that there had been no notice of — nothing. You just walk into these meetings where you are blindsided, and I just do not think that we can deal that way.

As I have said on so many occasions, we are a country at war. We have veterans that need to be dealt with. We have defence questions that must be dealt with. If we do not treat each other with respect, if we do not try to make this committee and its subcommittee functional, then we are not really serving the people.

I find this very difficult to do because of this kind of behaviour. I find this very difficult because of the inability of the chair even to consult the deputy chair in some tangential way, some informal way, a note, an email, a phone call — anything — as an indication that we might be able to deal with each other as adults who are respectful of one another.

There had been no steering committee called, and I do not have the exact date, but there was certainly none in May, and I think there were not any in April, but I could be corrected. There were several meetings at the beginning of our session.

période de questions. Puis, notre leader s'est levé pour déposer un projet de loi sur la réforme du Sénat. Il importait donc que nous y soyons. J'ai proposé une réunion distincte à 17 heures ou 17 h 30, ou quelque autre heure, étant donné que la réunion du Comité des affaires étrangères a été annulée hier.

Dans l'intervalle, après la réunion du comité en entier lundi, au moment où nous avons discuté des déplacements de notre comité et de la capacité pour notre comité d'envoyer un contingent représentatif en voyage, autrement dit un groupe qui compterait des membres des deux partis, nous nous sommes entendus de manière générale pour dire que la visite des bases serait reportée à l'automne. Toutes les personnes présentes s'étaient entendues là-dessus.

Ce que j'ai découvert hier, c'est que, en fait, le voyage estival renaissait de ses cendres; les libéraux discutaient de l'idée d'y aller sans représentant conservateur. Avant de quitter le Sénat, je suis donc allée à la salle dont il est question et j'ai demandé au sénateur Kenny, au président, si c'était vrai. Je lui ai demandé s'il discutait avec des membres libéraux du comité de la possibilité de faire ce voyage-là au milieu de l'été, après que nous avons convenu d'essayer de faire cela ensemble à l'automne. Je lui ai demandé à plusieurs reprises. Je lui ai demandé que, par respect pour ses collègues au sein du comité, il réponde à cette question-là avant que nous entamions une réunion du comité directeur dont nous pouvons tous prévoir le résultat : des motions comme celle qui a été présentée aujourd'hui sont présentées, et la majorité se sert de sa supériorité en nombre comme d'un marteau.

Nous souhaitons que les discussions, les comportements reposent un tant soit peu sur l'intelligence, la raison, la coopération. J'ai été traitée de façon cavalière, encore une fois; je n'avais pas l'impression qu'il serait possible, à ce moment-là, d'avoir une conversation raisonnable à une réunion d'un comité directeur, tandis que, encore une fois, des motions étaient présentées et faisaient l'objet de discussion sans qu'il y ait eu d'avis — quoi que ce soit — en ce sens. On arrive à une telle réunion et on se fait prendre de court; à mon avis, ce n'est tout simplement pas une façon de procéder.

Comme je l'ai si souvent dit, notre pays est en guerre. Il y a des anciens combattants dont il faut s'occuper. Il y a des questions relatives à la défense sur lesquelles il faut se pencher. Si nous ne nous traitons pas les uns les autres avec respect, si nous n'essayons pas de faire en sorte que le comité et son sous-comité soient fonctionnels, à ce moment-là, nous ne servons pas vraiment les gens.

Ce genre de comportement me cause vraiment beaucoup de difficulté. C'est difficile pour moi, étant donné que le président n'arrive même pas à consulter la vice-présidente d'une façon ou d'une autre, d'une façon officieuse, au moyen d'une note, d'un courriel, d'un appel téléphonique — quel que soit le mode choisi — pour signaler que nous pouvons nous traiter mutuellement en adultes qui respectent autrui.

Aucune réunion du comité directeur n'avait été convoquée et, même si je n'ai pas les dates exactes devant les yeux, je peux vous dire qu'il n'y en a certainement pas eu en mai et que, à mon avis, il n'y en a pas eu en avril, mais je pourrais faire erreur sur ce dernier. Il y a eu plusieurs réunions au début de notre session.

If we are to have a steering committee, we have to do it when people can meet. There must be some respect for the members of that steering committee about the content and about what we are trying to accomplish. We do not do that with rude, dismissive language. We do not do that by keeping people ill informed and out of the debate and trying tactical surprise measures. Surely, we have got to get beyond that kind of behaviour if we are to do our job for the public that we serve.

Senator Banks: I have agreed that in order to allow discussion on this matter and that notice will have been given, we deal with it at the meeting on Monday, and I think the chair has agreed.

Senator Wallin, the purpose of steering committee meetings is to discuss what will be dealt with by the committee.

Senator Wallin: I agree.

Senator Banks: When you do not like the subject that will be discussed at a steering committee meeting and you leave so that no meeting can be held, that is not showing respect.

Senator Wallin: How could I know the subject?

Senator Banks: It would have been introduced at the meeting, senator.

Senator Wallin: I heard it by rumour in the chamber that after we had an understanding on Monday night, in fact, the chair was doing something else. I think that is a reasonable question.

Senator Mitchell: Then he meets you and tells you and you walk out.

Senator Wallin: No.

Senator Mitchell: Yes. You walk out.

The Chair: Senator Banks has the floor.

Senator Banks: Mr. Chair, I propose that you undertake that we will deal with this matter on Monday and that the matter, for the purpose of this meeting, is concluded.

The Chair: Do you want the floor?

Senator Mitchell: No.

Senator Wallin: Thank you.

The Chair: Are we agreed that this item be continued on Monday?

Senator Banks: Agreed.

Senator Day: I am hopeful there will not be an objection to dealing with this issue on Monday.

The Chair: Are we agreed to deal with it on Monday?

Senator Wallin: We are assuming that there will be some rationale provided.

S'il doit y avoir des réunions du comité directeur, elles doivent être prévues à un moment où les gens peuvent y assister. Il faut faire preuve envers les membres de ce comité directeur d'un certain respect en ce qui concerne la teneur des rencontres et leur objectif. Nous ne voulons pas employer pour cela un langage grossier, cavalier. Nous ne voulons pas nous organiser pour que les gens soient mal renseignés et exclus du débat, ou encore user de tactiques surprises. Indéniablement, nous devons transcender les comportements du genre, pour servir le public comme nous devons le faire.

Le sénateur Banks : Pour que nous puissions discuter de cette question et que l'avis ait été donné, j'ai convenu de ce que nous en parlions à la réunion de lundi et je crois que le président a accepté.

Sénateur Wallin, l'objectif des réunions du comité du directeur consiste à discuter de ce que le comité va accomplir.

Le sénateur Wallin : Je suis d'accord.

Le sénateur Banks : Quand on n'apprécie pas le sujet dont il sera question à une réunion d'un comité directeur et qu'on part, de sorte qu'il ne peut y avoir de réunion, voilà qui ne dénote pas du respect.

Le sénateur Wallin : Comment aurais-je pu connaître le sujet?

Le sénateur Banks : Il aurait été présenté à la réunion, sénateur.

Le sénateur Wallin : Par la rumeur au Sénat, j'ai appris que, après que nous nous sommes entendus lundi soir, de fait, le président allait faire autre chose. Je crois que c'est là une question raisonnable.

Le sénateur Mitchell : Puis, il vous rencontre, il vous dit ce qu'il en est, mais vous vous en allez.

Le sénateur Wallin : Non.

Le sénateur Mitchell : Oui. Vous vous en allez.

Le président : Le sénateur Banks a la parole.

Le sénateur Banks : Monsieur le président, je propose que vous preniez les dispositions nécessaires pour que nous traitions de cette question-là lundi et que cette question soit considérée comme ayant été vidée aux fins de la réunion d'aujourd'hui.

Le président : Voulez-vous la parole?

Le sénateur Mitchell : Non.

Le sénateur Wallin : Merci.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que l'on donne une suite à cette question lundi?

Le sénateur Banks : D'accord.

Le sénateur Day : J'espère qu'il n'y aura pas d'objection à cela lundi.

Le président : Êtes-vous d'accord pour dire que ce sera lundi?

Le sénateur Wallin : Nous présumons qu'une justification quelconque sera présentée.

The Chair: I am sorry. That is something that you will have to ask at the time, senator. If you want rationale, then you can ask for it. There is no requirement for Senator Banks or anyone else to provide a rationale. If you want it, then ask for it.

Senator Tkachuk: We will have debate on Monday.

The Chair: If everyone is agreed.

Senator Tkachuk: I thought we agreed on it twice, already. Why do we not get to Item No. 2, please?

Senator Mitchell: I want to be sure. We have agreed on it and there is no other notice or form of background information that the senator needs so she can be convinced that she has had adequate notice.

Senator Wallin: We will perhaps discuss that at a steering committee meeting.

Senator Mitchell: When will you have a steering committee meeting?

Senator Moore: I think we should vote.

Senator Mitchell: I am at a point where I think we should just vote today.

Senator Tkachuk: Are we being denied? Can we go to Item No. 2?

The Chair: No, we are not there yet. I was asking where we were.

Senator Tkachuk: I thought we agreed once.

The Chair: Senator Day, do you want the floor? Senator Moore?

Senator Moore: I want to know what the agreement is coming out of this discussion. I have heard that Senator Banks agreed to withdraw his motion, or at least have it deferred until Monday when the committee meets to vote on it.

The Chair: That is correct, but Senator Wallin started to put conditions on that.

Senator Moore: Now, I am hearing that we have to discuss it some more or we have to talk about it at the steering committee. I will not go there. If that is the case, I will vote today.

Senator Tkachuk: That is not what we said.

Senator Moore: That is what we said. I heard Senator Wallin say that, Chair.

Senator Wallin: I am assuming, Senator Banks, that you will present your rationale for this motion, as Senator Manning and others have asked for, and that we will have a debate.

Le président : Je suis désolé. C'est une question que vous allez devoir poser à ce moment-là, sénateur. Si vous voulez une justification, vous n'aurez qu'à le demander. Ni le sénateur Banks, ni qui que ce soit n'est tenu de présenter une justification. Si vous en voulez une, il faut le demander.

Le sénateur Tkachuk : Nous débattons de la question lundi.

Le président : Si tout le monde est d'accord.

Le sénateur Tkachuk : Je pensais que nous nous étions déjà mis d'accord deux fois. Pourquoi ne passons-nous pas au point n° 2 de l'ordre du jour?

Le sénateur Mitchell : Je veux être sûr de mon coup. Nous nous sommes mis d'accord sur ce point, et le sénateur n'a besoin autrement ni d'avis ni de renseignements complémentaires pour se persuader du fait qu'elle a été avisée adéquatement.

Le sénateur Wallin : Nous allons peut-être en discuter à une réunion du comité directeur.

Le sénateur Mitchell : À quel moment y aura-t-il une réunion du comité directeur?

Le sénateur Moore : Je crois que nous devrions mettre la question aux voix.

Le sénateur Mitchell : J'en suis rendu au point où je pense que nous devrions simplement voter aujourd'hui.

Le sénateur Tkachuk : Notre demande est-elle refusée? Pouvons-nous passer au point n° 2 de l'ordre du jour?

Le président : Non, nous ne sommes pas encore là. Je voulais savoir où nous en étions.

Le sénateur Tkachuk : Je croyais que nous nous étions mis d'accord.

Le président : Sénateur Day, voulez-vous parler? Sénateur Moore?

Le sénateur Moore : Je veux savoir quel est l'accord qui ressort de la discussion. J'ai entendu le sénateur Banks dire qu'il acceptait de retirer sa motion ou tout au moins de le faire jusqu'à lundi, au moment où le comité pourra se rencontrer et la mettre aux voix.

Le président : Ce que vous dites est juste, mais le sénateur Wallin veut y attacher des conditions.

Le sénateur Moore : Maintenant, j'entends dire qu'il faut en discuter davantage ou encore en discuter à une réunion du comité directeur. Je refuse cette option-là. Si nous nous trouvons dans ce cas, je vais voter aujourd'hui.

Le sénateur Tkachuk : Ce n'est pas ce que nous avons dit.

Le sénateur Moore : C'est ce que nous avons dit. J'ai entendu le sénateur Wallin dire cela, tout à fait, monsieur le président.

Le sénateur Wallin : Je présume, sénateur Banks, que vous allez justifier la motion en question, comme le sénateur Manning et d'autres ont demandé qu'on le fasse, et que nous allons avoir un débat là-dessus.

Senator Banks: I will present it again as I presented it today. I will present it as many times as members wish.

Senator Mitchell: Senator Banks can present whatever he wants. Senator Wallin does not put conditions on what presentation he is about to make. She has notice; it will appear on the agenda for Monday and there will be a vote. I just want to hear her say “yes” and that there is not some condition on it.

I may be wrong but, because the senator does not agree with something, she thinks that somehow she has not received adequate notice. The fact is that we have every right to debate it today and on Monday.

I want to know definitively that Senator Wallin has received notice in her mind that it is on the agenda and that it will be debated and voted upon.

Senator Wallin: I do not have anything more to say to Senator Mitchell. I think my colleagues and the members of the committee have heard me.

The Chair: Thank you. Are there other comments?

Senator Banks: I have another motion to make.

The Chair: Before you make that motion and for the record —

Senator Tkachuk: We will not get to the item on the agenda.

The Chair: I am sorry, Senator Tkachuk, you are not recognized.

Senator Tkachuk: I am not recognized?

The Chair: I am the chair and that is what chairs do.

Senator Tkachuk: That is it not what chairs do. You have lost the confidence of members on this side to operate as chair of the committee, period.

The Chair: I am sorry. You are out of order.

Senator Tkachuk: I am not out of order.

The Chair: You are out of order. Will you shut the microphone off, please? He is out of order.

Senator Tkachuk: You shut the microphone off on me!

The Chair: You are out of order. When you are recognized, you can speak.

Senator Tkachuk: You are out of control.

The Chair: For the record, every meeting that the steering committee has had has been held at a time determined by Senator Wallin and by no one else. Senator Wallin's suggestions or allegations that she has not had courtesy simply are not true.

Senator Tkachuk: I cannot speak.

Le sénateur Banks : Je vais la présenter une nouvelle fois telle que je l'ai présentée aujourd'hui. Je vais la présenter autant de fois que le veulent les membres du comité.

Le sénateur Mitchell : Le sénateur Banks peut présenter ce qui lui chante. Le sénateur Wallin n'attache pas de conditions à ce qu'il est sur le point de présenter. Elle a reçu un avis; ce sera inscrit à l'ordre du jour de lundi, et il y aura un vote. Je veux simplement l'entendre dire « oui » et affirmer qu'il n'y a pas de conditions rattachées à cela.

Je fais peut-être erreur, mais, étant donné que le sénateur n'est pas d'accord avec une chose donnée, elle croit qu'elle n'a pas été avisée adéquatement de la question pour une raison ou une autre. En vérité, nous avons tout à fait le droit de débattre de la question aujourd'hui et lundi.

Je veux établir avec certitude que le sénateur Wallin estime avoir été avisée de la question, qu'elle figure à l'ordre du jour et qu'il y aura un débat et puis un vote.

Le sénateur Wallin : Je n'ai rien d'autre à dire au sénateur Mitchell. Je crois que mes collègues et les membres du comité m'ont entendue.

Le président : Merci. Y a-t-il d'autres observations?

Le sénateur Banks : J'aurais une autre motion à présenter.

Le président : Avant que vous présentiez cette motion-là et, pour le compte rendu...

Le sénateur Tkachuk : Nous n'allons pas arriver au sujet qui est prévu à l'ordre du jour.

Le président : Je suis désolé, sénateur Tkachuk, je ne vous ai pas donné la parole.

Le sénateur Tkachuk : Vous ne me donnez pas la parole?

Le président : Je suis le président; les présidents peuvent faire cela.

Le sénateur Tkachuk : Les présidents ne font pas cela. Vous avez perdu la confiance des membres de ce côté-ci à titre de président du comité, point à la ligne.

Le président : Je suis désolé. Vous manquez aux règles.

Le sénateur Tkachuk : Je ne manque pas aux règles.

Le président : Vous manquez aux règles. Voulez-vous fermer le microphone, s'il vous plait? Il manque aux règles.

Le sénateur Tkachuk : Vous avez fermé mon microphone!

Le président : Vous manquez aux règles. Lorsqu'on vous aura donné la parole, vous pourrez parler.

Le sénateur Tkachuk : Vous manquez à votre devoir.

Le président : Pour le compte rendu, disons que toutes les réunions du comité directeur ont été tenues à un moment déterminé par le sénateur Wallin et par personne d'autre. Quand le sénateur Wallin donne à entendre qu'elle n'a pas eu droit à un minimum de courtoisie, ce n'est tout simplement pas vrai.

Le sénateur Tkachuk : Je ne peux pas parler.

The Chair: Senator Banks was there and watched her walk out of the room. There was no rudeness. She stood in the door and said, “If you are going to talk about travel, I am not coming to this meeting.”

Senator Wallin: Actually, it was not that way.

The Chair: Ask Senator Banks. He was there.

Senator Wallin: There is no sense asking the two of you to recount what I said.

The Chair: That is what you say each time. That is why we have the problem.

Senator Tkachuk: I thought we were on Item No. 2.

The Chair: No, we are not.

Senator Banks: I have motion to make. That:

The requests for contracts for Keith MacDonald, Barry Denofsky, Dan Turner, Maureen Boyd be approved now by this committee and deemed as signed as they were authorized by the chair on May 28 in light of the approval of the budgets, containing those amounts that were approved by the Senate on May 27.

Senator Moore: They have to be paid.

Senator Wallin: I have a comment. It is my understanding of the new rules that all requests for these kinds of issues like committee contracts for consultants or personal services be signed off on by both the chair and the deputy chair.

On Monday night, many of you will have watched me hand the chair each of the copies of the contracts with our proposed changes. I cannot table these contracts because the clerk has not been able to have them translated in time. However, I am certainly happy to read them into the record.

There are the minor changes on things like “providing advisory services to the committee on military matters” where we have proposed instead “providing advisory services to committee members on military matters.” The changes are minimal.

I have not heard back from the chair. From my point of view, it is not that we do not agree. We are still in that stage of the process. If he and I do not agree, it then goes to the steering committee and then, if the steering committee does not resolve it, it goes back to the larger committee. I do not know why we would skip the other three stages.

Senator Banks: This was a subject that ought to have been considered at the steering committee meeting, which ought to have been held yesterday. Everyone on the steering committee knew that your proposals were to be discussed at the steering committee of yesterday.

Le président : Le sénateur Banks était présent, il l’a vue quitter la pièce. Il n’y a pas eu d’impolitesse. Elle s’est tenue dans le cadre de porte et a dit : « Si vous allez parler de déplacements, je ne vais pas assister à cette réunion. »

Le sénateur Wallin : De fait, ce n’est pas comme cela que ça s’est passé.

Le président : Demandez-le au sénateur Banks. Il était là.

Le sénateur Wallin : Il est inutile de vous demander, à vous deux, de relater ce que j’ai dit.

Le président : C’est ce que vous dites toujours. Voilà pourquoi nous avons ce problème.

Le sénateur Tkachuk : Je croyais que nous en étions au point n° 2.

Le président : Non, nous ne le sommes pas.

Le sénateur Banks : J’ai une motion à présenter. Voici :

[Traduction] Que le comité approuve dès maintenant les demandes de contrat visant Keith MacDonald, Barry Denofsky, Dan Turner et Maureen Boyd, et qu’il les considère comme ayant été autorisés par le président le 28 mai à la lumière des dispositions budgétaires prévoyant les sommes voulues, approuvées par le Sénat le 27 mai.

Le sénateur Moore : Il faut que ces gens-là soient payés.

Le sénateur Wallin : J’ai une observation à faire. Je crois comprendre que, d’après le nouveau Règlement, le président et le vice-président du comité doivent tous deux autoriser les demandes du genre, comme les contrats d’expertise-conseil ou de services personnels.

Lundi soir, bon nombre d’entre vous m’avez vue remettre au président une copie de chacun des contrats comportant les modifications que nous proposons. Je ne peux déposer ces contrats dans les formes, étant donné que la greffière n’a pas eu le temps de les faire traduire. Par contre, je suis certainement heureuse de pouvoir en faire la lecture pour le compte rendu.

Il y a quelques modifications légères comme « fournir des services consultatifs au comité sur des questions militaires », qui devient, selon notre proposition, « fournir des services consultatifs aux membres du comité sur des questions militaires ». Les modifications sont légères.

Le président ne m’a pas donné d’écho. Si vous voulez mon avis, ce n’est pas que nous ne sommes pas d’accord sur la question. Nous en sommes encore à cette étape du processus. Si jamais nous ne nous entendons pas, la question est confiée au comité directeur; s’il n’arrive pas lui-même à la régler, elle est confiée au comité principal. Je ne sais pas pourquoi nous ferions fi des trois autres étapes.

Le sénateur Banks : C’est un sujet sur lequel il aurait fallu se pencher à la réunion du comité directeur, qui aurait dû avoir lieu hier. Tous les membres du comité directeur connaissaient les propositions qui devaient faire l’objet d’une discussion à la réunion du comité directeur hier.

The suggestion that it was not properly studied yesterday for any reason —

Senator Wallin: No, that is not —

The Chair: Order. Nobody interrupted you, Senator Wallin.

Senator Wallin: Did you not hear what I just said?

The Chair: Order, please.

Senator Banks: Senator Wallin, I knew of the proposals that you made with respect of the terms of the contracts, and I knew that they were to be discussed at the steering committee, which was supposed to be held yesterday, which you left because you did not like the subjects.

Now, senators, these budget amounts were approved by the Senate on May 27. They have directly to do with the business of the committee. They have to do with the reports that the committee has decided, in its approval of the work plan before us, to undertake to write. We use the services of these people for those purposes; specifically for the purposes that are set out in the notice of this meeting. They have not been employed yet and the work that they have done so far for the committee has been done pro bono.

Senator Wallin: Right.

Senator Banks: I do not think it is appropriate that we should ask these professional people to work for nothing, when the budget that includes their payment and the terms of their contracts — the maximum amounts of their contracts — have been set out and approved.

Senator, I must point out that contracts issued between contractors and the Senate are not required to be in both languages. They are never in both languages.

Senator Wallin: Then I will table these contracts now.

Senator Banks: They are issued in the language of the choice of the contractor and they are private information and ought not to be made public and ought not to be tabled in this meeting. The terms of the contracts can be tabled since we are aware of them. However, there is information contained on those contracts, which is personal and private and ought not to be made public.

The Chair: I have Senator Wallin followed by Senator Moore.

Senator Wallin: I, too, share the view of my colleagues that we are here to deal with the piece of legislation. We must get there. However, I cannot have Senator Banks repeatedly say that I walked out of a meeting, which I did not. The meeting had not been convened.

Senator Banks: I agree with Senator Wallin on that point. The meeting was not —

Senator Mitchell: Oh my gosh.

Laisser entendre que cela n'a pas été étudié conformément aux règles pour quelque raison...

Le sénateur Wallin : Non, ce n'est pas...

Le président : Silence. Personne ne vous a interrompue, sénateur Wallin.

Le sénateur Wallin : N'avez-vous pas entendu ce que je viens de dire?

Le président : Silence, s'il vous plaît.

Le sénateur Banks : Sénateur Wallin, j'étais au courant de vos propositions concernant les conditions des contrats, et j'étais au courant du fait qu'il en aurait été question au comité directeur, dont la réunion devait avoir lieu hier, et que vous avez quittée parce que les sujets ne faisaient pas votre affaire.

Bon, mesdames et messieurs les sénateurs, le Sénat a approuvé les dépenses budgétaires en question le 27 mai. Elles se rapportent directement aux affaires du comité. Elles ont trait aux rapports que le comité, en approuvant le plan de travail que nous avons devant les yeux, a décidé de rédiger. Nous recourons aux services des gens en question pour cela; en particulier, pour ce qui est énoncé dans l'avis de convocation. Ils n'ont pas encore été employés; le travail qu'ils ont fait jusqu'à maintenant pour le comité, ils l'ont fait bénévolement.

Le sénateur Wallin : Exactement.

Le sénateur Banks : À mon avis, il ne convient pas que nous demandions à ces professionnels de travailler sans être rémunérés, alors que le budget prévoit leur rémunération et que les conditions de leurs contrats — les sommes maximales prévues — ont été exposées et approuvées.

Sénateur, je dois souligner que les contrats conclus entre des entrepreneurs et le Sénat n'ont pas été établis dans les deux langues officielles. Ils ne sont jamais établis dans les deux langues officielles.

Le sénateur Wallin : Je vais donc pouvoir déposer les contrats dès maintenant.

Le sénateur Banks : Ils sont produits dans la langue choisie par l'entrepreneur et comportent des renseignements privés qui ne devraient pas être rendus publics et qui ne devraient pas être déposés ici à la réunion. Les conditions des contrats peuvent l'être, étant donné que nous les connaissons. Cependant, ces contrats-là comportent certains renseignements personnels et privés qui ne devraient pas être rendus publics.

Le président : Il y a le sénateur Wallin, puis le sénateur Moore.

Le sénateur Wallin : Comme mes collègues, je crois moi aussi que nous sommes là pour étudier le projet de loi. Nous devons y arriver. Cependant, je ne peux accepter que le sénateur Banks répète sans cesse que j'ai quitté la réunion, car ce n'est pas le cas. La réunion n'avait pas été convoquée.

Le sénateur Banks : Je suis d'accord avec le sénateur Wallin sur ce point-là. La réunion n'avait pas...

Le sénateur Mitchell : Dieu du ciel...

Senator Wallin: I asked for some specific information about what the chair had been organizing outside of what we had agreed to as a group. I asked for a show of respect and I got behaviour that was, to say the least, less than respectful.

I have sat through many committee meetings and private meetings and statements that are made before and after the gavel that I consider to be completely disrespectful. This behaviour troubles me, not only personally, but professionally.

I did not walk out of a meeting. I asked for some very specific information that, as far as I knew, was new information and not on an agenda. I was trying to put it together. I could not even get an answer to that question. Therefore, for the record, let us make it clear that I did not walk out of a meeting. For the record, let us make it clear that I think the behaviour amongst and between senators must be civil.

Senator Moore: I am not clear what happened to the first motion made by Senator Banks. Have we agreed that will be dealt with on Monday?

The Chair: My understanding is that we have a unanimous agreement that it will be dealt with on Monday.

Senator Moore: Okay.

The Chair: Excuse me, did I miss something? Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: I thought he was done. You had me next. I am waiting for Senator Moore to finish.

Senator Moore: The next item with regard to the second motion dealing with the consultants contracts: Does that also include payment of the sums that are set out in it?

I went through this last summer. We had to call special meetings, and so on. We had contracts and agreements and they were stalled. These people did not get the money in accordance with the provision of the agreements. We were violating our own agreements.

I do not want to go through that again. I want to know that these people will be paid and they will be paid on the dates and in the amounts that are set out in the documents.

Senator Wallin: Point of clarification.

The Chair: Order, order, order!

Senator Moore: Is that what your motion says, Senator Banks?

Senator Banks: I am assuming that it does because a contract is a contract.

Senator Moore: We went through that before and I do not want to go into that again. Having special meetings over the summer to give people the money they have earned, that is not right.

Le sénateur Wallin : J'ai demandé certains renseignements précis sur ce que le président organisait en dehors de ce dont nous avons convenu en tant que groupe. J'ai demandé qu'on fasse preuve de respect, mais, le moins que l'on puisse dire, c'est que la réaction n'a pas été à la hauteur.

Avant l'ouverture officielle de bon nombre de réunions de comité et de réunions privées, comme par la suite, j'ai entendu toutes sortes de commentaires irrespectueux. Voilà un comportement qui me trouble, non seulement sur le plan personnel, mais aussi sur le plan professionnel.

Je n'ai pas quitté de réunion. J'ai demandé à obtenir des renseignements très précis qui, autant que je le sache, étaient nouveaux; ils ne figuraient pas dans l'ordre du jour. J'ai essayé de comprendre la situation. Je n'arrivais même pas à obtenir une réponse à cette question-là. Soyons donc clairs, pour le compte rendu : je n'ai pas quitté de réunion. Pour le compte rendu, soyons clairs : je crois que les relations entre les sénateurs doivent être civilisées.

Le sénateur Moore : Je ne suis pas très sûr de ce qui est advenu de la première motion du sénateur Banks. Est-ce que nous nous sommes entendus pour traiter de cette affaire-là lundi?

Le président : Je crois comprendre que nous nous sommes entendus à l'unanimité pour régler cela lundi.

Le sénateur Moore : D'accord.

Le président : Je m'excuse, mais est-ce qu'il y a quelque chose qui m'a échappé? Sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Je croyais qu'il avait terminé. J'étais le prochain dans votre liste. J'attends que le sénateur Moore termine.

Le sénateur Moore : Le point suivant concernant la deuxième motion, à propos des contrats des experts-conseils : est-ce que cela comprend le paiement des sommes d'argent qui y sont exposées?

J'ai vécu cela l'été dernier. Il nous a fallu convoquer des réunions spéciales. Il y avait des contrats et des accords dont l'application a été freinée. Les gens n'ont pas reçu les sommes d'argent qui leur étaient dues selon les dispositions des accords conclus. Nous ne respectons pas nos propres accords.

Je ne veux pas vivre cela de nouveau. Je veux que ces gens-là sachent qu'ils seront payés et que le paiement, au montant prévu dans les documents, leur sera versé à la date prévue.

Le sénateur Wallin : Je voudrais obtenir une précision.

Le président : Silence, silence, silence!

Le sénateur Moore : Est-ce bien cela qui est dit dans votre motion, sénateur Banks?

Le sénateur Banks : Je présume que c'est le cas : un contrat, c'est un contrat.

Le sénateur Moore : Nous avons déjà vécu cela, et je ne veux pas le vivre de nouveau. Tenir des réunions spéciales au cours de l'été pour que les gens reçoivent l'argent qui leur est dû, ce n'est pas bien.

The Chair: To be clear, Senator Moore, the contracts lay out the maximum amount that a contractor may be paid. The amount that is paid is subject to the invoice and the satisfactory presentation of work by the contractor.

Senator Moore: Yes.

The Chair: The contracts do not list the amount of payments at the end of each month; the amount of payments may vary depending on the amount of work they do.

Senator Moore: Fine. Thank you.

Senator Banks: Question.

The Chair: Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: I think this matter should also be dealt with on Monday. There have been a number of suggestions made to the chair regarding changes in the contracts. I think that there should be at least a response as to why those changes cannot be made, or a discussion on that item between the chair and the deputy chair. There has been nothing of the sort.

Senator Wallin has put the proposal forward; I think she at least has the right to a response from the chair and then we can deal with the matter on Monday. If there are any issues in the contracts that are a problem, I think they can be dealt with one at a time. In that way, we can resolve some of them rather than getting into this matter of confrontation that we are in here right now.

Senator Banks: We will certainly leave it to the committee to decide that. However, I want to point out again, Senator Tkachuk, that the matters you are talking about — the proposals for changes in the conditions of employment — was a matter which was to be dealt with yesterday at the steering committee meeting.

Senator Tkachuk: I understand.

Senator Banks: Senator Wallin is correct: The steering committee was not convened because the rules provide that a steering committee cannot convene unless all three members are present. Senator Wallin came to the door, determined that she did not like what was to be discussed at the steering committee meeting, and left.

Senator Wallin: Sorry.

Senator Banks: No meeting could be convened.

Senator Tkachuk: Senator Banks —

The Chair: Order, order. I have Senator Wallin next on the list.

Senator Tkachuk: Well, he is dealing —

The Chair: Senator Wallin.

Senator Tkachuk: — with a question and I would like to deal with this —

Le président : À vrai dire, sénateur Moore, les contrats prévoient les sommes d'argent maximales que peut recevoir un entrepreneur. La somme réellement payée correspond à ce qui est facturé et dépend de ce que l'entrepreneur ait fait le travail de manière satisfaisante.

Le sénateur Moore : Oui.

Le président : Les contrats ne précisent pas le montant du paiement à la fin de chaque mois; le montant dépend de la somme de travail accomplie.

Le sénateur Moore : Très bien. Merci.

Le sénateur Banks : Question.

Le président : Sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Je crois qu'il faudrait traiter de cette affaire-là lundi. Plusieurs modifications des contrats en question ont été proposées au président. Je crois qu'il faudrait tout au moins préciser pourquoi les modifications en question ne peuvent être apportées, sinon il faudrait que le président et la vice-présidente puissent en discuter. Or, il n'y a rien eu de tel.

Le sénateur Wallin a présenté la proposition; à mon avis, elle a tout au moins droit à une réponse de la part du président, puis nous pourrions traiter de cette affaire-là lundi. S'il y a un élément quelconque des contrats qui pose des difficultés, je crois que nous allons pouvoir régler la question à ce moment-là. De cette façon-là, nous pourrions régler certains des problèmes qui se présentent, plutôt que de donner dans l'affrontement comme nous le faisons en ce moment.

Le sénateur Banks : Nous laisserons certainement au comité le soin de décider de cela. Par contre, sénateur Tkachuk, je voudrais souligner encore une fois que les questions dont vous parlez — les modifications proposées des conditions d'emploi — devaient être réglées hier à la réunion du comité directeur.

Le sénateur Tkachuk : Je comprends.

Le sénateur Banks : Le sénateur Wallin a raison : la réunion du comité directeur n'a pas été convoquée : selon le Règlement, le comité directeur ne peut tenir une réunion si les trois membres qui en font partie ne sont pas présents. Le sénateur Wallin est apparue dans le cadre de porte, elle a décidé qu'elle n'appréciait pas ce dont il devait être question à la réunion du comité directeur, puis elle est partie.

Le sénateur Wallin : Désolée.

Le sénateur Banks : La réunion ne pouvait avoir lieu.

Le sénateur Tkachuk : Sénateur Banks...

Le président : Silence, silence. Le sénateur Wallin est le prochain nom sur ma liste.

Le sénateur Tkachuk : Eh bien, il traite de...

Le président : Sénateur Wallin.

Le sénateur Tkachuk : ... d'une question, et j'aimerais traiter de...

The Chair: Senator Wallin has the floor. If you would like to be on the list, indicate so, Senator Tkachuk.

Senator Tkachuk: Put me on the list. How did Senator Banks get on the list?

The Chair: He put his hand up.

Senator Wallin: Senator Banks has said again that I did not attend the meeting because I did not like the topics: That is wrong, okay? That is not what happened.

Senator Banks: That is what you said.

Senator Wallin: I asked for clarification of behaviour on the part of the chair as to whether he was recruiting Liberal members to go on a base trip over the summer — a trip in which the Conservative members would not be able to participate. We had a general understanding that we would put off the trips until September, when people could participate.

I did not know that any of these matters would be at the steering committee or what the else might be there. However, Senator Tkachuk's point is about the issues. I gave this at his request; I gave these changes to the chair on Monday night. Nothing involves money. Nothing involves their recompense. Nothing involves their start date. Nothing involves any of those matters; it is about the material itself: How they prepare it and to whom they send it. Both the chair and the deputy chair must sign off all requests — I will repeat again. That is why, on Monday night, I gave him this copy with our proposed changes highlighted in blue so that there could be no misunderstanding about the differences.

I am waiting to hear a response from the chair. Thank you.

The Chair: Well, Senator Wallin, I am sorry but you did walk away from the meeting.

Senator Wallin: I did not walk away from the meeting. There was no meeting in progress.

The Chair: There was no —

Senator Wallin: No meeting had been called. No meeting had been gavelled. No meeting had been brought to order.

Senator Moore: That is splitting hairs.

Senator Wallin: No, I am not splitting hairs.

The Chair: There was no agreement about travel. Senators were being consulted.

Senator Mitchell: It is embarrassing, Senator Wallin.

Senator Wallin: For you.

Senator Mitchell: No, for you, that you would say that is embarrassing to me.

The Chair: Senator Wallin, you simply are not telling something that is true.

Le président : Le sénateur Wallin a la parole. Si vous voulez que je mette votre nom sur la liste, sénateur Tkachuk, faites-moi signe.

Le sénateur Tkachuk : Mettez-moi donc sur la liste. Comment le sénateur Banks a-t-il fait pour se faire inscrire sur la liste?

Le président : Il a levé la main.

Le sénateur Wallin : Le sénateur Banks a répété encore une fois que je n'ai pas assisté à la réunion parce que je n'appréciais pas les sujets à l'ordre du jour : c'est faux, d'accord? Ce n'est pas ce qui s'est produit.

Le sénateur Banks : C'est ce que vous avez dit.

Le sénateur Wallin : J'ai demandé au président de préciser s'il était en train de recruter des membres libéraux du comité pour une visite des bases durant l'été — visite à laquelle les membres conservateurs n'auraient pu participer. Selon l'accord général que nous avons, les déplacements étaient reportés à septembre, au moment où les gens pouvaient participer.

Je ne savais pas que le comité directeur allait se pencher sur ces questions-là ni sur quelque autre question. Tout de même, le sénateur Tkachuk évoque, justement, ces questions-là. J'ai présenté cela à sa demande; j'ai présenté ces modifications au président lundi soir. Il n'y est pas vraiment question d'argent. Il n'y est pas vraiment question de la rémunération des gens. Il n'est pas question d'une date de début du travail. Il n'y a rien de cela; il est question seulement de la documentation elle-même : comment les gens vont-ils la préparer et à qui vont-ils l'envoyer? Le président et la vice-présidente doivent tous les deux signer toute demande; je le répéterai. C'est pourquoi, lundi soir, je lui ai remis une copie des modifications que nous proposons, surlignées en bleu, pour qu'il ne puisse y avoir aucun malentendu à propos des différences.

J'attends une réponse de la part du président. Merci.

Le président : Eh bien, sénateur Wallin, je m'excuse, mais vous avez effectivement quitté la réunion.

Le sénateur Wallin : Je n'ai pas quitté la réunion. Il n'y avait pas de réunion.

Le président : Il n'y avait pas de...

Le sénateur Wallin : La séance n'a pas été ouverte. L'ouverture de la séance n'a pas été déclarée. Il n'y a jamais eu d'ouverture dans les formes.

Le sénateur Moore : Vous coupez les cheveux en quatre.

Le sénateur Wallin : Non, je ne coupe pas les cheveux en quatre.

Le président : On ne s'est jamais entendu sur les déplacements. Nous consultons les sénateurs.

Le sénateur Mitchell : C'est gênant, sénateur Wallin.

Le sénateur Wallin : Pour vous.

Le sénateur Mitchell : Non, pour vous, de dire que c'est gênant pour moi.

Le président : Sénateur Wallin, vous ne racontez tout simplement pas une chose vraie.

Senator Wallin: Yes, I am. You cannot leave that on the record. There was not a meeting.

The Chair: It is clearly on the record.

Senator Wallin: There was not a meeting. There was not a meeting called.

The Chair: There was a meeting called. You do not even know the meaning of “meeting called.”

Senator Wallin: It had not been called to order.

The Chair: I am sorry.

Senator Wallin: I was asking for information which you refused to give me.

The Chair: You walked out of the meeting.

Senator Wallin: There was no meeting.

The Chair: I am sorry.

Senator Tkachuk: Chair.

Senator Wallin: There was no meeting.

The Chair: Order. I have Senator Banks.

Senator Tkachuk: Why do you have Senator Banks? I was on the list.

Senator Moore: Mr. Chair, Senator Tkachuk is next.

The Chair: Senator Tkachuk.

Senator Tkachuk: I would like to address a couple of issues. The most important is that Bill C-33 is here, which is why we had this meeting. It was to refer this matter to the Veterans Subcommittee. We have not even done that. We are arguing about matters that should be dealt with on Monday and we are debating matters that should be dealt with on Monday, without any notice whatsoever.

Senator Banks, I understand that the contractors may have done work, but no one has asked them to do any work except maybe the chair. We on this side certainly have not taken advantage of the consultants because there is no contract until the contract is signed.

The chair has explicitly told the committee that the documents, provided to date by the potential contractors, have been provided on a voluntary, pro bono basis. Good for them; they are great Canadians. The point is that no one has been asked to do any work without pay.

Senator Banks: That is correct.

Senator Tkachuk: There you go. I wanted to clarify that point.

Senator Banks: That is correct.

Senator Manning: I will preface my remarks by saying that I pity the 300 people who will be watching this on Saturday night across Canada.

Le sénateur Wallin : Oui, c'est vrai. Vous ne pouvez laisser ça figurer au compte rendu. Il n'y a pas eu de réunion.

Le président : Ça figure au compte rendu, clairement.

Le sénateur Wallin : Il n'y a pas eu de réunion. La réunion n'a pas été convoquée.

Le président : La réunion a été convoquée. Vous ne savez même pas ce que « convoquer une réunion » veut dire.

Le sénateur Wallin : Elle n'avait pas été déclarée ouverte.

Le président : Je m'excuse.

Le sénateur Wallin : Je vous demandais de me donner des précisions que vous avez refusé de me donner.

Le président : Vous avez quitté la réunion.

Le sénateur Wallin : Il n'y avait pas de réunion.

Le président : Je m'excuse.

Le sénateur Tkachuk : Monsieur le président...

Le sénateur Wallin : Il n'y avait pas de réunion.

Le président : Silence. J'ai le sénateur Banks sur ma liste.

Le sénateur Tkachuk : Pourquoi le sénateur Banks? Mon nom se trouvait sur la liste.

Le sénateur Moore : Monsieur le président, c'est au tour du sénateur Tkachuk.

Le président : Sénateur Tkachuk.

Le sénateur Tkachuk : J'aimerais aborder quelques questions. La plus importante, c'est que le projet de loi C-33 a été déposé; c'est la raison pour laquelle nous nous sommes réunis aujourd'hui. Pour renvoyer l'affaire au Sous-comité des anciens combattants. Nous n'y sommes même pas parvenus. Nous nous obstinons à propos de questions qui devraient être réglées lundi et nous débattons de questions qui devraient être abordées lundi, sans quelque avis que ce soit.

Sénateur Banks, je comprends que les entrepreneurs ont fait un certain travail, mais personne ne leur a demandé de le faire, sauf peut-être le président. De ce côté-ci, nous n'avons certainement pas profité de services des experts-conseils, étant donné que le contrat n'est pas valide tant qu'il n'est pas signé.

Le président a déclaré expressément au comité que les entrepreneurs ont fourni bénévolement les documents qu'ils ont fournis jusqu'à maintenant. C'est très bien pour eux; ce sont de grands Canadiens. En vérité, personne ne leur a demandé de faire quelque travail bénévole que ce soit.

Le sénateur Banks : C'est juste.

Le sénateur Tkachuk : Voilà. Je voulais éclaircir cela.

Le sénateur Banks : C'est juste.

Le sénateur Manning : Avant de formuler mes remarques, je dirai que je plains les 300 personnes qui vont écouter notre réunion samedi soir, partout au Canada.

My concern is on these contracts. Is it a rule the contracts be signed by the chair and deputy chair in order for them to be paid?

The Chair: Is that a question for me?

Senator Manning: Yes. Is that a rule? I heard that somewhere in a conversation.

The Chair: I will give you the process, if you like.

Senator Manning: Yes, please.

The Chair: The requirement is that they be approved by both the chair and the deputy chair. In the event that they do not agree, then it moves to the steering committee. In the event that the steering committee does not agree, well, the steering committee can obviously dispose of it. What also can happen is the full committee has the right to deal with the matter at any time and can short-circuit the entire process if it chooses to do so. The full committee is meeting now and Senator Banks has put a motion to the full committee which pre-empts the chair, deputy chair and the steering committee.

This committee has authority to authorize the contracts, and that is what Senator Banks has put before you.

Senator Wallin: That is not my understanding.

Senator Manning: No, I just wanted to be clear on what we were doing here.

Senator Tkachuk: Mr. Chair, you may be legally correct, but I think you are totally wrong, ethically, and you are not dealing with this in a proper way.

The Chair: Senator Tkachuk, you do not have the floor.

Senator Tkachuk: I have the floor and I will have the floor whenever I want.

The Chair: This is not a totalitarian regime that you run. You do not run the meeting. I am sorry. We have Senator Moore, followed by Senator Banks.

Senator Moore: I defer to Senator Banks.

Senator Banks: Senator Manning, the chair has given you an answer to your question, but I want to ensure you understand the new rules. The rules require that both the chair and the deputy chair must sign contracts for employees of the committee. If there is disagreement between the chair and the deputy chair, the steering committee deals with the matter. If the steering committee does not dispose of it, then nothing ever stands in the way of any committee determining its own business, because the committee determines its operations entirely.

In the present case, though, you need to understand that a proposal was made to change the terms of the contracts, which were to be discussed at a steering committee yesterday. That meeting was not convened, although all the members were

Ce dont je me soucie, ce sont ces contrats. Est-ce là la règle : que les contrats portent la signature du président et du vice-président, pour que le paiement soit fait?

Le président : Vous me posez la question à moi?

Le sénateur Manning : Oui. Est-ce là une règle? J'ai entendu quelqu'un dire cela au fil d'une conversation.

Le président : Je vais vous expliquer la démarche, si vous le voulez.

Le sénateur Manning : Je vous en prie, oui.

Le président : Il faut que le président et le vice-président approuvent tous les deux. S'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord, il appartient alors au comité directeur de trancher. Si jamais les membres du comité directeur n'arrivent pas à s'entendre, eh bien c'est le comité principal qui, évidemment, règle le problème. De même, le comité principal a le droit d'intervenir à tout moment et d'interrompre le processus s'il souhaite le faire. Nous tenons en ce moment une réunion du comité principal, justement, et le sénateur Banks a présenté au comité principal une motion qui l'emporte sur le président, la vice-présidente et le comité directeur.

Le comité peut autoriser des contrats, et c'est ce que le sénateur Banks souhaite faire.

Le sénateur Wallin : Ce n'est pas comme cela que je l'entends.

Le sénateur Manning : Non, je voulais simplement être sûr de ce que nous faisons ici.

Le sénateur Tkachuk : Monsieur le président, vous avez peut-être raison d'un point de vue juridique, mais je crois que vous avez parfaitement tort, d'un point de vue éthique, et que vous ne traitez pas de cette question correctement.

Le président : Sénateur Tkachuk, vous n'avez pas la parole.

Le sénateur Tkachuk : J'ai la parole et j'aurai la parole chaque fois que je voudrai l'avoir.

Le président : Nous ne sommes pas dans un régime totalitaire dont vous seriez le chef. Vous ne présidez pas la réunion. Je suis désolé. Nous allons écouter le sénateur Moore, suivi du sénateur Banks.

Le sénateur Moore : Je cède ma place au sénateur Banks.

Le sénateur Banks : Sénateur Manning, le président a répondu à votre question, mais je veux être sûr du fait que vous comprenez le nouveau Règlement. Selon le Règlement, il faut que le président et le vice-président à la fois signent les contrats des personnes à l'emploi du comité. Si le président et le vice-président ne s'entendent pas sur la question, le comité directeur en hérite. Si le comité directeur ne la règle pas, le comité principal peut entrer en scène — mais rien ne l'empêche de le faire à tout moment, car c'est lui qui détermine ses activités sur toute la ligne.

Dans le cas qui nous occupe, par contre, il faut comprendre qu'une proposition de modification des contrats a été présentée, ce dont il devait être question à la réunion du comité directeur hier. La séance n'a jamais été ouverte, même si tous les membres

present, because one of the senators heard what was to be discussed at the meeting and left. Therefore, no such meeting could take place.

In the absence of that meeting, and in order to make the business of the committee move forward in being able to properly employ the people that we have all agreed to employ — namely Major-General McDonald, Mr. Denofsky, Ms. Boyd and Mr. Turner — I have brought the matter to the full committee. The steering committee was unable to deal with it because no meeting could be held because not all of the members were there.

When the steering committee is three, it cannot meet unless all of the members are there. If one member does not show up, it cannot function. That is one of the reasons for my proposal to increase the steering committee to five members because there needs to be other people around to see what happens at the steering committee.

The Chair: I have Senator Meighen.

Senator Meighen: We have already kept the witness without asking him to testify, and it looks like there will not be adequate time. I trust that the chair will find the time to deal with the reference — Bill C-33 — and, perhaps, if necessary, resume this discussion after we do that.

The Chair: Thank you.

Senator Moore: Where do we stand on the contracts for the consultants?

The Chair: There is a motion on the floor. Question.

Those in favour? Those opposed?

Senator Wallin: Are you attending the meeting as a member?

The Chair: Yes, he is a member.

Senator Mitchell: Of course, I am.

Senator Tkachuk: Call the vote, Mr. Chair.

The Chair: I will once I give her the form.

Senator Wallin: You cannot do this after the fact.

The Chair: I can do it any time I like.

Senator Tkachuk: Call the question.

Senator Wallin: Actually, you cannot do it once a vote has been called by your own members.

Senator Tkachuk: You called a vote. Call the vote. All in favour? One, two, three, four. All opposed? One, two, three, four. The vote fails.

The Chair: Those in favour? Those opposed? Are you abstaining?

étaient présents, car un des sénateurs a décidé, après avoir entendu ce dont il serait question à la réunion, de s'en aller. Par conséquent, il n'y a jamais eu de réunion.

En l'absence de cette réunion-là et pour que le comité puisse, comme il se doit, employer les gens que nous avons tous convenu d'employer — c'est-à-dire le major-général McDonald, M. Denofsky, Mme Boyd et M. Turner —, j'ai saisi le comité principal de la question, question que le comité directeur n'a pu régler, car il ne pouvait tenir une réunion, en raison du fait que les membres n'étaient pas tous présents.

Lorsque le comité directeur se compose de trois personnes, il ne peut se réunir si les trois ne sont pas présentes. Si un seul membre du comité ne se présente pas, le comité ne peut se réunir. C'est une des raisons pour lesquelles je propose de porter à cinq le nombre de membres du comité directeur : il faut qu'il y ait d'autres personnes disponibles.

Le président : Sénateur Meighen.

Le sénateur Meighen : Nous avons gardé le témoin ici sans lui demander de témoigner, et il semble que nous n'aurons pas le temps de le faire. J'ose croire que le président trouvera le temps nécessaire pour traiter du renvoi fait — sur le projet de loi C-33 — et peut-être pour reprendre la discussion par la suite, au besoin.

Le président : Merci.

Le sénateur Moore : Qu'en est-il des contrats des experts-conseils?

Le président : Nous sommes saisis d'une motion. Voici la question.

Qui est en faveur? Qui s'y oppose?

Le sénateur Wallin : Assistez-vous à la réunion en tant que membre du comité?

Le président : Oui, il est membre du comité.

Le sénateur Mitchell : Bien sûr que je le suis.

Le sénateur Tkachuk : Mettez la question aux voix, monsieur le président.

Le président : Je le ferai une fois que je lui aurai remis le formulaire.

Le sénateur Wallin : Vous ne pouvez pas faire cela après coup.

Le président : Je peux le faire au moment où je veux bien le faire.

Le sénateur Tkachuk : Mettez la question aux voix.

Le sénateur Wallin : En fait, vous ne pouvez le faire une fois que vos propres membres ont demandé le vote.

Le sénateur Tkachuk : Vous avez demandé le vote. Demandez le vote. Êtes-vous d'accord? Un, deux, trois, quatre. Qui s'y oppose? Un, deux, trois, quatre. La motion est rejetée.

Le président : Qui est d'accord? Qui s'y oppose? Est-ce que vous vous abstenez?

Senator Tkachuk: We are telling you he is not a member of this committee and he was not a member when this vote was called. This is out of order. This vote is out of order. This is out of order.

The Chair: I heard you.

Senator Wallin: You cannot sign up members when a vote does not go your way.

Senator Tkachuk: You sign up members when the vote is called.

The Chair: I am sorry.

Senator Tkachuk: What do you mean you are sorry?

The Chair: The motion is carried.

Senator Tkachuk: Run the meeting properly, so we do not have to have these arguments. Senator Mitchell was not a part of this committee.

Senator Wallin: I asked explicitly, when we entered this room, if he had status at this meeting, and I was told no.

Senator Tkachuk: You had to sign him. The vote was called. It was called by Senator Moore. As far as I am concerned —

The Chair: I hear you.

Senator Tkachuk: He does not get to vote.

The Chair: I am sorry. Could you move the motion again please, Senator Banks?

Senator Manning: Point of order, Mr. Chair.

Senator Tkachuk: You cannot move the motion again. This is out of order.

Senator Manning: Point of order, Mr. Chair.

The Chair: Senator Manning.

Senator Manning: I am new here, so excuse my ignorance. By the holy jumpins', I thought Newfoundland politics was something! I am trying my best to cooperate and I certainly listened to Senator Banks. I asked for explanations of both of his motions today. I give him credit for explaining his side of it to me and it gives me an opportunity to understand.

However, with all due respect, I really have a concern with a vote being called and a member being signed in as we sit here, during that vote.

The Chair: I understand.

Senator Tkachuk: Your member called the vote.

Senator Manning: In the essence —

Le sénateur Tkachuk : Nous vous disons qu'il n'est pas membre de notre comité et qu'il n'était pas membre de notre comité au moment où le vote a été demandé. C'est contraire au Règlement. Le vote n'est pas recevable. C'est contraire aux règles.

Le président : Je vous entends.

Le sénateur Wallin : Vous ne pouvez prendre de nouveaux membres lorsque le vote ne tombe pas en votre faveur.

Le sénateur Tkachuk : Vous prenez des membres lorsque le vote est demandé.

Le président : Je suis désolé.

Le sénateur Tkachuk : Qu'est-ce que ça veut dire, vous êtes désolé?

Le président : La motion est adoptée.

Le sénateur Tkachuk : Présidez donc la réunion correctement, de façon à ce que ces disputes cessent. Le sénateur Mitchell ne faisait pas partie du comité.

Le sénateur Wallin : Au moment où il est entré dans la pièce, j'ai demandé expressément s'il assistait à la réunion en qualité de membre du comité, et on m'a dit que non.

Le sénateur Tkachuk : Il fallait le faire signer. Le vote a été demandé. C'est le sénateur Moore qui l'a demandé. Si vous voulez mon avis...

Le président : Je vous entends.

Le sénateur Tkachuk : Il n'a pas le droit de voter.

Le président : Je suis désolé. Auriez-vous l'obligeance de présenter la motion de nouveau, sénateur Banks?

Le sénateur Manning : J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le sénateur Tkachuk : On ne peut présenter la motion de nouveau. C'est irrecevable.

Le sénateur Manning : J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président : Sénateur Manning.

Le sénateur Manning : Je suis nouveau ici; pardonnez donc mon ignorance. Mais pour l'amour de Dieu, je croyais que la politique était un domaine de fou à Terre-Neuve! J'essaie autant que possible de coopérer et, certes, j'ai écouté le sénateur Banks. J'ai demandé une explication des deux motions qu'il a présentées aujourd'hui. Je reconnais qu'il m'a expliqué son point de vue et qu'il m'a donné l'occasion de le comprendre.

Tout de même, avec tout le respect que je lui dois, cela m'inquiète de savoir qu'un vote est demandé et que, pendant l'appel en question, un membre est inscrit sur les entrefaites.

Le président : Je comprends.

Le sénateur Tkachuk : C'est quelqu'un de votre côté qui a demandé le vote.

Le sénateur Manning : Essentiellement...

The Chair: I understand, and Senator Banks can put the motion again, please.

Senator Wallin: We cannot keep voting.

Senator Manning: I am on a point of order. We have some problems here, there is no doubt about that — you would have to be blind not to see it. However, the fact is we have some serious issues we are trying to deal with, and I think we should be trying to get along somehow — in some shape or form. Canadians expect it and, as I said before, the 300 or 400 people who might be watching this on Saturday night will really wonder what we are doing in the Senate.

The fact is that I think that we need to have a little bit of respect for each and every one of us. I know there are some personality differences but the fact is we called the vote and you actually signed in a person to vote as we are sitting here.

Can you answer if that has been done before?

The Chair: I have seen it done. Thank you. Senator Banks.

Senator Banks: In light of the question of propriety — and I will suggest that I will bring this motion, and I am giving this as notice to members — I will bring this motion to the meeting on Monday next, Mr. Chair. Notwithstanding that —

Senator Tkachuk: You are a piece of work. You lost the vote.

Senator Banks: I will introduce the motion again on Monday. I assume members can take this as notice of the motion to be made on Monday. I would like to move that we go to —

The Chair: You do not have the floor right now, Senator Tkachuk. Senator Banks has the floor.

Senator Banks: I would like to propose that given that undertaking that I have just made, we now move to consideration of the referral of Bill C-33 to the Subcommittee on Veterans Affairs.

The Chair: Senator Banks moved it. Those in favour? Opposed?

Carried.

Senator Tkachuk: I move the adjournment.

The Chair: That is not debatable.

Those opposed to adjourning? I am sorry, we are adjourned and I accept the adjournment. Senator Meighen.

Senator Meighen: Have we had the reference? The clerk tells me we have it.

Very well. We are adjourning in just a moment and will reconvene as the Subcommittee on Veterans Affairs.

(The committee adjourned.)

Le président : Je comprends, et si le sénateur Banks avait l'obligeance de présenter la motion de nouveau...

Le sénateur Wallin : Nous ne pouvons voter et voter toujours.

Le sénateur Manning : J'ai invoqué le Règlement. Nous éprouvons des problèmes, cela ne fait aucun doute — il faudrait être aveugle pour ne pas le voir. Tout de même, nous avons devant nous des questions graves qu'il faut essayer de régler, et je crois que nous devrions essayer de nous entendre — d'une manière ou d'une autre. Les Canadiens s'attendent à cela et, comme je l'ai déjà dit, les 300 ou 400 personnes qui nous écouteront samedi soir se demanderont vraiment ce qui se passe au Sénat.

En vérité, je crois que chacun d'entre nous doit faire preuve d'un peu de respect pour les autres. Je sais qu'il y a certains conflits de personnalité, mais le fait est que nous avons demandé le vote et que vous avez inscrit une personne pour qu'elle participe au vote au pied levé.

Pouvez-vous nous dire si cela s'est déjà fait?

Le président : J'ai déjà vu cela se faire. Merci. Sénateur Banks.

Le sénateur Banks : Quant à savoir si tout est conforme aux règles — et je dirai que je vais présenter cette motion et que j'en avise les membres — je vais présenter cette motion à la réunion de lundi prochain, monsieur le président. Néanmoins...

Le sénateur Tkachuk : Vous êtes incroyable. Vous avez perdu le vote.

Le sénateur Banks : Je vais présenter la motion de nouveau lundi. Je présume que les membres du comité se considéreront ainsi comme étant avisés du fait que la motion sera présentée lundi. Je proposerai...

Le président : Vous n'avez pas la parole en ce moment, sénateur Tkachuk. C'est le sénateur Banks qui a la parole.

Le sénateur Banks : Étant donné l'annonce que je viens de faire, je proposerais que nous envisagions de renvoyer le projet de loi C-33 au Sous-comité des anciens combattants.

Le président : Le sénateur Banks a fait une proposition. Qui est d'accord? Qui s'y oppose?

Adopté.

Le sénateur Tkachuk : Je propose que la séance soit levée.

Le président : Ce n'est pas sujet à débat.

Qui s'oppose à l'idée de lever la séance? Je m'excuse, la séance est levée, et nous acceptons qu'elle soit levée. Sénateur Meighen.

Le sénateur Meighen : Est-ce que nous avons reçu le renvoi? La greffière me dit que nous l'avons reçu.

Très bien. La séance sera levée dans un instant. À ce moment-là, nous ouvrirons une séance des travaux du Sous-comité des anciens combattants.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, June 8, 2009

Royal Canadian Mounted Police:

Mike Cabana, Assistant Commissioner, Federal and International Operations;

Warren Coons, Director of the Integrated Border Enforcement Team (IBET).

TÉMOINS

Le lundi 8 juin 2009

Gendarmerie royale du Canada :

Mike Cabana, commissaire adjoint, Opérations fédérales et internationales;

Warren Coons, directeur, Programme des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF).